

# CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 mars 1958.

## RAPPORT ANNUEL D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Sous-Commission (1) chargée de suivre et d'apprécier  
la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des  
sociétés d'économie mixte sur les entreprises publiques.*

Par M. André LITAISE

Sénateur.

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport a pour but de satisfaire aux prescriptions de l'article 23 de la loi n° 55-366 du 3 avril 1955, qui prévoit que votre Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées doit établir, au moment de la discussion du budget, un rapport d'information sur l'ensemble des organismes relevant de sa compétence.

---

(1) Cette Sous-Commission est composée de : MM. André Litaïse, *Président* ; Alric, Méric, *Vice-Présidents* ; Mlle Rapuzzi, MM. François Valentin, *Secrétaires* ; Jean Berthoin, Jules Castellani, Chapalain, Henri Cornat, Coudé du Foresto, Courrière, Driant, Jacques Gadoin, Alexis Jaubert, Kalenzaga, Longchambon, Pellenc, Piales, Primet, Soldani, Jean-Louis Tinaud, Vanrullen, Maurice Walker.

Toutefois, étant donné le très grand nombre de ces organismes (environ 170 entreprises mères et 275 filiales) et la faiblesse des moyens en personnel dont dispose votre Sous-Commission, il n'est pas possible d'examiner chaque année la situation de la totalité d'entre eux. Seules sont donc étudiées annuellement les entreprises les plus importantes ; les autres, par contre, ne le sont que par roulement.

Les différentes entreprises, objet cette année du rapport de votre Sous-Commission, ont été groupées en fonction des départements ministériels qui assurent leur tutelle technique et en suivant l'ordre de la nomenclature budgétaire.

Pour chaque entreprise ou groupe d'entreprises, votre Sous-Commission s'est attachée à fournir les renseignements essentiels concernant le dernier exercice clos à ce jour, c'est-à-dire l'exercice 1956, ainsi que la situation probable de l'exercice 1957, dont les comptes définitifs ne sont pas encore arrêtés. Dans tous les cas où la chose a été possible ont également été mentionnées les perspectives pour 1958. Bien que certains renseignements concernant l'exercice 1956 aient figuré déjà dans le précédent rapport annuel de votre Sous-Commission, il a néanmoins paru utile de les rappeler pour donner une situation complète de cet exercice.

Les bilans au 31 décembre 1956 des principales entreprises publiques et de leurs filiales ayant été publiés à l'Annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour 1958 (n<sup>o</sup> 6107), il n'a pas semblé utile de les reproduire et, pour chaque entreprise, il est seulement fait référence à ce document budgétaire. Ne figurent donc en annexe au présent rapport que les bilans des banques, des sociétés d'assurances nationalisées et du Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières qui n'ont pas été publiés dans le projet de loi de finances.

Par ailleurs, votre Sous-Commission se propose de déposer prochainement un rapport d'information concernant diverses sociétés qui exercent leur activité dans les départements et les territoires d'Outre-Mer, mais l'établissement de ce rapport a été fortement retardé par l'opposition manifestée, jusqu'à une date récente, par le Ministère de la France d'Outre-Mer à l'exercice du contrôle des sous-commissions parlementaires à l'égard des sociétés dont il s'agit.

\*  
\* \*

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>Première partie. — Ministère des Finances :</b>	
I. — Banque de France.....	5
II. — Banques de dépôt nationalisées.....	8
III. — Sociétés d'assurances nationalisées.....	15
<b>Deuxième partie. — Ministère de l'Industrie et du Commerce :</b>	
I. — Charbonnages de France et Houillères de bassin.....	25
II. — Electricité de France.....	39
III. — Gaz de France.....	44
IV. — Régie Nationale des Usines Renault.....	49
V. — Mines domaniales de potasse d'Alsace.....	55
VI. — Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières.....	61
<b>Troisième partie. — Présidence du Conseil :</b>	
I. — Union générale cinématographique.....	65
II. — Les Actualités françaises.....	69
<b>Quatrième partie. — Ministère des Travaux publics, des Transports et du     Tourisme :</b>	
I. — Société Nationale des chemins de fer français.....	75
II. — Régie autonome des Transports Parisiens.....	89
III. — Office National de la Navigation.....	98
<b>Cinquième partie. — Ministère des Travaux publics, des Transports et du     Tourisme (Aviation civile et commerciale) :</b>	
I. — Compagnie Nationale Air France.....	103
II. — Aéroport de Paris.....	111

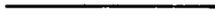
*Sixième partie.* — **Ministère des Travaux Publics, des Transports et du  
Tourisme (Marine marchande):**

- I. — Compagnie Générale Transatlantique..... 117
- II. — Compagnie des Messageries Maritimes..... 124

*Septième partie.* — **Ministère de la Défense Nationale (Air):**

- I. — Société Nationale de constructions aéronautiques du Nord..... 131
- II. — Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Aviation. 137

ANNEXE. — BILANS AU 31 DÉCEMBRE 1956 DE DIFFÉRENTES ENTREPRISES..... 143



## PREMIERE PARTIE

### MINISTERE DES FINANCES

---

#### I. — Banque de France.

Etant donné le rôle primordial joué par la Banque de France dans l'ensemble du système monétaire et bancaire du pays, il a semblé que dans le cadre du présent rapport, il convenait, comme l'an passé, de n'examiner que la gestion générale de la Banque, sans entrer dans une étude de la politique financière suivie par cet établissement.

Le total des opérations productives de la Banque de France s'est élevé au cours de l'exercice 1956 à 24.564 milliards contre 21.189 milliards en 1955.

Parmi ces opérations :

— *l'escompte* a porté sur 30.340.037 effets représentant au total 13.307 milliards. Par rapport à l'exercice précédent, on enregistre une diminution de 11,7 p. 100 du nombre des effets et une augmentation de 20,7 p. 100 de leur montant;

— *les avances à 30 jours sur effets publics* se sont élevées à 704 milliards en diminution de 82 milliards sur l'exercice précédent;

— *les avances sur titres* se sont élevées à 413 milliards, en diminution de 10 milliards par rapport à 1955.

Par ailleurs, le service des titres de la Banque de France a assuré la gestion des portefeuilles de 67.543 déposants représentant un montant de 9.120 millions.

En outre, la Banque a recueilli des souscriptions aux valeurs du Trésor à court terme pour un montant total de 1.064 milliards (contre 763 milliards en 1955) et a participé au placement :

— des Bons d'équipement industriel et agricole 5 % à 15 ans pour une valeur de 7.986 millions;

— de l'Emprunt national 5 % 1956 amortissable pour une valeur de 53.131 millions;

— des obligations Electricité de France 5 % 1956 pour un montant de 1.050 millions;

— des obligations Charbonnages de France 5 1/2 % 1956 pour un montant de 1.800 millions;

— des titres de la Caisse nationale de Crédit agricole 5 1/2 % 1956 pour un montant de 510 millions;

— des obligations Crédit national 5 1/2 % 1956 pour un montant de 950 millions;

— des obligations Crédit foncier de France 5 1/2 % 1956 pour un montant de 1.550 millions;

— des bons S.N.C.F. 5 1/2 % à 20 ans pour un montant de 2.698 millions.

Enfin, du point de vue de l'émission, la Banque de France a procédé à l'annulation de 445 millions de billets représentant un montant de 645 milliards et a, par contre, émis 481 millions de billets neufs pour un total de 1.618 milliards.

Les recettes de l'exercice 1956 se sont élevées à ..... 58.552 millions,

auxquels il faut ajouter :

— le report à nouveau de l'exercice 1955.	3.754	—
— le réescompte de l'exercice 1955....	3.811	—
— le revenu du portefeuille.....	1.355	—
— le reliquat d'exercices antérieurs...	255	—

et retrancher :

— le réescompte de 1956.....	— 4.412	—
------------------------------	---------	---

---

Soit un produit brut de..... 63.315 millions.

En contre-partie, les dépenses se sont élevées à 41.482 millions, se décomposant comme suit :

— dépenses d'administration.....	24.197 millions.
— impôts .....	15.373 —
— restitution au Trésor public du montant de la commission sur la circulation improductive .....	1.394 —
— prise en charge par la Banque des frais de gestion des offices des changes .....	518 —
	<hr/>
Total .....	41.482 millions.

Le bénéfice brut a donc été de 21.833 millions et a été réparti comme suit :

— arrérages des obligations non amorties.	90 millions.
— provision pour travaux immobiliers...	1.500 —
— provision pour renouvellement du matériel .....	50 —
— provision pour dommages de guerre...	280 —
— provision pour risques en cours.....	3.000 —
— versement à la Caisse de réserve des employés en vue de la reconstitution partielle des réserves mathématiques de la Caisse des retraites.....	7.000 —
— dividende à l'Etat.....	6.232 —
— report à nouveau.....	3.681 —
	<hr/>
Total .....	21.833 millions.

En ce qui concerne l'exercice 1957, les opérations productives de la Banque marquent dans l'ensemble une progression sensible par rapport à l'année précédente comme permet de le constater le tableau ci-après :

	MOYENNE 1956	MOYENNE 1957 jusqu'au 5 septembre.
	(En millions de francs.)	
Portefeuille d'escompte.....	1.457.000	1.910.572
Avances sur titres.....	9.239	11.327
Avances à 30 jours.....	12.601	18.407
Effets négociables achetés en France.....	244.817	290.733

Quant aux prévisions de dépenses de l'exercice 1957, elles s'établissent comme suit:

— dépenses d'administration.....	24.824 millions.
— charges fiscales.....	35.855 —

Total ..... 60.679 millions.

L'effectif du personnel de la Banque de France est resté très stable au cours de l'exercice 1956 ainsi qu'en témoigne le tableau ci-après:

	AGENTS titulaires.	AGENTS auxiliaires.	TOTAL
	31 décembre 1955.....	9.567	1.862
31 décembre 1956.....	9.740	1.678	11.418

## II. — Banques de Dépôts nationalisées.

### a) *Activité générale.*

Les quatre banques de dépôts nationalisées: Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir national d'escompte, Banque nationale pour le commerce et l'industrie, ont dans l'ensemble connu en 1956 un développement satisfaisant de leurs activités.

D'une manière générale, les banques ont disposé, au cours de cet exercice, de dépôts plus importants qu'en 1955. Toutefois cette progression a été freinée par les souscriptions aux différents emprunts tant publics (notamment emprunt national 5 %) que semi-publics et privés et aux augmentations de capital des sociétés. D'autre part, l'augmentation du portefeuille obligataire, joint aux besoins croissants des entreprises, a finalement abouti à resserrer les trésoreries bancaires et a conduit les banques à recourir d'une manière plus importante au réescompte.

Par ailleurs, on doit signaler les mesures prévues par les pouvoirs publics pour mettre un terme aux excès de la concurrence en matière d'intérêts créditeurs. La loi du 2 août 1956 a, en effet, puni d'amendes fiscales l'octroi d'intérêts supérieurs à ceux fixés par le Conseil national du Crédit.

Les importantes émissions de titres intervenues au cours de l'année et tout spécialement au cours du second semestre, ainsi que l'animation qui s'est manifestée en Bourse, ont procuré une importante activité aux départements « Affaires financières » des Banques.

Du point de vue de l'organisation matérielle, les banques nationalisées ont poursuivi le développement de la mécanisation de leurs services, notamment en ce qui concerne les services bourse et titres.

Le nombre des guichets ouverts par les quatre établissements financiers considérés à la date du 31 décembre 1956 était:

	CREDIT lyonnais.	SOCIETE générale.	COMPTOIR d'escompte.	B. N. C. I.
Sièges permanents.....	648	590	306	495
Sièges périodiques .....	879	758	441	538
Total.....	1.527	1.348	747	1.033

b) *Questions de personnel.*

Au 31 décembre 1956, les effectifs des quatre banques nationalisées étaient les suivants :

	CREDIT lyonnais.	SOCIETE générale.	COMPTOIR d'escompte.	B. N. C. I.
Employés .....	14.912	10.701	6.964	11.099
Gradés .....	6.587	4.937	3.131	5.255
Total.....	21.499	(a) 15.098	(b) 10.095	16.354

(a) Non compris 1.005 agents dans les bureaux d'outre-mer et à l'étranger.

(b) Non compris 1.132 agents dans les bureaux d'outre-mer et à l'étranger.

Du point de vue rémunération, le personnel des banques a bénéficié, au cours des années 1956 et 1957, des augmentations suivantes :

— au 1<sup>er</sup> janvier 1956: une majoration de salaires d'environ 5,3 %;

— au 1<sup>er</sup> avril 1956: une réduction des abattements de zones, ce qui s'est traduit pour la province par une augmentation générale moyenne de 2 %;

— au 1<sup>er</sup> octobre 1956: une majoration de salaires de 3,2 %;

— au 1<sup>er</sup> août 1957: une majoration de 5,5 %.

Enfin, il y a lieu de signaler que l'année 1957 a été marquée dans les banques par un mouvement de grève prolongé (du 10 au 29 juillet) (1).

(1) Pour les deux banques nationalisées les plus importantes, Crédit Lyonnais et Société Générale, le nombre d'heures perdues de ce fait a été respectivement de l'ordre de 700.000 et 500.000.

c) *Situation financière.*

Les tableaux ci-après résument les comptes d'exploitation des quatre banques nationalisées, pour l'exercice 1956 :

**CREDIT LYONNAIS**

**Compte d'exploitation de l'exercice 1956.**

(En millions de francs.)

DEBIT		CREDIT	
Charge des opérations commerciales .....	12.261	Produits des opérations commerciales .....	38.022
Perte sur portefeuille titres.....	1	Produits des opérations sur titres.....	5.448
Taxe sur les affaires.....	3.485	Produits du portefeuille titres....	279
Frais généraux :		Récupération taxes sur les affaires .....	3.170
— Dépenses de personnel.....	21.420	Amortissements devenus disponibles .....	»
— Impôts (patente, taxes sur les traitements, impôts divers à l'exclusion des taxes sur les affaires et de l'impôt sur les bénéfices) .....	1.572	Revenu des immeubles.....	175
— Provision pour impôt sur les bénéfices et rappels fiscaux exercices 1952-1954 .....	1.221		
— Autres frais.....	6.334		
Amortissements .....	151		
	<hr/> 46.455		
Solde bénéficiaire .....	639		
	<hr/> 47.094		<hr/> 47.094

Le solde bénéficiaire net de l'exercice 1956, soit 638.997.474 francs, a été réparti comme suit :

— attribution du dividende minimum garanti aux parts bénéficiaires non amorties .....	117.270.289
— affectation à la réserve légale.....	26.086.359
— dividende à l'Etat.....	297.000.000
— répartition complémentaire aux parts bénéficiaires.....	177.463.311
— tantièmes au Conseil d'administration.....	4.000.000
— report à nouveau.....	17.177.515

**SOCIETE GENERALE**

**Compte d'exploitation de l'exercice 1956.**

(En millions de francs.)

DEBIT	CREDIT
Charge des opérations commerciales .....	Produits des opérations commerciales (provisions et amortissements déduits).....
10.674,8	31.224,7
Pertes sur portefeuille titres... »	Produits des opérations sur titres (amortissements déduits) .....
Taxe sur les affaires.....	3.745,5
2.756,1	Produits du portefeuille titres.....
Frais généraux:	45,1
— Dépenses de personnel... 16.131,5	Récupération taxes sur les affaires .....
— Impôts (patente, taxes sur les traitements, impôts divers à l'exclusion des taxes sur les affaires et de l'impôt sur les bénéfices) .....	2.401,3
1.076,3	Revenu des immeubles.....
— Autres frais.....	39,4
4.484,1	
Balance avant impôt sur les bénéfices français et étrangers .....	
2.333,2	
<u>37.456</u>	<u>37.456</u>

Après règlement des différents impôts, le solde bénéficiaire de l'exercice s'est élevé à 610.852.487 francs et a été réparti comme suit:

— attribution du dividende minimum garanti aux parts bénéficiaires non amorties .....	91.591.297
— affectation à la réserve légale.....	26.000.000
— dividende à l'Etat.....	250.000.000
— répartition complémentaire aux parts bénéficiaires.....	129.460.653
— tantième au Conseil.....	4.000.000
— report à nouveau.....	109.800.537

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

**Compte d'exploitation de l'exercice 1958.**

(En millions de francs.)

DEBIT		CREDIT	
Charge des opérations commerciales .....	7.182	Produits d'opérations commerciales .....	19.837
Moins-value sur portefeuille titres .....	21	Produits des opérations sur titres.	2.465
Taxe sur les affaires.....	1.735	Produits du portefeuille-titres....	59
Frais généraux:		Revenu des immeubles.....	42
— Dépenses de personnel .....	10.641	Récupération taxes sur les affaires .....	1.667
— Impôts (patentes, taxes sur les traitements, impôts divers à l'exclusion des taxes sur les affaires et de l'impôt sur les sociétés).....	813		
— Autres frais .....	2.164		
	<u>13.618</u>		
Amortissements .....	340		
Impôt sur les sociétés.....	847		
Balance (solde bénéficiaire)....	327		
	<u>24.070</u>		<u>24.070</u>

Le solde bénéficiaire de l'exercice, soit 326.896.736 francs, a été réparti comme suit:

— attribution du dividende minimum garanti aux parts bénéficiaires non amorties .....	45.533.896
— attribution à la réserve légale.....	14.068.142
— dividende à l'Etat.....	150.000.000
— répartition complémentaire aux parts bénéficiaires.....	72.359.754
— tantièmes au Conseil d'administration.....	4.000.000
— attribution aux parts de fondateur.....	2.170.479
— report à nouveau.....	38.764.465

**BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

**Compte d'exploitation de l'exercice 1956.**

(En millions de francs.)

DEBIT		CREDIT	
Charge des opérations commerciales .....	12.724	Produits des opérations commerciales .....	32.997
Perte sur portefeuille-titres.....	14	Produits des opérations sur titres.	3.170
Taxe sur les affaires.....	2.802	Produits du portefeuille-titres...	133
Frais généraux:		Récupération taxes sur les affaires .....	2.751
— Dépenses de personnel.....	16.180	Revenu des immeubles.....	119
— Impôts (patente, taxes sur les traitements, impôts divers à l'exclusion des taxes sur les affaires et de l'impôt sur les bénéfices) .....	1.040		
— Provision pour autres impôts .....	662		
— Autres frais.....	4.605		
Amortissements .....	835		
	<hr/> 38.862		
Solde bénéficiaire.....	308		
	<hr/> 39.170		
	<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/> 39.170

Le solde bénéficiaire de 308.206.175 francs a été réparti comme suit:

— attribution du dividende minimum garanti aux parts bénéficiaires non amorties .....	33.397.815
— affectation à la réserve légale.....	14.000.000
— dividende à l'Etat.....	200.000.000
— répartition complémentaire aux parts bénéficiaires.....	55.009.985
— tantièmes au conseil d'administration.....	4.000.000
— report à nouveau.....	1.798.375

Pour l'exercice 1956, le total des dividendes versés à l'Etat par les banques nationalisées s'est élevé à 897 millions de francs.

### III. — Sociétés d'assurances nationalisées.

#### LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES NATIONALISÉES

##### *Physionomie générale de l'exercice 1956.*

L'année 1956 a été pour les sociétés d'assurances nationalisées une année d'expansion et s'est traduite en définitive par une augmentation des encaissements de l'ordre de 27.200 millions de francs, soit un pourcentage d'augmentation de 15,5 % par rapport à l'année précédente; ce taux est légèrement supérieur au coefficient d'augmentation de 1955 sur 1954 qui était de 13,6 %.

Toutefois, cette augmentation se répartit assez inégalement entre les différentes branches d'activité de l'industrie des assurances. Elle est très importante pour les sociétés pratiquant les opérations d'assurances contre les accidents et les risques divers, atteignant 14 milliards et près de 20 % par rapport à 1955; elle est moins importante, encore que très sensible, pour les sociétés d'assurances sur la vie, qui ont encaissé 6 milliards de plus, soit 14 % par rapport à 1955, et pour les sociétés de capitalisation (1.055 millions et 9 % en plus sur 1955); enfin elle n'atteint que 5 %, soit 1.250 millions, pour les sociétés d'assurances contre l'incendie. Mais ces pourcentages différents ne traduisent pas exactement l'effort de développement accompli par les diverses branches, ni leur situation réelle.

##### *Branches « vie » et « capitalisation ».*

Les progrès de l'assurance sur la vie ont été sensibles en 1956 puisque l'augmentation des primes a été, comme on vient de le voir, de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en premier lieu la conséquence d'un certain retour aux notions traditionnelles de la prévoyance individuelle et à la constitution de capitaux, suivant les méthodes habituelles de l'épargne; cette tendance a été encouragée par la stabilité

relative de la monnaie au cours des années antérieures et par les avantages fiscaux qui ont été accordés aux souscripteurs de contrats. Mais elle est due aussi au développement des régimes de prévoyance complémentaires de la Sécurité sociale. Ce développement, lié à l'accroissement des salaires et au besoin toujours plus grand de sécurité recherché par les individus, paraît devoir se poursuivre et même s'amplifier dans l'avenir par suite de l'extension de ces régimes à de nouvelles catégories de salariés.

Il en résulte toutefois une modification de la structure des portefeuilles des sociétés d'assurances sur la vie, dans lesquels les opérations collectives prennent une place de plus en plus considérable, au détriment, dans une certaine mesure, des opérations traditionnelles fondées sur le principe de la cotisation personnelle et de la capitalisation financière.

Par ailleurs, la création récente de nouvelles formes d'épargne: sociétés d'investissements à capital variable et fonds communs de gestion, va constituer, pour les opérations traditionnelles des sociétés d'assurances sur la vie, une concurrence certaine. Les sociétés intéressées vont donc, sans doute, être obligées, comme certaines le font déjà, d'offrir à leur clientèle des combinaisons susceptibles de l'intéresser aux bénéfices financiers réalisés sur les opérations de placement des fonds. Cette remarque s'applique également aux sociétés de capitalisation pour lesquelles cette nouvelle forme de concurrence sera probablement assez sensible d'autant plus que les opérations de capitalisation sont loin d'avoir rattrapés en pourcentage l'importance qu'elles avaient en 1939, ce qui est incontestablement l'une des conséquences de la détérioration monétaire intervenue depuis cette époque.

#### *Branche « incendie ».*

Le développement modeste des encaissements de l'assurance incendie, passé de 17.140 millions en 1955 à 18.415 millions en 1956, ne traduit pas l'effort des sociétés pour maintenir et développer cette branche, l'une des plus anciennes et des mieux entrées dans les habitudes modernes. Cet accroissement limité s'explique par la concurrence qui existe, d'une part, entre les sociétés d'assurances et certaines formes favorisées d'assurance

mutualiste et, d'autre part, entre les sociétés entre elles, et, qui se traduit par une réduction du taux des tarifs et l'augmentation de l'étendue des garanties accordées aux assurés.

Une telle concurrence profite évidemment, en apparence, aux assurés, spécialement aux entreprises industrielles; mais elle n'est pas sans danger lorsque le taux des primes s'abaisse trop en dessous des tarifs, car ces réductions ne sont pas consenties en raison de la diminution des risques, mais simplement en raison de l'avantage commercial que l'on croit obtenir en constituant un portefeuille incendie important, même s'il est doté de ressources insuffisantes pour faire face aux sinistres. D'ailleurs, les résultats techniques de cette branche, encore favorables pour les risques qualifiés de « simples », deviennent nettement moins bons et parfois franchement mauvais pour la couverture des risques « industriels » où la concurrence sur le taux des primes joue le plus vivement, et ce, au moment même où le prix de la construction immobilière et des biens assurés tend à augmenter sensiblement.

Il est donc à craindre que l'assurance contre l'incendie, qui avait déjà été particulièrement malmenée pendant la période 1941-1948 mais s'était depuis complètement redressée, ne connaisse à nouveau des moments difficiles.

#### *Branche « accidents ».*

Dans cette branche, la plus grosse augmentation des recettes a été procurée par l'assurance contre les accidents d'automobiles; les encaissements pour les seules affaires France et Algérie des sociétés nationalisées sont passés de 28.844 millions en 1955 à 38.500 millions en 1956, soit une augmentation de plus de 35 %. Une telle augmentation est la conséquence à la fois du relèvement des tarifs autorisé au mois de septembre 1955 par le Ministre des Finances et qui a eu son plein effet en 1956, des efforts faits par les sociétés pour réduire les rabais accordés et enfin de l'augmentation du parc automobile français, tant à quatre roues qu'à deux roues.

Si important que puisse paraître cet accroissement des ressources de cette branche, il ne s'est pas révélé suffisant, puisque les sociétés ont constaté une perte technique de 4.696 millions de francs, inférieure sans doute à celle de 1955 qui avait

atteint 5.700 millions de francs, mais néanmoins encore très élevée. Cette insuffisance de recettes a été finalement comblée par le revenu des valeurs mobilières et des immeubles appartenant aux sociétés et par des bénéfices financiers.

Il convient de signaler que cette situation est tout à fait comparable à celle de l'ensemble des sociétés françaises du secteur privé et des sociétés étrangères travaillant en France, et que, d'après le Président de la Fédération française des Sociétés d'assurances, la perte totale de la branche automobile a été en 1956 de l'ordre de 18 milliards. La situation dans de nombreux pays étrangers n'est guère plus favorable; c'est ainsi que les sociétés britanniques d'assurance contre les accidents d'automobiles ont été obligées d'augmenter leurs tarifs de 33 % au mois de mai 1957.

De tels chiffres montrent l'importance du problème que l'assurance contre les accidents d'automobiles doit résoudre et de la nécessité d'aider les sociétés à rétablir l'équilibre de leurs opérations. C'est dans ce but que deux décisions récentes du Ministre des Finances ont autorisé, l'une en septembre 1957, un relèvement de 15 % des tarifs, l'autre en janvier 1958, une révision des bases de tarification qui doit procurer un appréciable supplément de recettes aux sociétés.

Ces mesures représenteront dans l'ensemble une augmentation des tarifs d'environ 30 % par rapport à 1955; néanmoins il n'est pas certain qu'elles seront suffisantes pour redresser la situation, notamment en raison des condamnations toujours plus élevées prononcées par les tribunaux à l'encontre des responsables d'accidents.

En tout état de cause, le problème de l'assurance automobile ne constitue qu'un des aspects de ceux soulevés par la circulation automobile. En effet, s'il est juste de faire payer aux assurés le prix réel de l'assurance contre les accidents, car l'assurance n'est autre chose qu'une vaste mutualité à laquelle chacun apporte ses risques et sa contribution, il est, par contre, évident que l'équilibre financier des sociétés d'assurances ne peut être trouvé dans une perpétuelle hausse des tarifs, venant s'ajouter aux charges, pesant déjà sur les propriétaires de véhicules à moteur.

Les accidents d'automobiles causent chaque année des pertes importantes en vies humaines et provoquent d'irréparables inva-

lités et d'innombrables dégâts matériels. D'après le Ministre des Travaux publics, le chiffre des accidents mortels de la circulation a atteint en 1956, 8.283, et celui des blessés 180.614. Il est donc indispensable d'agir, non pas seulement sur les conséquences financières de cette situation, mais aussi sur ses causes directes, notamment par une meilleure définition des risques, le développement des moyens de prévention, l'amélioration du réseau routier, une meilleure résistance des véhicules en cas d'accident, sans omettre les moyens susceptibles d'inculquer aux automobilistes et aux conducteurs de véhicules à deux roues, le respect d'un minimum de discipline et de prudence.

### *Branches diverses.*

Parmi les autres branches d'assurances, il convient de signaler l'assurance maritime qui, comme l'assurance incendie, traverse une crise due à l'excès de la concurrence sur le taux des primes; il en résulte une stagnation du volume des primes, lequel n'a pratiquement pas varié entre 1955 et 1956, et une diminution de la qualité des résultats de l'exploitation.

L'assurance grêle a enregistré des résultats peu favorables dus aux mauvaises conditions météorologiques.

L'assurance contre les accidents du travail, pour la partie qui ne relève pas de la Sécurité sociale, a donné des résultats moins bons que ceux de 1955, tout en restant équilibrée. Mais aucune de ces branches ne présente, pour les sociétés d'assurance, la même importance que celles examinées plus haut.

### *Opérations des sociétés nationalisées françaises sur les marchés extérieurs.*

L'activité des sociétés nationalisées dans les territoires d'outre-mer et dans les pays d'Afrique du Nord, orientée surtout vers les branches d'« assurances-dommages », n'a que faiblement augmenté de 1955 à 1956. La part des assurances contre les accidents du travail est très importante dans le volume total des affaires et tout changement dans l'organisation actuelle de la couverture de ce risque aurait pour conséquence de réduire l'activité des sociétés et l'importance de leurs investissements

dans ces territoires. D'autre part, les difficultés politiques survenues dans plusieurs de ces pays n'ont pas été sans avoir des conséquences sur l'activité économique et les opérations d'assurances.

Quant aux opérations effectuées à l'étranger, elles sont réalisées, soit par des succursales et figurent dans ce cas directement dans les comptes des entreprises, soit par filiales constituées sous la forme de sociétés de droit local, dont les résultats ne sont repris dans les comptes des sociétés nationalisées que par la voie de la réassurance. Si on a pu constater pour les premières, en 1956, une légère augmentation des encaissements, il est plus difficile de savoir ce qui s'est passé pour les filiales. Néanmoins, l'ensemble des réassurances acceptées avait sensiblement augmenté en 1956.

#### *Perspectives de l'exercice 1957.*

L'exercice 1957, pour lequel il est difficile de réunir actuellement des renseignements comptables précis, semble d'une manière générale, devoir être tout à fait comparable à l'exercice 1956. Les sociétés vie paraissent avoir maintenu leur production au niveau de l'année précédente, avec une nouvelle poussée des assurances collectives. Les nouveaux tarifs calculés sur une table de mortalité récente et qui se traduit par une diminution des primes aux assurés n'entreront en vigueur qu'à partir de 1958 et n'auront pas d'effets sur les résultats de 1957. L'assurance contre les accidents d'automobiles a certainement augmenté ses encaissements, mais les pertes techniques seront, pour beaucoup de sociétés, de l'ordre de celles constatées en 1956. L'assurance incendie a supporté des charges de sinistres plus élevées, mais doit rester encore dans l'ensemble bénéficiaire ; quant à l'assurance maritime, elle se trouve dans la même situation que l'année précédente.

#### *Les résultats financiers.*

Les deux tableaux ci-après totalisent, en ce qui concerne l'exercice 1956 et pour l'ensemble des sociétés nationales d'assurances, d'une part, les résultats de l'exploitation technique, d'autre part, ceux de la gestion générale.

**Comptes résumés de l'ensemble des sociétés d'assurances nationalisées pour 1956.**

I. — *Exploitation technique.*

	1956	
	Débit.	Crédit.
	(En millions de francs.)	
Primes nettes.....	»	201.726,3
Sinistres payés nets, tirages, échéances, rachats....	86.857,6	»
Participation des assurés.....	3.219,9	»
Variation de la réserve pour risques en cours.....	4.865,1	»
Variation de la réserve pour sinistres à payer.....	18.441,3	»
Variation des autres réserves techniques.....	1.568,1	»
Variation des réserves mathématiques.....	31.524,8	»
Intérêts bruts crédités aux réserves mathématiques.	»	7.448,6
Frais généraux et impôts.....	25.211,1	»
Commissions .....	44.118,9	»
Solde des cessions:		
Intérêts crédités.....	511,7	»
Autres postes.....	»	1.047,5
Autres éléments de Débit et de Crédit.....	»	437,6
Résultats techniques.....	»	5.658,5
<b>Total .....</b>	<b>216.318,5</b>	<b>216.318,5</b>

II. — *Gestion générale.*

	1956	
	Débit.	Crédit.
	(En millions de francs.)	
Résultats techniques.....	5.658,5	»
Résultats de la gestion spéciale « Accidents du Travail » .....	»	124,9
Résultats sur portefeuille mobilier et immobilier :		
Revenus .....	»	17.362,9
Amortissements réglementaires des immeubles.....	144,8	»
Autres postes.....	»	4.242,1
Résultats sur change.....	41,5	»
Intérêts nets crédités aux réserves mathématiques..	6.937,0	»
Variation des réserves réglementées :		
Réserve de garantie.....	819,6	»
Réserve spéciale de réévaluation mobilière et immobilière .....	118,6	»
Réserve spéciale pour cautionnements à l'étranger .....	42,7	»
Réserve pour cautionnement.....	35,6	»
Réserve spéciale pour fluctuations de change..	2,8	»
Réserve de capitalisation.....	135,0	»
Réserve de prévoyance pour le personnel.....	89,4	»
Réserve pour amortissements des emprunts :		
Variation des réserves libres.....	1,784,2	»
Variation des provisions.....		
Variation des commissions d'acquisition à amortir .....	»	8,9
Intérêts aux parts bénéficiaires.....	243,1	»
Dividende à l'Etat.....	826,2	»
Participation des Assurés au solde créditeur.....	1.637,7	»
Autres éléments de Débit ou de Crédit.....	3.222,1	»
<b>Total .....</b>	<b>21.738,8</b>	<b>21.738,8</b>

Les résultats techniques globaux des sociétés d'assurances nationalisées accusent donc pour 1956 un déficit de 5.658 millions, voisin de celui de l'exercice précédent (5.677 millions). Cette situation est due principalement au déficit du risque accident. Quoi qu'il en soit, ce déficit a pu être largement compensé par les produits du portefeuille. Ainsi, malgré les craintes que l'on peut avoir du fait de la détérioration de la branche automobile, la situation des sociétés dont il s'agit reste, en définitive, satisfaisante et elles ont pu verser au Trésor des dividendes pour un montant total de 826 millions, soit approximativement la même somme qu'en 1956 (835 millions).

On doit toutefois signaler que l'industrie des assurances ne peut se développer d'une manière satisfaisante qu'en période de stabilité des prix. L'assurance est, en effet, une opération qui se déroule dans le temps et qui a besoin, par conséquent, d'un niveau des prix constant. Dans le cas contraire, la hausse du coût de la vie agit rapidement sur les frais généraux et le montant des sinistres, alors que les encaissements n'augmentent qu'avec beaucoup plus de retard. L'instabilité monétaire provoque à la fois une diminution des résultats et une aggravation des charges. Les hausses de prix intervenues depuis deux ans risquent ainsi d'avoir un effet fâcheux sur l'équilibre des sociétés d'assurances, malgré les efforts que peuvent faire ces sociétés.

Enfin, il convient de se demander, dès maintenant, quelles seront les conséquences pour l'industrie française de l'assurance de la réalisation du Marché commun. Il semble qu'il en résultera une aggravation de la concurrence telle, qu'elle sera susceptible d'imposer d'importantes modifications de structure à certaines entreprises nationalisées. Etant donnée l'extrême multiplicité des organismes qui se partagent à l'heure actuelle les risques assurables, il est probable que des regroupements et des transferts d'activité s'avéreront nécessaires. Par ailleurs, certaines sociétés seront visiblement amenées à renforcer leur capital qui est à l'heure actuelle nettement trop faible eu égard à l'importance de leurs activités.

## DEUXIEME PARTIE

### MINISTERE DE L'INDUSTRIE

---

#### I. — Les Charbonnages de France et les Houillères de bassin.

##### a) *Exploitation générale.*

L'année 1956 a été marquée par une forte tension sur le marché charbonnier, en raison, d'une part, du développement rapide des consommations provoqué par l'expansion économique, d'autre part, de la fermeture du canal de Suez qui en raréfiant les produits pétroliers a augmenté la demande de combustibles solides. En outre, la rigueur de l'hiver a augmenté la consommation des foyers domestiques.

La production des Houillères nationales a été en 1956 de 56.181.000 tonnes, soit très sensiblement la même qu'en 1955 (56.223.000 tonnes). Le programme de l'exercice prévoyait la production de 57.768.000 tonnes mais n'a pu être réalisé du fait notamment du rappel ou du maintien sous les drapeaux de plusieurs milliers de jeunes mineurs, de grèves et d'un accroissement sensible de l'absentéisme.

Par contre le rendement moyen a sensiblement augmenté, dépassant même les prévisions.

Les industries annexes ont pour leur part connu en 1956 un développement important de leur production, supérieur souvent à 10 p. 100.

Les tableaux ci-après résument cette situation :

**Evolution de la production nette par bassin au cours  
des quatre derniers exercices.**

	1953	1954	1955	1956
	(En milliers de tonnes.)			
Nord—Pas-de-Calais .....	27.554	28.705	29.101	23.583
Lorraine .....	12.001	12.996	13.157	13.286
Loire .....	3.460	3.330	3.355	3.432
Cévennes .....	2.875	2.819	2.841	2.909
Blanzly .....	2.589	2.612	2.582	2.641
Aquitaine .....	2.020	1.910	2.138	2.185
Provence .....	1.087	1.133	1.260	1.413
Auvergne .....	1.120	1.092	1.185	1.168
Dauphiné .....	542	536	604	564
Ensemble des bassins..	53.248	55.133	56.223	56.181

**Rendement moyen par bassin du personnel du fond.**

	1954	1955	1956
	(En kilogrammes.)		
Nord—Pas-de-Calais .....	1.349	1.426	1.484
Lorraine .....	2.214	2.257	2.275
Loire .....	1.429	1.477	1.535
Cévennes .....	1.321	1.406	1.456
Blanzly .....	1.682	1.745	1.873
Aquitaine .....	1.392	1.497	1.593
Provence .....	2.150	2.337	2.432
Auvergne .....	1.291	1.444	1.531
Dauphiné .....	1.318	1.601	1.603
Ensemble des bassins (moyenne) .....	1.519	1.599	1.662

**Production des industries annexes au cours des exercices 1955 et 1956.**

	1955	1956
Agglomération (en milliers de tonnes).....	4.823	5.274
Coke (en milliers de tonnes).....	5.601	6.555
Gaz (en millions de mètres cubes).....	2.498	2.972
Electricité (en millions de kWh).....	8.922	10.379
Goudron (en tonnes).....	241.184	278.557
Benzol (en tonnes).....	61.104	71.499
Sulfate d'ammoniaque (en tonnes).....	61.433	69.417
Produits de synthèse :		
Azote (en tonnes).....	118.300	144.400
Méthanol (en tonnes).....	9.900	12.100
Produits étyléniques (en tonnes de C <sub>2</sub> H <sub>4</sub> ).....	5.600	8.800

En 1957, la production du charbon qui avait plafonné l'année précédente a repris sa progression et s'est élevée pour l'ensemble des mines françaises à plus de 59 millions de tonnes.

Ce progrès de la production est dû pour une part à l'amélioration du rendement. Le « rendement fond » dépasse, en effet, 1.700 kg contre 1.662 kg en 1956. Par ailleurs, un autre élément favorable a été la décision prise par le Gouvernement de rendre à la mine les ouvriers du fond appelés sous les drapeaux, après 4 mois de service militaire. Enfin, un certain nombre d'ouvriers ont pu être recrutés en Italie.

De leur côté, les industries annexes ont connu en 1957 une grande activité. La production des centrales minières a été de 11,2 milliards de kWh, soit 7,8 p. 100 de plus qu'en 1956. Les Houillères ont produit ainsi 20,5 p. 100 du total de l'électricité consommée en France. De même la production d'agglomérés a atteint 5,8 millions de tonnes, soit une augmentation de 9,7 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. La production des cokeries, limitée par la capacité des batteries en service, fait ressortir une augmentation d'une année à l'autre, de 1,6 p. 100.

*Prix :*

Au cours des exercices 1956 et 1957 les Charbonnages de France ont procédé à plusieurs augmentations de prix :

- en juillet 1956 une hausse d'environ 4 p. 100;
- en mai 1957 une hausse de l'ordre de 8 p. 100;
- à compter du 11 novembre 1957 les prix des charbons ont subi une nouvelle majoration d'environ 6,5 p. 100.

Par contre, et malgré ces majorations, la généralisation de l'opération 20 p. 100 qui a rendu applicable au charbon le taux de change de 420 francs pour un dollar, a ramené le prix, départ mine, des charbons français à un niveau sensiblement égal à celui des prix, départ mine, des charbons allemands.

A titre indicatif on trouvera, ci-après, un tableau comparatif du prix à la tonne, pour un certain nombre de produits en France, en Belgique et en Allemagne :

	N O R D	L O R R A I N E	R H U R	B E L G I Q U E
Coke métallurgique.....	8.300	9.000	8.115	11.215
Fines à coke.....	5.860	5.750	6.150	7.400
Criblés gras.....	6.620	6.450	6.540	8.100
Fines 1/2 grasses.....	6.060	»	5.815	7.320
Grains maigres.....	6.920	»	6.925	8.675
Noix maigres.....	11.130	»	9.400	13.370
Fines brutes maigres.....	4.760	»	5.815	6.305
Boulets ordinaires.....	6.870	7.150	8.090	8.845

b) *Travaux neufs.*

Au cours des exercices 1956 et 1957, les Charbonnages de France ont :

— achevé l'exécution de la tranche A (1) des travaux dits de « grands ensembles » visant à développer l'extraction de la houille;

— poursuivi la mise en œuvre des travaux de la tranche B (1);

— lancé dans le cadre du troisième plan de modernisation un nouveau programme : la « tranche C ».

Cette tranche intéresse, pour le moment, trois bassins :

— le bassin de Lorraine, où les accords franco-allemands sur la revision de l'amodiation du Warndt ont créé une situation difficile qui nécessite des travaux neufs importants pour retrouver des tonnages de remplacement.

— le bassin de Blanzky, auquel est confiée la mise en exploitation du gisement de Lons-le-Saunier.

— le bassin d'Auvergne qui serait éventuellement chargé de la remise en activité du gisement de l'Aumance.

Le tableau ci-après résume les dépenses d'investissements des Charbonnages de France pour les exercices 1956 (résultats), 1957 et 1958 (prévisions) ainsi que les modalités du financement de ces dépenses.

---

(1) Les tranches A et B correspondent respectivement au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> plan de modernisation.

**Dépenses d'investissements et financement de ces dépenses.**

(En millions de francs, T. V. A. incluse.)

	EXERCICE 1956	EXERCICE 1957 (prévisions).	EXERCICE 1958 (prévisions).
	(En millions de francs.)		
<i>Dépenses d'investissements:</i>			
Grands ensembles Houille.	17.270	21.547	18.700
Agglomération .....	673	1.720	600
Habitations .....	9.787	10.329	11.000
Industries de la Houille...	17.817	26.904	25.200
<b>Total travaux neufs.</b>	<b>45.547</b>	<b>60.500</b>	<b>55.500</b>
Intérêts intercalaires.....	1.622	2.500	2.500
Participations et prêts....	1.184	1.000	1.000
Remboursements F. M. E..	3.697	»	»
Remboursement à long terme .....	2.398	4.100	4.700
	<b>54.448</b>	<b>68.100</b>	<b>63.700</b>
<i>Ressources:</i>			
Récupération T. V. A....	5.851	7.000	7.000
Ressources propres (a)....	4.811	5.700	3.000
F. I. D. E. S. ....	24.000	17.400	15.000
Emprunts et crédits (c)...	19.786	38.000	38.700
	<b>54.448</b>	<b>68.100</b>	<b>63.700</b>
Travaux à moyen terme (b)..	19.423	23.300	24.500
Total des ressources propres a + b.....	24.234	29.000	27.500
Remboursement crédits ban- caires (d).....	11.914	13.700	12.600
Total des emprunts et crédits c + d.....	31.700	51.700	51.300

c) *Questions de personnel.*

A l'heure actuelle, les houillères françaises, comme du reste la quasi totalité de l'industrie, souffre d'une pénurie de main-d'œuvre, que le rappel ou le maintien sous les drapeaux de jeunes soldats a encore aggravée. Pour pallier cette situation les Charbonnages se sont efforcés d'étendre leur recrutement et, d'autre part, ont pu obtenir du Gouvernement, comme on vient de le voir, certaines mesures particulières concernant la libération anticipée par l'armée des jeunes mineurs.

Au cours des deux exercices considérés, les effectifs dans les mines de houille ont varié comme suit :

	31 DECEMBRE 1955	31 DECEMBRE 1956	31 DECEMBRE 1957
Fond .....	143.205	141.819	144.641
Jour .....	65.015	63.562	62.022
<b>Total .....</b>	<b>208.220</b>	<b>205.381</b>	<b>206.663</b>

*Rémunérations :*

En 1956, les rémunérations des mineurs ont été régies par le protocole d'accord du 27 décembre 1955. En application de ce protocole les mesures suivantes sont intervenues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956 :

— le salaire de base du jour a été porté de 97 francs à 101 francs.

La revalorisation fond/jour a été fixée à 17,33 p. 100 et le salaire de base du fond a été en conséquence fixé à 118,50.

— la prime de productivité a été modifiée; elle comprend trois parties :

a) Une part mensuelle (en principe 2.000 francs) acquise pour un rendement fond et jour de 1.050 kg;

b) Une part annuelle, fixée à 6.000 F pour 1956;

c) Une prime de résultat avec un complément lié à l'assiduité.

En mars 1957, un nouveau protocole a été signé qui a apporté les aménagements suivants à la rémunération du personnel :

— les salaires de base du fond et du jour sont portés respectivement à 128 francs et 108,50 francs ;

— la part mensuelle de la prime de productivité est constituée par une prime fixe de 80 francs par poste de travail ;

— il est attribué « une prime de charbon » égale à 3 p. 100 des salaires.

Au 1<sup>er</sup> août 1957, une nouvelle modification des rémunérations est intervenue, en application de l'article 12 du statut du mineur modifié par le décret du 2 février 1955. Aux termes de ce texte, le salaire de base des mineurs doit être révisé en cas de variation égale ou supérieure à 5 p. 100 de l'indice des prix à la consommation familiale à Paris. Cette variation étant intervenue au mois de juillet, les salaires de base du fond et du jour ont été portés respectivement à 113,88 francs et 134,35 francs.

Au 16 décembre 1957, les salaires de base des mineurs ont été majorés à nouveau de 5,40 p. 100 par le jeu de l'article 12 du statut.

#### d) *Situation financière (1).*

Au début de l'exercice 1956, la situation financière des Charbonnages de France apparaissait comme franchement mauvaise. D'une part, les prix du charbon se trouvaient bloqués à un niveau inférieur à celui de 1952; d'autre part, les augmentations de salaires intervenues au cours de l'année 1955 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956 imposaient à l'entreprise des charges d'exploitation croissantes que le développement des rendements était loin de compenser. On pouvait donc craindre que le déficit de l'exercice n'atteigne une trentaine de milliards.

En cours d'année, deux séries de mesures sont venues redresser en partie cette situation : d'une part, une majoration de prix de 4 p. 100 à compter du mois de juillet 1956, d'autre part, des allègements de charges financières et salariales accordés par l'Etat et représentant une aide d'environ 9 milliards.

---

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 des Charbonnages de France figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> vol.) du projet de loi de finances pour 1958, page 90.

En définitive, le déficit de l'année 1956 a été ramené à 14 milliards.

En 1957, la situation financière des Houillères a été influencée par les faits suivants :

D'une part :

— des augmentations de salaires représentant au total une charge supplémentaire de l'ordre de 24 milliards pour l'exercice (30 milliards en année pleine) ;

— une majoration de 50 p. 100 de la cotisation de sécurité sociale payée par les entreprises minières au titre du risque vieillesse (soit 5 milliards).

En contre-partie :

— l'attribution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957, pour un total de 265 milliards, d'une dotation en capital qui se traduit par un allègement des charges financières annuelles des Charbonnages de France de 8,2 milliards.

— des hausses de prix représentant au total, pour l'exercice, une recette supplémentaire d'environ 14 milliards.

En définitive, l'exercice 1957 se solde par un déficit d'une vingtaine de milliards.

Le jeu en année pleine des hausses du prix des charbons intervenues au cours de l'exercice 1957 devrait procurer en 1958 aux Charbonnages de France des ressources complémentaires importantes qui, théoriquement, réduiraient le déficit du prochain exercice aux environs de 6 milliards; malheureusement, il est à craindre que d'ici là de nouvelles augmentations de salaires et de nouvelles hausses des prix des produits et services nécessaires aux houillères viennent bouleverser ces perspectives.

Les deux tableaux ci-après résument les recettes et les dépenses des Charbonnages de France pour les exercices 1956 et 1957.

**Compte d'exploitation générale de l'exercice 1956.**

(Ensemble des Bassins.)

I. — *Variation des stocks* (en milliards de francs):

Stocks en fin d'exercice.....	48,2
Stocks au début d'exercice.....	47,9
Variation .....	+ 0,3

II. — *Charges d'exploitation de l'exercice* (en milliards de francs):

1) Achats .....	87,1
2) Dépenses de personnel.....	193,2
3) Frais généraux.....	1,8
4) Charges financières.....	16
5) Amortissements et provisions.....	44,4
6) Impôts et Taxes.....	44,3
	386,8

III. — *Recettes d'exploitation de l'exercice. — Taxes comprises* (en milliards de francs):

1) Ventes de combustibles.....	281,1
2) Autres ventes.....	65,1
3) Travaux de l'entreprise en dehors de l'exploitation générale...	23,9
4) Compensation charges salariales.....	2,5
	372,6

IV. — *Résultats* (en milliards de francs):

1) Résultat du compte d'exploitation.....	— 13,9
2) Solde profits et pertes sur exercices antérieurs et exceptionnels.	— 0,7
3) Résultat du compte profits et pertes.....	— 14,6

**Etat des prévisions de recettes et dépenses pour l'exercice 1957.**

(Ensemble des Bassins.)

I. — *Variation des stocks* (en milliards de francs) :

Stocks en fin d'exercice.....	47,2
Stocks au début d'exercice.....	48,2
Variation .....	<u>— 1</u>

II. — *Charges d'exploitation de l'exercice* (en milliards de francs) :

1) Achat .....	85
2) Dépenses de personnel.....	220
3) Frais généraux.....	2
4) Charges financières.....	17,3
5) Amortissements et provisions.....	47
6) Impôts et taxes.....	49
	<u>420,3</u>

III. — *Recettes d'exploitation de l'exercice. — Taxes comprises* (en milliards de francs) :

1) Ventes de combustibles.....	306
2) Autres ventes.....	72,6
3) Travaux de l'entreprise en dehors de l'exploitation générale..	22
	<u>400,5</u>

IV. — *Résultats* (en milliards de francs) :

1) Résultat du compte d'exploitation.....	— 20,8
2) Solde profits et pertes sur exercices antérieurs et exceptionnels.	— 0,7
3) Résultat du compte profits et pertes.....	<u>— 21,5</u>

e) *Filiales.*

Les tableaux ci-après résument l'activité au cours de l'exercice 1956 des principales filiales des houillères de bassin.

	OBJET SOCIAL	CAPITAL	PARTICIPATION du bassin.	CHIFFRE d'affaires pour l'exercice 1956.	EFFECTIFS au 31 décembre 1956.
		Francs.	P. 100.	(En millions de fr.)	
<i>Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais.</i>					
Ammonia .....	Exploitation d'usines de fabrication d'ammoniaque synthétique et de sulfate d'ammoniaque.	288.000.000	36,6	1.439	236
Ammoniaque de Liévin.....	Fixation de l'azote sous toutes ses formes, notamment sous forme d'ammoniaque synthétique.	192.000.000	50	1.234	265
Courrières-Kuhlmann .....	Fabrication de carburants et produits de synthèse.	720.000.000	49	3.681	656
Ethylène Plastique .....	Fabrication et vente de matières plastiques dont les polymères d'éthylène constituent la base principale.	600.000.000	50	5.944	116
Ethyl Synthèse .....	Transformation, achat et vente de dérivés de la houille.	600.000.000	50	75	46
Finalens .....	Fabrication et vente de produits chimiques et d'engrais.	1.096.000.000	57,90	3.244	915
Huiles, goudrons et dérivés .....	Traitement des houilles, lignites et de leurs dérivés.	855.000.000	62,5	4.759	651
Industrielle et commerciale du cuivre....	Commerce de cuivre brut ou ouvré.....	21.600.000	80	1.343	66
Marle Kuhlmann.....	Fabrication et vente de produits chimiques.	480.000.000	50	2.349	450
Union chimique et minière.....	Fabrication de produits chimiques et d'engrais azotés.	120.000.000	42	(1)	174
Société forestière Douaisienne de Reboisement.	Exploitation de forêts (bois de mines)....	32.000.000	76,50	143	75

(1) Réparti entre les participants: Ammoniaque de Liévin — Grande-Paroisse — H. B. N. P. D. C.

	OBJET SOCIAL	CAPITAL	PARTICIPATION du bassin.	CHIFFRE d'affaires pour l'exercice 1956.	EFFECTIFS au 31 décembre 1956.
		Francs.	P. 100.	(En millions de fr.)	
Société de contrôle et de réception de Combustible (Socor).	Contrôle et réception des combustibles.	20.000.000	25	102	79
Parisienne de Réception de Combustibles (Paréco).	Transport et réception de combustibles...	120.000.000	33,30	4.159	53
Rouennaise de Transport et Réception de combustibles (Rotréco).	Transport et réception de combustibles...	3.600.000	50	101,3	»
<i>Houillères du Bassin de Lorraine.</i>					
Société Strasbourgeoise des Combustibles (1 <sup>er</sup> avril 1955 au 31 mars 1956).	Vente de combustible .....	54.000.000	42,34	1.811	(1)
Société des Bétons Gaz Lorrains (SO. BE. GA. LOR.).	Fabrication et commerce d'un matériau dit Béton Gaz et de tout matériau de construction similaire obtenu par utilisation des suies provenant des centrales thermiques des Houillères du Bassin de Lorraine.	150.000.000	51,86	119,3	(1)
Société UGILOR (Société de formation récente).	Fabrication et vente de produits chimiques.	800.000.000	50	(1)	(1)
Société de Vente des Cokes lorrains (1 <sup>er</sup> avril 1956 au 31 mars 1957).	Vente de coke.....		34,40	3.489	(1)
Société Lorraine charbonnière (1 <sup>er</sup> avril 1955 au 31 mars 1956).	Vente de combustible.....	72.000.000	59	374	(1)
Société Lorraine Gazière (Lorgaz).....	Revaloriser l'écoulement de cokeries.....	22.800.000	38,15	(2) 48,9	»

(1) Renseignements non parvenus.

(2) Société Lorraine Gazière — Cotisations aux cokeries.

	OBJET SOCIAL	CAPITAL	PARTICIPATION du bassin.	CHIFFRE d'affaires pour l'exercice 1956.	EFFECTIFS au 31 décembre 1956.
<i>Houillères du Bassin des Cévennes (1).</i>		Francs.	P. 100.	(En millions de fr.)	
Méridionale des Combustibles.....	Commerce de combustibles.....	25.000.000	99,9	1.004	101
Société Commerciale charbonnière du Gard.	Vente et achat des charbons et activités annexes.	1.010.000	99	1.752	20
<i>Houillères du Bassin d'Aquitaine.</i>					
Usine chimique et métallurgique de Decazeville.	Exploitation des Usines métallurgiques et chimiques situées à Decazeville dans toutes leurs activités actuelles.	600.000.000	50	2.433	941
<i>Houillères du Bassin de Provence</i>					
S.O.M.E.C.A. (2).....	Opérations se rattachant directement ou indirectement au chauffage industriel ou domestique, à l'utilisation des combustibles de toute nature, à l'étude, prise de brevet, fabrication, vente de tout matériel et appareillage se rapportant au chauffage et à l'équipement industriel.	35.000.000	93,5	45	47

(1) Une organisation spéciale existe dans le Bassin des Cévennes pour la vente du charbon qui se fait par l'intermédiaire de sociétés de vente.

(2) Cette société a été constituée pour la mise au point de la combustion des charbons flambants du Bassin.

## II. — Electricité de France.

### a) *Exploitation générale.*

La forte progression de la demande d'électricité constatée ces dernières années a continué à se manifester en 1956 et 1957.

Au cours de l'exercice 1956, la consommation apparente (pertes comprises) s'est élevée pour l'ensemble de la France à 53,9 milliards de kWh, en augmentation de 8,80 p. 100 sur l'année précédente. La consommation de 1957 est d'environ 57,80 milliards de kWh, en augmentation de 7,20 p. 100 sur 1956.

En 1956, la consommation nationale a été couverte à raison de 52 p. 100 par de l'énergie thermique et 48 p. 100 par de l'énergie hydraulique. Pour 1957, ces chiffres sont respectivement de 56 p. 100 et 44 p. 100.

Dans ce total, la part représentée par la production propre d'Electricité de France a été de 30,4 milliards de kWh (28,43 milliards de kWh en 1955), se répartissant comme suit :

- usines hydro-électriques: 19.700 millions de kWh ;
- usines thermiques : 10.700 millions de kWh.

Le surplus de la consommation a été couvert par la production des centrales minières et sidérurgiques, des usines de la Compagnie nationale du Rhône, etc.

### b) *Investissements.*

Les investissements nouveaux intéressant la production et mis en service en 1956 concernent, d'une part, des installations hydrauliques, d'autre part, des centrales thermiques.

#### *Installations hydrauliques :*

— Luz II (Hautes-Pyrénées)....	73 millions de kWh.	
— Deux groupes de Fessenheim.	670	—
— Saut de Vezoles (Tarn).....	12	—
— Pressy (Haute-Savoie).....	94	—
— Feissons (Savoie).....	56	—
— Le Fournel (Hautes-Alpes)...	27	—

En outre, le nouveau barrage de Plan-d'Amont (Savoie) a permis d'augmenter de 35 millions de kWh la capacité en énergie des réservoirs saisonniers.

*Installations thermiques :*

- Creil (Oise) : 3 groupes de 115.000 kW ;
- Porcheville (Seine-et-Oise) : 2 groupes de 115.000 kW.

Du point de vue du transport et de la distribution, les investissements ont porté, en premier lieu, sur le réseau de transport d'énergie à très haute tension, qui s'est accru en 1956 de plus de 900 km de lignes. D'autre part, les réseaux de distribution se sont augmentés de quelque 7.400 km de lignes.

Parallèlement, Electricité de France a poursuivi les opérations de grand équipement prévues au 2<sup>e</sup> plan, notamment :

— l'aménagement du Rhin : chutes de Fessenheim et de Vogelgrun ;

— l'usine marémotrice de la Rance. Une loi du 2 août 1956 a autorisé le barrage de l'estuaire de la Rance. La préparation de la mise en chantier de l'usine marémotrice se poursuit. Cette usine comprendra 38 groupes turbines-alternateurs du type « bulbe » de 9.000 kW chacun et sa production annuelle atteindra 800 millions de kWh ;

— utilisation de l'énergie atomique : le premier groupe produisant de l'énergie d'origine nucléaire a été mis en service à Marcoules fin septembre 1956. La construction des groupes annexés aux réacteurs G2 et G3 se poursuit. Ils donneront chacun 25.000 kW électriques nets. Ces groupes seront exploités par Electricité de France en liaison avec le Commissariat à l'Énergie atomique.

Par ailleurs, Electricité de France a entrepris la réalisation d'un programme propre de centrales nucléaires. La Centrale E. D. F. 1 de Chinon doit être mise en service à la fin de 1959 ; sa puissance sera d'environ 60.000 kW électriques nets.

— Gaz de Lacq : Electricité de France a conclu un accord avec la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine en vue de l'affectation à la production d'électricité du tiers du potentiel du gisement de gaz de Lacq. Des centrales thermiques seront construites à Lacq et à Bordeaux.

Le tableau ci-après indique le montant des dépenses d'investissements d'Electricité de France et les modalités de leur financement pour les exercices 1956 et 1957.

DEPENSES	1956	1957 (a)	FINANCEMENT	1956	1957 (a)
	(En millions de francs)			(En millions de francs.)	
Equipement hydroélectrique .....	41.600	91.500	Prêts du F. I. D. E. S..	75.800	77.200
Equipement thermique .....	26.400		Emprunts obligataires.	20.000	65.200
Transports d'énergie..	15.800	19.000	Crédits bancaires.....	35.000	25.000
Distribution et répartition .....	43.400	47.000	Ressources propres...	19.700	15.000
Travaux complémentaires de premier établissement .....	6.900	7.500			
Charges annexes d'équipement .....	16.400	18.000			
<b>Totaux .....</b>	<b>150.500</b>	<b>183.000</b>	<b>Totaux .....</b>	<b>150.500</b>	<b>183.000</b>

(a) Chiffres provisoires.

### c) Personnel.

Au cours des exercices 1956 et 1957, les effectifs d'Electricité de France ont légèrement augmenté :

	31 DECEMBRE	31 DECEMBRE	31 DECEMBRE
	1955	1956	1957
<i>Agents statutaires :</i>			
Cadres .....	5.211	5.489	5.741
Maîtrise .....	15.533	16.350	17.702
Employés et ouvriers.....	53.142	53.257	53.639
	73.886	75.096	77.082
<i>Agents temporaires.....</i>	3.025	3.214	3.200
<i>Agents hors classification.....</i>	62	70	72
<b>Total .....</b>	<b>76.973</b>	<b>78.380</b>	<b>80.354</b>

Du point de vue rémunération, les agents d'Electricité de France ont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1956, bénéficié des augmentations suivantes :

— au 1 <sup>er</sup> janvier 1956.....	+ 1,1 %
— au 1 <sup>er</sup> mai 1956.....	+ 2,3 %
— au 1 <sup>er</sup> août 1956.....	+ 1,1 %
— au 1 <sup>er</sup> décembre 1956.....	+ 1,1 %
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1957.....	+ 4,8 %
— au 1 <sup>er</sup> avril 1957.....	+ 4,6 %

d) Situation financière (1).

Le tableau ci-après retrace le compte d'exploitation d'Electricité de France pour les exercices 1956 et 1957 (prévisions).

CHARGES	1956	1957	PRODUITS	1956	1957
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Stocks au début de l'exercice .....	42.009	46.267	Stocks en fin d'exercice .....	46.267	52.409
Achats de matières et de marchandises....	93.862	108.746	Ventes de marchandises et produits finis .....	313.572	345.331
Personnel .....	84.106	91.434	Ventes de déchets....	1.893	1.445
Impôts et taxes.....	28.181	30.837	Production d'immobilisation .....	51.062	53.201
Frais pour biens meubles et immeubles..	33.796	33.619	Produits accessoires...	2.406	1.807
Transports .....	8.290	9.372	Produits financiers....	1.844	1.733
Fournitures extérieures .....	9.400	7.822	Ristournes .....	550	702
Frais de gestion générale .....	3.723	4.704	Solde débiteur.....	1.897	»
Frais financiers.....	44.025	45.362			
Amortissements et provisions .....	72.099	73.698			
Solde créditeur.....	»	4.767			
<b>Totaux .....</b>	<b>419.491</b>	<b>456.628</b>	<b>Totaux .....</b>	<b>419.491</b>	<b>456.628</b>

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 d'Electricité de France figure à l'annexe II (volume 3) du projet de loi de finances pour 1958, page 12.

e) *Filiales.*

Les principales filiales d'Electricité de France sont :

— *l'Electricité de Strasbourg*, société anonyme au capital de 625 millions, dont E. D. F. détient 77 p. 100 des actions, ayant pour activité la production et la distribution d'énergie électrique. Son chiffre d'affaires a dépassé, en 1956, 4,5 milliards et ses effectifs sont de l'ordre de 1.060 personnes;

— *la Société normande d'énergie et de vapeur*, dont E. D. F. possède 50 p. 100 du capital, et qui a pour objet la production de vapeur et accessoirement d'électricité. Son chiffre d'affaires est de 312 millions ;

— *la Société pour le développement des applications de l'électricité*, dans laquelle E. D. F. est largement majoritaire (89 p. 100), et qui a pour objet la propagande en faveur de l'utilisation de l'électricité. Le chiffre d'affaires de cette société, qui emploie 43 personnes, a été en 1956 de 293 millions ;

— *la Société de contrôle et de réception des combustibles*, dont E. D. F. et G. D. F. détiennent ensemble 72 p. 100 du capital, et qui a pour activité la vérification de la qualité des charbons utilisés par ces entreprises. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1956 a été de 102 millions ;

— *la Société d'hygiène et d'assainissement de la région du Nord*, dont E. D. F. détient la moitié du capital, et qui a pour activité l'incinération d'ordures ménagères avec production de vapeur et d'énergie électrique. Chiffre d'affaires de l'exercice 1956 : 66 millions. Effectifs : 47 personnes.

— *les Forces hydrauliques de Meuse*, société dans laquelle la participation d'E. D. F. est de 61 p. 100. Le chiffre d'affaires de cette société est de l'ordre de 50 millions ;

— *les Forces motrices du Chatelot*, société suisse de production d'énergie, dont E. D. F. détient la moitié du capital. Le chiffre d'affaires est de l'ordre de 3 millions de francs suisses.

Les autres filiales d'E. D. F., principalement des sociétés immobilières, ont une importance généralement réduite.

### III. — Gaz de France.

#### a) *Exploitation générale.*

Au cours de l'exercice 1956, les ventes de gaz ont atteint 3.400 millions de mètres cubes (à 4.200 calories), contre 3.108 millions de mètres cubes en 1955. Les fournitures ont été assurées à raison des deux tiers par les installations de Gaz de France et le solde par des achats de gaz naturel, de gaz des cokeries minières et sidérurgiques et de gaz des raffineries.

La production propre de Gaz de France est passée de 2.410 millions de mètres cubes en 1955 à 2.503 millions de mètres cubes en 1956. Par ailleurs, l'entreprise a produit en 1956 2.530.000 tonnes de coke, contre 2.223.000 tonnes l'année précédente.

Le nombre des abonnés domestiques s'est accru de plus de 100.000 en 1956 et atteignait au 31 décembre 5.338.000.

Pour 1957, les prévisions d'activité de Gaz de France sont les suivantes :

— quantités de gaz produites.	2.559 millions de mètres cubes.
— achats de gaz.....	1.593 millions de mètres cubes.
— variation gazométrique....	— 415 millions de mètres cubes.
<hr/>	
Total .....	4.037 millions de mètres cubes.

Du point de vue des prix et des tarifs, le coût moyen du charbon distillé est passé de 6.609 francs la tonne en 1955 à 6.962 francs en 1956, et celui des produits pétroliers de 15.422 francs à 16.821 francs ; par contre, le prix moyen du gaz acheté a été ramené de 8,09 francs à 8,03 francs. D'autre part, le prix de vente du coke est passé de 6.598 francs à 7.284 francs par tonne.

En revanche, le prix maximum de vente du gaz a été abaissé de 10 p. 100 à 20 p. 100, suivant les localités, par l'arrêté du 15 mai 1956. En contre-partie, une subvention compensatrice a été accordée à Gaz de France.

## b) Investissements.

Dans le domaine de la production, Gaz de France a, en 1956, mis en service à la cokerie d'Alfortville un deuxième gazomètre, ainsi qu'un important ensemble pour la production d'un million de mètres cubes/jour de gaz de pointe.

Par ailleurs, des travaux ont été poursuivis en province concernant les installations de craquage de fuel ainsi que celles de distribution de propane et de gaz résiduaux des raffineries.

Du point de vue transport et distribution, on doit signaler la pose de 500 km de canalisations haute pression, de 127 km de canalisations à moyenne pression et de 1.478 km de réseaux à basse pression.

Enfin, les travaux de stockage souterrain entrepris dans la région parisienne à Beynes ont été poursuivis. A la fin de 1956, 4 millions de mètres cubes de gaz étaient déjà stockés dans le réservoir naturel; la mise en exploitation progressive de l'ouvrage est en cours et conduira, à partir de 1959, à un soutirage annuel possible de 150 millions de mètres cubes.

Pour l'avenir, la politique d'investissements de Gaz de France se trouve conditionnée par l'exploitation du gisement de Lacq. En coopération avec la Société nationale des Pétroles d'Aquitaine et la Compagnie française du Méthane, un important programme de canalisation est envisagé en vue d'assurer le transport de quantités de gaz pouvant atteindre 8 millions de mètres cubes (à 9.000 calories) (a) par jour. Il est en particulier envisagé, en dehors du Sud-Ouest, d'amener le gaz de Lacq, à Nantes, dans la région parisienne et dans la région lyonnaise.

Parallèlement est prévue la disparition de nombreux ateliers de distillation de houille.

Toutefois, les besoins de coke de la sidérurgie étant en expansion constante, la production de gaz manufacturé continuera malgré tout à se développer.

---

(a) Le gaz de Lacq a une puissance calorifique plus que double de celle du gaz de houille.

Pour l'exercice 1957, les prévisions de dépenses et de financement des investissements de Gaz de France sont les suivantes :

DEPENSES	FINANCEMENT		
(En millions de francs.)			
I. — <i>Programme normal.</i>			
Cokeries .....	1.300	Prêts du F.I.D.E.S.....	21.800
Usines .....	3.330	Ressources propres .....	4.900
Transport .....	2.460	Emprunts et crédits bancaires.	9.100
Gaz de l'Est et région parisienne .....	5.195		
Réservoirs souterrains .....	1.870		
Distribution .....	13.900		
Divers .....	2.745		
Charges annexes .....	2.000		
	32.800		
Remboursement d'emprunt....	1.000		
Remboursement de crédits bancaires .....	2.000		
	35.800		35.800
Total .....	35.800		35.800
II. — <i>Programme spécial (gaz de Lacq).</i>			
Dépenses de travaux.....	5.800	Prêt de la Caisse des dépôts et consignations .....	6.000
Charges annexes.....	200		
	6.000		
Total .....	6.000	Total .....	6.000

c) *Questions de personnel.*

Au cours des deux exercices considérés, les effectifs de Gaz de France sont restés sensiblement constants.

Nombre d'agents au :

— 31 décembre 1955 : 32.143 ;

— 31 décembre 1956 : 32.091 ;

— 31 décembre 1957 : 32.150.

Les rémunérations des agents de Gaz de France ont suivi la même évolution que celles des agents d'Electricité de France, le personnel des deux entreprises ayant un statut commun.

d) *Situation financière (1).*

Les recettes et les dépenses d'exploitation de Gaz de France pour les exercices 1956 et 1957 sont retracées dans le tableau ci-après.

DEPENSES	1956	1957	RECETTES	1956	1957
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Charbon distillé.....	32.666	34.660	Gaz .....	74.988	79.470
Produits pétroliers....	2.474	3.760	Coke .....	18.663	19.980
Achats de gaz aux tiers.	11.262	12.720	Autres produits.....	2.867	3.110
Frais de personnel....	28.440	30.060	Redevances branchements et compteurs.	7.001	9.140
Autres charges d'exploitation .....	24.096	14.800	Autres recettes.....	4.613	4.690
Frais des services centraux .....	2.556	3.580	Déficit d'exploitation..	2.883	3.400
Amortissements, gros entretien et provisions .....	15.953	16.930			
Charges financières...	4.439	4.740			
Variation g a z o m é - trique .....	- 871	- 1.460			
<b>Totaux .....</b>	<b>111.015</b>	<b>119.790</b>	<b>Totaux .....</b>	<b>111.015</b>	<b>119.790</b>

Pour 1958, les prévisions de recettes et de dépenses de Gaz de France s'équilibrent à 133.200 millions.

e) *Filiales.*

Le tableau ci-après résume l'activité des principales filiales de Gaz de France au cours de l'exercice 1956.

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de Gaz de France figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 66.

FILIALES	CAPITAL (en millions).	PARTICIPATION de G. D. F.	OBJET SOCIAL	CHIFFRES d'affaires pour l'exercice 1956.	RESULTATS financiers de l'exercice 1956.	EFFECTIFS au 31 décembre.
Société pour le développement de l'industrie du gaz en France.	1	99 %	Développement dans l'ordre scientifique et industriel de l'industrie gazière.	75.472.312	— 1.014	17
Compagnie d'éclairage et de chauffage par le gaz de la ville de Thouars.	0,15	85 %	Eclairage et chauffage par le gaz de la ville de Thouars.	33.778.000	— 3.800.000	11
Société des fours à coke de Montluçon.	24,7	45 %	Traitement des combustibles, et spécialement carbonisation de la houille.	295.471.000	+ 1.707.194	62
Société nationale des gaz du Sud-Ouest.	50	30 %	Transport et commercialisation du gaz naturel dans le Sud-Ouest.	3.640.000.000	+ 834.757	(a)
Société mulhousienne du gaz.....	90	49 %	Production et vente de gaz de ville.	770.135.124	+13.166.225	262
Compagnie normande d'éclairage....	7	99 %	Exploitation d'entreprises gazières..	60.000.000	+ 500.000	16
Union gazière Est, Nord, Nord-Ouest.	0,5	93 %	Achat et vente de coke.....	500.000.000	+ 4.183	13
Union gazière lyonnaise.....	0,1	96 %	Achat et vente de coke.....	858.237.361	+ 515.823	5
Union gazière du Sud-Est.....	0,5	92 %	Achat et vente de coke.....	1.217.950.893	+ 498.124	18
Union gazière du Sud-Ouest.....	0,2	87 %	Achat et vente de coke.....	617.257.330	+ 115.759	2

(a) La société n'a pas de personnel propre.

#### IV. — Régie Nationale des Usines Renault.

##### a) *Exploitation générale.*

En 1956, plusieurs facteurs défavorables sont venus contrarier le développement du marché français de l'automobile, notamment la création d'une taxe à la possession et le rationnement des carburants consécutif aux événements de Suez. Toutefois, la vitalité de ce marché est telle que ces événements ont simplement entraîné un léger ralentissement du rythme d'expansion de la production de véhicules automobiles et non une récession. Pour l'ensemble des constructeurs français, la production a été en 1956 de 827.000 véhicules, contre 725.000 l'année précédente, soit un accroissement de 14 p. 100, que l'on doit considérer, eu égard aux difficultés rencontrées, comme fort satisfaisant.

Pour sa part, la Régie Nationale des Usines Renault a réussi à maintenir le développement de sa production à un niveau particulièrement brillant (24 p. 100 de véhicules fabriqués de plus qu'en 1955) et a par conséquent accru sa part relative dans l'ensemble de la production française.

Le tableau ci-après résume la production de la Régie pour les trois derniers exercices :

	1954	1955	1956
Véhicules de tourisme.....	157.851	176.392	219.140
Véhicules industriels.....	42.929	45.495	45.119
Tracteurs agricoles.....	3.841	6.252	10.013
<b>Total .....</b>	<b>204.621</b>	<b>228.139</b>	<b>274.272</b>
Autorails .....	45	27	29
Moteurs échange standard.....	17.534	19.023	19.306
Moteurs divers.....	1.279	1.845	1.294

On remarque que si la production de véhicules industriels est restée stable au cours des exercices considérés, celles des véhicules de tourisme et des tracteurs agricoles a progressé d'une manière très importante.

En 1957, la production de la Régie Renault a atteint 317.443 véhicules automobiles, dont 269.540 voitures particulières. La Division du Matériel agricole, de son côté, a vu sa production s'élever à 18.867 tracteurs. La Division du Matériel ferroviaire a fabriqué, indépendamment des revisions de matériel qui constituent une part importante de son activité, 61 automotrices, locotracteurs, voitures de métro et remorques.

Dans le domaine de l'exportation, la Régie a fait un effort particulièrement important. Le nombre de véhicules vendus sur les marchés extérieurs qui en 1955 était de 46.370 est passé à 54.030 en 1956.

**Exportations de véhicules Renault en 1956**

(non compris l'Union française).

	VOITURES particulières.	VEHICULES industriels.	TOTAL
Europe .....	36.349	2.238	38.527
Amérique du Nord.....	5.364	»	5.364
Amérique du Sud.....	1.280	149	1.429
Asie .....	5.722	281	6.003
Océanie .....	1.523	69	1.592
Afrique .....	953	102	1.055
Total .....	51.191	2.839	54.030

En 1957, la Régie a accentué nettement son effort et a exporté 91.058 véhicules hors de la zone franc, ce qui représente une augmentation des ventes en devises de 68,5 p. 100 par rap-

port à 1956. En particulier, aux Etats-Unis, 30.781 voitures ont été vendues, soit *un accroissement de 885 p. 100* par rapport à 1956.

Comme on le sait, les constructeurs français d'automobiles ont pris l'engagement vis-à-vis du Gouvernement de réserver, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1957, aux marchés extérieurs les deux tiers de l'accroissement de leur production de voitures particulières et dérivées, à l'exclusion des véhicules destinés à la Défense nationale.

La Régie Renault a jusqu'à présent largement satisfait à cet engagement comme en témoigne le tableau ci-après :

	DU 1 <sup>er</sup> AVRIL 1956 au 31 janvier 1957.	DU 1 <sup>er</sup> AVRIL 1957 au 31 janvier 1958.
Production (1).....	222.256. (A)	265.671 (B)
Exportations .....	47.974 (C)	82.884 (D)
Augmentation de la production.....	(B) — (A)	= 43.415
Entre 1956-1957 et 1957-1958, les deux tiers de cette augmentation représentent.....	(B) — (A) × 2	= 28.950
	3	
Augmentation effective des exportations.....	(D) — (C)	= 34.910

(1) A l'exclusion des véhicules militaires.

Ainsi la Régie Renault, qui, en application des accords passés avec le Gouvernement, devait exporter 28.950 véhicules supplémentaires pendant la période considérée, en a exporté, en fait, 34.910, soit 80,4 p. 100 de son accroissement de production.

D'autre part, les ventes en Union française ont augmenté pendant la même période de 6.300 véhicules par rapport à l'année précédente. En définitive, la quasi-totalité de l'augmentation de production de la Régie a été vendue hors métropole pendant la période considérée.

b) *Questions de personnel.*

L'augmentation de la production de la Régie nationale Renault a entraîné un développement corrélatif des effectifs :

ETABLISSEMENTS	NOMBRE TOTAL D'AGENTS			
	30 juin 1955.	31 déc. 1955.	30 juin 1956.	31 déc. 1956.
Billancourt .....	35.110	35.143	36.502	36.804
Choisy-le-Roi .....	1.040	1.066	1.214	1.227
Flins .....	2.948	3.321	4.500	5.131
Le Mans.....	6.441	6.723	7.555	8.008
Orléans .....	444	441	471	524
Directions régionales....	5.420	5.547	5.670	5.773
	51.403	52.241	55.712	57.470

*Rémunérations :*

Au cours de l'année 1956 et en application de l'accord social passé le 15 septembre 1955 entre la Direction générale de la Régie et les représentants des syndicats, le personnel a bénéficié à cinq reprises d'une augmentation de salaire de 1 p. 100, soit au total, en fin d'année, 5,15 p. 100 du salaire du 1<sup>er</sup> janvier.

Par ailleurs, la Régie Renault a mis en place un régime de retraite complémentaire géré par une Caisse interentreprise qui, outre Renault, groupe diverses sociétés privées (Tuboméca, Dassault, etc.).

Ce régime, qui a été approuvé par un référendum du personnel le 10 février 1956 (91 p. 100 des votes pour), permet de verser, au bout de trente ans de services et à soixante-cinq ans d'âge, en sus de la retraite de la sécurité sociale, une allocation complémentaire égale à 34,20 p. 100 du salaire de la dernière année.

Le financement en est assuré par une cotisation fixée actuellement à 2,50 p. 100 des salaires, dont 1,50 p. 100 à la charge de la Régie et 1 p. 100 à la charge de l'employé.

c) *Situation financière (1).*

L'exercice 1956 s'est soldé pour la Régie Nationale des Usines Renault par un bénéfice brut d'exploitation de 4.421 millions, qui, après imputation des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs et de l'impôt sur les bénéfices, s'est traduit par un produit net de 2.680 millions, très voisin de celui de l'exercice précédent (2.624 millions).

Sur ce produit, 750 millions ont été répartis au personnel et une somme égale versée à l'Etat, le surplus a été affecté aux réserves.

On trouvera ci-après l'analyse comparée du compte d'exploitation de la Régie pour les exercices 1955 et 1956.

CHARGES			PRODUITS		
	1955	1956		1955	1956
	(En millions de fr.)			(En millions de fr.)	
Achats de matière.....	60.132	75.205	Variation des stocks....	— 376	+ 6.604
Frais de personnel.....	47.269	54.571	Ventes .....	142.485	169.611
Impôts .....	22.438	28.559	Déchets .....	883	1.027
Frais pour biens meubles et immeubles...	2.169	2.693	Apports .....	1.814	»
Transports .....	2.559	2.931	Production d'immobilisations .....	2.534	1.814
Fournitures extérieures.	1.561	1.715	Produits accessoires....	407	537
Frais de gestion générale .....	1.592	1.898	Produits financiers.....	662	789
Frais financiers.....	673	1.067	Ristournes .....	6	7
Amortissements .....	6.681	6.441	Résultats d'exploitation des succursales à l'étranger .....	26	24
Provisions .....	193	912			
Solde créditeur.....	3.174	4.421			
	148.441	180.413		148.441	180.413

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Régie Nationale des Usines Renault figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 198.

On constate que de 1955 à 1956 le chiffre d'affaires de la Régie a augmenté d'environ 20 p. 100. Cette progression s'est poursuivie au cours de l'exercice 1957, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 215 milliards.

d) *Les filiales.*

Le tableau ci-dessous résume l'activité en 1956 des différentes filiales de la Régie Renault :

NOM	CHIFFRE d'affaires.	EFFECTIFS	ACTIVITE
	(En millions.)		
Société des aciers fins de l'Est.....	14.539	1.997	Production: 185.500 tonnes d'acier
Société nouvelle des Usines de Pont- lieue .....	1.823	639	17.600 tonnes d'acier
Société nouvelle de roulement.....	4.204	1.979	10.094.000 roulements à bille.
Société algérienne des automobiles Renault .....	4.548	638	Vente de véhicules neufs: 6.330 voitures.
Société marocaine des automobiles Renault .....	2.110	288	2.808 voitures.
Société tunisienne des automobiles Renault .....	900	136	1.034 voitures.
Compagnie africaine des automobiles Renault .....	2.341	343	1.866 voitures.
Compagnie d'exploitation automo- bile au Cameroun.....	1.344	328	963 voitures.
Renault incorporated U. S. A. ....	1.018	58	3.762 voitures.
Société espagnole des automobiles Renault .....	3.850	48	5.392 voitures.
Société pour la vente des automo- biles Renault en Suisse.....	1.361	67	2.821 voitures.
Renault automobile Gesellschaft fur Deutschland .....	1.668	142	3.558 voitures.
Renault Limited (Grande-Bretagne).	901	221	1.716 voitures.
Agence belge des automobiles Renault .....	1.138	200	2.919 voitures.
Diffusion industrielle et automobile par le crédit.....	19.721	229	Vente à crédit.
Société anonyme des établissements Saprar .....	2.022	235	Fabrication d'accessoires.
Compagnie d'exploitation automo- bile .....	672	327	Transports routiers: 6.592.995 kilomètres parcourus.

## V. — Mines domaniales de potasse d'Alsace.

### a) *Exploitation générale.*

On rappelle que les concessions du bassin potassique alsacien sont essentiellement réparties entre deux entreprises principales :

- les Mines domaniales de potasse d'Alsace, établissement public de l'Etat ;
- la Société anonyme des Mines de Kali-Sainte-Thérèse.

Au lendemain de la Libération, une décision du Ministre de la Production industrielle imposa aux deux entreprises une communauté d'exploitation dirigée par l'administration des Mines domaniales. Ce régime, bien qu'ayant, au départ, un caractère provisoire, est, avec certaines modifications, toujours en vigueur. Cette situation présente du reste certains inconvénients qui seront examinés au paragraphe *e* ci-après.

Quoi qu'il en soit, l'exploitation du bassin de potasse d'Alsace est caractérisée depuis la Libération par une expansion croissante ; l'extraction, comptée en tonnes métriques nettes de sels bruts, s'est élevée à : 624.362 tonnes en 1945 ; 2.616.283 tonnes en 1946 ; 4.537.435 tonnes en 1953 ; 5.448.741 tonnes en 1954 ; 6.401.311 tonnes en 1955 ; 6.743.954 tonnes en 1956.

Le tableau ci-après résume l'évolution de la production des *Mines domaniales considérées isolément* :

ANNEES	EXTRACTION DE SELS bruts.	PRODUCTION DE POTASSE pure.
	(En tonnes.)	
1945 .....	624.362	66.725
1946 .....	2.616.283	321.373
1953 .....	4.527.435	632.785
1954 .....	5.448.741	798.291
1955 .....	6.401.311	905.620
1956 .....	6.743.954	1.032.615

Ce très important développement de la production a été obtenu sans accroissement des effectifs, grâce à une mécanisation poussée des travaux du fond.

b) *Investissements.*

En 1956, les sommes affectées aux investissements par les Mines domaniales se sont élevées à 2.750 millions de francs.

Les travaux ont porté essentiellement sur :

- des aménagements de puits;
- l'équipement des moulins;
- l'aménagement des centrales et chaufferies.

Les sommes investies en 1956 ont été intégralement couvertes par les amortissements, dont le montant s'est élevé à 3.497 millions de francs.

Le programme de travaux neufs pour 1957 porte principalement sur une série de travaux et d'aménagements destinés à porter la production annuelle des Mines domaniales à 4 million 600.000 tonnes de potasse pure.

Il est prévu par ailleurs l'achèvement de 228 logements nouveaux.

Les dépenses prévues s'élèvent à environ 5.100 millions.

Les amortissements normaux de l'exercice devant être de l'ordre de 2,5 milliards, le complément devra être assuré par un prélèvement sur les revenus de 1956 et un appel à l'emprunt.

c) *Questions de personnel.*

Depuis le début de 1956, les effectifs du personnel occupé par les Mines domaniales ont accusé les variations suivantes :

	31 DECEMBRE 1955	31 DECEMBRE 1956	31 AOÛT 1957
Ouvriers .....	10.955	11.430	11.158
Cadres .....	1.625	1.684	1.738
Totaux.....	12.580	13.114	12.896

L'augmentation du pourcentage des cadres est liée directement au développement de la mécanisation.

Du point de vue rémunération, le personnel des Mines domaniales a bénéficié, au cours des deux derniers exercices, des augmentations suivantes :

— au 1<sup>er</sup> janvier 1956, une augmentation moyenne de 8,75 p. 100, comprenant une majoration de 4 p. 100 environ des salaires de base et une augmentation sensible des primes de productivité. Par ailleurs, des avantages supplémentaires ont été accordés au titre du logement, du chauffage et des congés;

— au 1<sup>er</sup> janvier 1957, une nouvelle augmentation de salaire de 8 p. 100 a été accordée;

— au 1<sup>er</sup> août 1957 est intervenue une nouvelle majoration de 4,96 p. 100.

d) *Situation financière.*

Le tableau ci-dessous résume le compte d'exploitation des Mines domaniales de potasse d'Alsace pour l'exercice 1956.

PRODUITS	CHARGES
Millions de francs,	Millions de francs,
Vente de marchandises .....	Achat de matières et marchandises .....
25.996.995	5.967.672
Ventes de déchets....	Frais de personnel....
160.099	12.489.291
Pénalités sur marchés.	Impôts et taxes.....
59	681.803
Travaux faits par l'entreprise .....	Frais pour biens meubles et immeubles...
706.828	1.926.221
Produits accessoires....	Transports et déplacements .....
743.353	403.316
Produits financiers.....	Fournitures extérieures .....
305.146	664.339
Ristournes et remises..	Frais de gestion générale .....
2.961	234.856
Augmentation des stocks .....	Frais financiers.....
1.309.192	491.363
	Dotations de l'exercice:
	Amortissements..
	3.497.133
	Provisions .....
	388.708
	26.744.702
29.224.633	Solde créditeur.....
	2.479.931
	29.224.633

NOTA. — Les Mines domaniales étant chargées, depuis la libération de l'Alsace, de l'exploitation de toutes les concessions du bassin, les diverses rubriques du compte d'exploitation enregistrent les opérations concernant cette exploitation de l'ensemble. Pour rétablir le solde relatif à l'exploitation des seules Mines domaniales, il est ajouté régulièrement au compte « frais de gestion générale » la part de Kali-Sainte-Thérèse dans le bénéfice d'exploitation (239 millions en 1955, rien en 1956) ou au compte « Produits accessoires » le déficit d'exploitation de cette société (rien en 1955, 212 millions en 1956).

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 des Mines domaniales de potasse d'Alsace figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 314.

Après application des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice disponible ressort à 642.715.259 francs et a été réparti comme suit :

— versement au Trésor public d'une dividende égal à 5 p. 100 du montant du fonds de dotation .....	200.000.000 F.
— prélèvement au profit du personnel et des œuvres sociales.....	64.000.000
— répartition complémentaire au Trésor public .....	266.960.000
— départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.....	45.120.000
— chambres d'agriculture.....	37.600.000
— porteurs de parts bénéficiaires.....	26.320.000
— report à nouveau.....	2.715.259
	642.715.259 F.

Pour 1957, les prévisions de recettes et de dépenses d'exploitation des Mines domaniales se résument comme suit :

Millions de francs.	Millions de francs.
<i>Produits:</i>	<i>Charges:</i>
Ventes de sels..... 26.659	Personnel .....
Recettes diverses..... 882	Matières et fournitures..... 7.428
Produits accessoires et financiers .....	Frais de gestion..... 2.618
780	Impôts, frais financiers..... 1.350
	Dotations de l'exercice..... 2.780
	27.532
28.321	Solde créditeur..... 789
	28.321

e) *Rapports entre les Mines domaniales et la Société de Kali-Sainte-Thérèse.*

Le seul lien juridique existant entre les Mines domaniales et la Société des Mines de Kali-Sainte-Thérèse est constitué par l'article 183 du Code minier, qui a institué la Société commer-

ciale des Potasses d'Alsace, comptoir commun auquel doivent obligatoirement adhérer tous les exploitants actuels ou futurs des mines de potasse.

A ce lien commercial est venu s'ajouter au lendemain de la Libération un lien technique. Par lettre en date du 4 janvier 1955, le Ministre de la Production industrielle imposa à titre provisoire une exploitation commune du bassin potassique alsacien « par l'administration des Mines domaniales de potasse d'Alsace ».

En application de cette décision, les Présidents des deux entreprises exploitantes ont procédé les 20 mars et 19 avril 1945 à un échange de lettres qui constituait la première convention entre les Mines domaniales de potasse d'Alsace et la Société de Kali-Sainte-Thérèse; en dehors des considérations techniques, cette convention, dans son article 9, faisait obligation aux Mines domaniales de faciliter aux Mines de Kali-Sainte-Thérèse l'obtention des ressources et des crédits nécessaires pour la continuation de leur exploitation.

La convention de 1945 a été dénoncée le 30 novembre 1953 par Kali-Sainte-Thérèse dont l'exploitation devenait déficitaire; mais le Ministre de l'Industrie et du Commerce, faisant usage du droit que lui reconnaissait l'article 11 de la convention, s'est opposé à cette dénonciation.

Les Mines de Kali-Sainte-Thérèse ont alors attaqué la décision du Ministre, le 23 février 1954, devant le Tribunal administratif de Strasbourg; mais celui-ci a rejeté comme irrecevable la requête dont il avait été saisi, motif pris de ce que la convention de 1945 revêtait le caractère d'un contrat privé, et de ce que le veto du Ministre, prévu dans ce contrat, ne constituait pas, à son avis, un acte administratif détachable dudit contrat privé.

A la suite de cet échec, les dirigeants des Mines de Kali-Sainte-Thérèse ont accepté de poursuivre l'exploitation commune, avec les avantages et les inconvénients qu'elle présentait, à la condition que des concessions jugées raisonnables leur soient faites sur trois points essentiels: répartition plus équitable des frais généraux, institution d'une indemnité de péréquation, suppression du veto ministériel.

Un nouveau contrat fut signé le 3 avril 1956 qui précise que, dans l'hypothèse où Kali-Sainte-Thérèse se trouverait dans l'impossibilité de faire, partiellement ou en totalité, les avances lui incombant, les Mines domaniales devraient s'efforcer de les

lui procurer ; toutefois, les avances ainsi faites par les Mines domaniales ne devraient entraîner pour celles-ci ni bénéfices, ni pertes.

Au 31 décembre 1956, les avances des Mines domaniales à Kali-Sainte-Thérèse atteignaient le chiffre de 3,3 milliards de francs ; en effet, les prix de vente suivent l'évolution des prix de revient *moyens* des deux exploitations. Or, les Mines domaniales, dont le rendement atteignait, en 1956, 242 p. 100 du rendement d'avant guerre, sont bénéficiaires, tandis que les Mines de Kali-Sainte-Thérèse, dont le gisement, plus difficile, a permis seulement de porter le rendement à 174 p. 100 de sa valeur de 1938, sont déficitaires depuis plusieurs années. La question de l'apurement de cette dette pose un problème délicat : la solution en est recherchée dans une cession aux Mines domaniales d'une partie de l'actif des Mines de Kali-Sainte-Thérèse.

f) *Filiales.*

Le tableau ci-après résume l'activité en 1956 des principales filiales des Mines domaniales de potasse :

N O M	CAPITAL	PARTICIPATION des Mines domaniales.	C H I F F R E d'affaires.	EFFECTIFS
	(En millions de fr.)	P. 100.	(En millions de fr.)	
<i>Société Commerciale des Potasses d'Alsace.</i>				
Comptoir commercial de vente des Mines de Potasse .....	1	69,8	46.447	500
Potasse et engrais chi- miques .....	1.800	80	7.549	1.000
Produits chimiques du Limbourg (société belge) .....	175 millions de francs belges.	70	380 millions de francs belges.	463
Potasse et produits chi- miques .....	500	35	1.800	280
Société d'études chimi- ques pour l'industrie et l'agriculture.....	240	47	Pas de chiffre d'affaires pro- pre, les dé- penses nettes sont répar- ties entre les associés.	140
Mines de potasse et de magnésie du Boudigot.	265	47,50	123	85

## VI. — Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières.

Le Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières (B. R. G. G. M.) a été créé par la loi n° 53-673 du 5 août 1953 sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Cet organisme a pris la succession du Bureau de recherches géologiques et géophysiques qui avait été constitué en 1941 comme service extérieur de la Direction des Mines.

L'activité du B. R. G. G. M. est triple :

En premier lieu, le bureau est chargé en tant que service public d'une mission de documentation géologique et de recherche scientifique. Il rassemble, classe et conserve tous les renseignements d'ordre géologique qu'il peut recueillir. Il effectue des études dans le domaine de la géologie (notamment en matière d'hydrologie, de micropaléontologie, de métallogénie), de la géophysique, de la géochimie et de l'art des mines.

D'autre part, le B. R. G. G. M. joue le rôle d'un organisme de recherche minière. A ce titre, il poursuit des reconnaissances générales, entreprend des recherches sur les gisements n'ayant pas fait l'objet de recherche de la part des entreprises privées, provoque la mise en valeur des gisements reconnus intéressants, notamment en prenant des participations dans le capital de sociétés d'exploitation.

Enfin, le Bureau sert de conseil technique aux entreprises ou organismes tant publics que privés et aux départements ministériels qui s'adressent à lui.

### a) *Activité du Bureau en 1956 et 1957.*

Au cours des deux derniers exercices, le B. R. G. G. M. a effectué les recherches et travaux suivants :

#### 1. — *Recherches scientifiques et techniques et tâches de service public :*

Ces activités, qui sont sensiblement les mêmes chaque année, ont porté sur :

— l'archivage des documents géologiques, hydrologiques et miniers (application des articles 131 à 135 du code minier) ;

- des études générales de géologie (hydrogéologie, thermalisme, géologie appliquée au génie civil, géologie sédimentaire);
- l'inventaire des ressources hydrauliques du Nord et du Pas-de-Calais;
- des recherches minéralogiques, métallogéniques et géochimiques;
- l'établissement et la publication de la carte gravimétrique de la France.

2. — *Recherches minières :*

- prospection de nombreux métaux dans différentes régions;
- travaux de recherche de tungstène à Costabone, dans les Pyrénées-Orientales. Ce gisement, situé à plus de 2.000 mètres d'altitude, aurait des réserves probables de l'ordre de 600.000 tonnes de minerai à 0,40 p. 100;
- reconnaissance du gisement houiller du Briançonnais; les travaux poursuivis jusqu'ici ont démontré l'existence d'un gisement d'antracite renfermant des réserves considérables, réparties en de nombreuses veines, avec, à côté de zones broyées, des secteurs d'allure calme et régulière. Le B. R. G. G. M. a l'intention d'effectuer en 1958 une première tranche de travaux miniers dans ce bassin.

3. — *Travaux pour le compte de tiers :*

Parmi ces travaux, on peut signaler :

- des recherches gravimétriques en Bresse pour le compte des Mines domaniales de potasse d'Alsace;
- des recherches d'eau dans différents départements;
- des reconnaissances géologiques des tunnels des lignes Mantes—Caen et Mantes—le Havre, qui doivent subir des travaux de mise au gabarit international;
- la direction technique et scientifique des recherches de charbon effectuées dans le Jura par les Charbonnages de France.

b) *Personnel.*

A la date du 31 décembre 1957, les effectifs permanents du B. R. G. G. M. s'élevaient à 243 unités, soit 83 ingénieurs et assimilés et 160 techniciens et employés administratifs.

En outre, le bureau emploie un personnel ouvrier à salaire horaire dont l'effectif est variable (de 60 à 150 environ).

*c) Situation financière.*

On trouvera ci-après le compte d'exploitation générale du B. R. G. G. M. pour l'exercice 1956.

DEBIT	CREDIT
Matières consommables .. 6.582.005	Stocks en fin d'exercice :
Travaux en cours et divers ..... 21.300.605	Matières consommables. 36.325.356
<u>27.882.610</u>	Travaux en cours et divers ..... 24.017.384
Achats ..... 140.658.887	<u>60.342.690</u>
Frais de personnel..... 327.514.719	Cessions de travaux ..... 60.000.000
Impôts et taxes..... 4.646.860	Vente de produits ..... 4.783.501
Frais pour biens meubles et immeubles ..... 50.195.285	<u>64.783.501</u>
Transports et déplacements. 50.540.115	Vente de services..... 80.331.517
Fournitures extérieures.... 105.242.651	Vente de déchets..... 695.906
Frais de gestion générale... 10.062.412	Production d'immobilisation par établissement :
Frais financiers..... 38.520	Recherches minières en cours ..... 411.473.997
Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement. 40.731.420	Produits accessoires..... 105.430
<u>757.513.479</u>	Produits financiers..... 817.613
Solde créditeur..... 14.375.537	Ristournes, rabais et remises obtenues..... 152.954
	Remboursement forfaitaire de l'Etat pour activité de service public. 140.000.000
	Remboursements forfaitaires divers. 9.715.000
	Subventions diverses ..... 3.470.408
	<u>153.185.408</u>
<u>771.889.016</u>	<u>771.889.016</u>

Bien que les comptes de l'exercice 1957 ne soient pas encore arrêtés, on peut estimer que pour cet exercice les dépenses d'exploitation du B. R. G. G. M. s'élèveront à environ 740 millions, se décomposant approximativement comme suit :

— recherche scientifique et technique et tâches de service public .....	180 millions.	
— travaux pour tiers.....	60	—
— recherches minières :		
— plomb, zinc et cuivre.....	280	—
— étain, molybdène, tungstène, lithium .....	190	—
— divers .....	30	—

## TROISIEME PARTIE

### PRESIDENCE DU CONSEIL

---

#### I. — Union générale cinématographique.

##### a) *Historique.*

A la Libération, différentes sociétés allemandes de cinéma qui exerçaient leur activité en France furent mises sous séquestre et leurs biens transférés à l'Etat par application de l'article 5 de l'ordonnance du 9 juin 1945.

De ce fait, l'Etat se trouva placé à la tête d'entreprises de production et de distribution de films ainsi que d'un circuit de salles.

La gestion de ces entreprises donna lieu à certains mécomptes et à différentes reprises ; la vente d'une partie au moins de ces participations fut envisagée ; finalement, cette solution ne fut pas retenue par les Pouvoirs publics et une réorganisation de l'ensemble des sociétés fut décidée. Elle fut réalisée en 1955 par voie d'absorption par une des sociétés du groupe, l'Union générale cinématographique, de toutes les sociétés de cinéma du secteur public, à l'exception des « Actualités françaises ».

L'Union générale cinématographique comprend donc maintenant :

— une branche « films » qui groupe la production des films, la distribution et l'exportation ;

— une branche « contrôle des participations à l'étranger » chargée de la gestion des participations extérieures : en Allemagne, société I. F. V. (studios), sociétés Pallas (distribution), société Merkur (salles) ; en Amérique du Sud, société Cofran ; en Angleterre, société « Films de France » ;

— une branche « salle » qui exploite 39 salles de cinéma :

— huit à Paris ou en proche banlieue (1) ;

— une à Lille ;

— deux au Havre ;

— trois à Tours ;

— trois à Bordeaux ;

— trois à Bergerac ;

— trois à Biarritz ;

— une à Bayonne ;

— une à Toulouse ;

— deux à Lyon ;

— une à Valence ;

— une à Grenoble ;

— une à Bourg-en-Bresse ;

— trois à Marseille ;

— quatre à Toulon ;

— une à Cannes ;

— une à Nice.

---

(1) Cinq de ces salles sont dites d'exclusivité : Normandie, Biarritz, Raimu, Moulin-Rouge, Max Linder.

b) *Exploitation générale.*

En 1956, la branche « production » de l'Union générale cinématographique a sorti les films suivants :

— « Un Missionnaire ».

— « Du sang dans le soleil ».

— « La plus belle des vies ».

— Des courts métrages (« La Chasse », « L'Enfant au fennec », « Neiges », « Guillaume Apollinaire »).

Par ailleurs, la société a perçu au cours de l'année les recettes « part producteur » provenant de films sortis antérieurement et principalement de : « Alger—Le Cap », « L'étrange désir de M. Bard », « Avant le déluge », « Chéri Bibi », ainsi qu'un certain nombre de courts métrages.

Enfin, la société a pris en distribution quelques films étrangers.

c) *Personnel.*

Au mois de septembre 1957, les effectifs de l'Union générale cinématographique s'élevaient à 789 personnes se répartissant comme suit :

— Direction .....	21 personnes.
— Distribution Paris-Province.....	52 —
— Production .....	10 —
— Exportation .....	6 —
— Administration générale des salles....	18 —
— Personnel des salles.....	662 — (1)
<hr/>	
Total .....	789 personnes.

(1) Dont 231 ouvrees.

d) *Situation financière* (1).

Le compte d'exploitation de l'exercice 1956 de l'Union générale cinématographique s'établit comme suit :

CHARGES	PRODUITS
Achats de matières et de droits d'exploitation .. 17.029.135	Variation des stocks..... 5.106.498
Redevances films, régie et droits d'auteur ... 970.769.739	Vente de marchandises et de droits d'exploitation ..... 131.156.282
Achats confiserie et bar... 43.026.799	Recettes des salles .... 1.739.649.988
<u>1.030.825.673</u>	Recettes des films .... 48.189.993
Frais de personnel:	Recettes pour prestations de services. 177.499.780
Rémunérations ..... 297.317.940	<u>2.096.496.043</u>
Charges sociales ..... 103.962.764	Productions d'immobilisations ..... 14.089.269
Impôts et taxes..... 219.040.957	Produits accessoires ..... 1.185.512
Frais pour biens meubles et immeubles..... 139.828.718	Produits financiers ..... 568.079
Transports ..... 7.452.294	Ristournes ..... 4.000.675
Fournitures extérieures... 164.038.672	<u>2.121.446.076</u>
Frais de gestion générale. 47.465.013	
Frais financiers..... 9.891.903	
Amortissements ..... 84.649.433	
<u>2.104.473.367</u>	
Bénéfice brut d'exploitation ..... 16.972.709	
<u>2.121.446.076</u>	<u>2.121.446.076</u>

Provisions diverses passées au débit du compte de profits et pertes:

Pour parts bénéfiques à verser sur exploitation deux salles ..	4.400.000
Pour frais acquisitions salles le Havre et Nantes.....	2.400.000
	<u>6.800.000</u>

Compte tenu des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs, le bénéfice net de l'exercice 1956 ressort à 11.677.000 francs.

Cette situation marque un net progrès par rapport aux résultats de l'exercice précédent, qui s'étaient traduits par une

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de l'Union générale cinématographique figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 362.

perte de 45.883.662 francs. Cette perte était, du reste, la conséquence de l'adoption d'un nouveau barème d'amortissements sur films, conformément à une recommandation de la Commission de Vérification des Comptes des entreprises publiques.

Les résultats de l'exercice 1957 ne sont pas encore connus ; on peut toutefois penser qu'ils seront en amélioration par rapport à ceux de l'exercice 1956.

#### e) *Observations.*

Votre Sous-Commission croit devoir attirer spécialement l'attention sur l'Union générale cinématographique. Sans doute, la gestion même de cette Société ne paraît pas appeler de critiques ; si la situation financière de l'U. G. C. a été parfois dans le passé assez délicate, elle semble maintenant s'être raffermie. Par contre, l'existence même de cette entreprise en tant que société nationalisée soulève certaines réserves. On est, en effet, en droit de se demander s'il rentre bien dans le rôle de l'Etat de gérer des salles de cinéma à Bergerac, à Choisy-le-Roi, ou même à Paris, et de produire des films tels que « Chéri-Bibi ». La question d'une réorganisation de cette société et de la cession au secteur privé de certaines de ses activités semble devoir être posée.

## II. — Les Actualités françaises.

#### a) *Historique.*

La société « Les Actualités françaises » trouve son origine dans la société « France-Actualités », créée sous l'occupation, au capital de 12 millions de francs, avec la participation de capitaux allemands et à laquelle avait été donné le monopole de la production des actualités cinématographiques. A la Libération, la société fut placée sous le contrôle d'un administrateur provisoire et les actions appartenant à des personnes de nationalité allemande mises sous séquestre, puis finalement dévolues à l'Etat français au mois d'octobre 1945 par ordonnance du Tribunal Civil de la Seine. Entre temps, les actions appartenant

à des sujets français avaient été rachetées par l'Etat et, le 12 avril 1945, une Assemblée générale extraordinaire avait modifié les statuts de la société et décidé de lui donner la nouvelle dénomination de « Les Actualités françaises ».

Le monopole dont avait bénéficié la société franco-allemande fut maintenu en faveur des « Actualités françaises » (pour des raisons tant politiques qu'économiques) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1956.

A partir de cette date, les journaux d'actualités cinématographiques qui existaient avant-guerre reçurent l'autorisation de paraître à nouveau ; néanmoins, le Gouvernement décida le maintien de la société « Les Actualités françaises », dont il avait le contrôle, estimant qu'il était préférable de ne pas abandonner complètement cette branche d'information à des sociétés privées.

En 1950, le capital fut porté à 22 millions par une émission d'actions en numéraire qui fut souscrite presque intégralement par l'Etat, par l'intermédiaire de l'Union générale cinématographique.

A l'heure actuelle, le capital des « Actualités françaises » est divisé en 22.000 actions de 1.000 francs réparties comme suit :

— Etat français.....	11.940 actions.
— Union générale cinématographique....	9.998 —
— Autres actionnaires.....	62 —

#### b) *Exploitation générale.*

L'édition du journal d'actualités, activité principale de la société, s'est poursuivie normalement en 1956 et 1957. Les « Actualités françaises » se sont notamment efforcées d'améliorer ce journal, en particulier par l'extension des reportages en couleur ; mais cette technique coûte cher et, en l'état actuel du prix de location des films d'actualités, ne peut, semble-t-il, être susceptible d'une grande extension.

Le journal des « Actualités françaises » est distribué non seulement en France, mais également dans vingt-six pays étrangers. Cette diffusion, dont l'aspect de propagande est primordial,

est faite à la fois dans les salles de cinéma et sur les antennes de certaines télévisions étrangères (Brésil, Argentine, Venezuela, Suède). Cette exportation est du reste nettement déficitaire. D'une part, en effet, les versions distribuées à l'étranger ne sont pas la « traduction » de la version française, mais contiennent souvent des documents et des commentaires spécialement adaptés aux pays destinataires. D'autre part, les prix de vente à l'étranger sont généralement bas en raison de la concurrence des firmes américaines.

Dans ces conditions, le Ministère des Affaires étrangères a été amené à subventionner la diffusion extérieure du journal des « Actualités françaises ». Un contrat annuel détermine les conditions d'attribution de cette aide dont le plafond a été fixé à :

- 38 millions pour l'exercice 1956 ;
- 33,6 millions pour l'exercice 1957.

c) *Situation financière.*

Le bilan des « Actualités françaises » au 31 décembre 1956 s'élevait à 158.649.000 francs et peut se résumer comme suit :

ACTIF	PASSIF
Immobilisations ..... 3.647.156	Capital et réserves..... 107.276.939
Autres valeurs immobilières. 3.222.434	Report à nouveau..... 5.724.864
Valeurs d'exploitation ..... 22.221.533	Provisions pour risques..... 3.825.137
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles..... 129.558.401	Dettes à court terme..... 40.311.432
	Résultats ..... 1.511.152
158.649.524	158.649.524

La situation de trésorerie de la société apparaît donc comme saine puisqu'au regard de 40 millions de dettes à court terme figurent 129 millions de valeurs réalisables à court terme ou disponibles.

Le tableau ci-dessous retrace par ailleurs le compte d'exploitation de l'exercice 1956.

DEBIT		CREDIT	
Stock au début de l'exercice .....	14.524.499	Stock en fin d'exercice....	22.221.533
Achats:		Ventes et locations.....	345.673.197
— droits films .....	111.159	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même...	16.124.302
— publicité .....	800.748	Produits accessoires.....	141.560.553
— matières premières...	135.492.618	Produits financiers.....	421.046
— emballages .....	503.045		
Frais de personnel.....	133.632.297		
Impôts .....	7.533.416		
Frais pour biens meubles et immeubles.....	21.858.558		
Transports et déplacements.	16.914.244		
Fournitures extérieures...	167.580.595		
Frais de gestion générale..	16.812.664		
Frais financiers.....	56.696		
Dotations aux provisions..	5.847.012		
Solde créditeur..	3.628.234		
	526.000.631		526.000.631

Le bénéfice de l'exercice 1956 ressort au compte des profits et pertes à 1.511.152 francs et a été réparti comme suit :

Premier dividende (5 p. 100).....	1.100.000
Tantième aux administrateurs.....	29.013
Deuxième dividende (1 p. 100).....	220.000
Œuvres sociales.....	41.115
Report à nouveau.....	121.024
	1.511.152

Ce bénéfice est réduit, car il ne représente que 0,3 p. 100 du chiffre d'affaires total.

Les résultats de l'exercice 1957 s'annoncent comparables à ceux de 1956, l'activité de la Société accuse une légère progression et la trésorerie demeure satisfaisante.

d) *Filiales.*

Les « Actualités françaises » possèdent deux filiales majoritaires :

La « Sabef », société belge au capital de 200.000 francs belges, qui édite un journal filmé en deux versions, « française et flamande », diffusé dans environ 250 salles de Belgique, du Luxembourg et du Congo belge.

La « Film Wochenschau », société à responsabilité limitée au capital de 50.000 D. M., qui réalise et édite chaque semaine un journal d'actualités commenté en allemand et tiré à 250 exemplaires.

## QUATRIEME PARTIE

### MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

#### I. — Société Nationale des Chemins de Fer Français.

##### a) *Exploitation générale.*

Le fort développement du trafic marchandises de la S. N. C. F. constaté ces dernières années a continué à se poursuivre en 1956 et 1957 :

	1954	1955	1956
	(En milliards de tonnes-kilomètres.)		
Tonnage total .....	44,97	50,2	53,6
Dont :			
— Trafic commercial .....	41,5	45,8	50,2
— Trafic de service.....	3,47	3,4	3,4

Pour l'exercice 1957, le trafic commercial est de l'ordre de 53,5 milliards de tonnes-kilomètres.

En ce qui concerne le trafic voyageur, l'année 1956 a été également marquée par une progression très importante (10 %) :

	1954	1955	1956
Voyageurs-kilomètre (en millions).	26.570	27.780	30.800
Nombre de voyageurs transportés (en millions) .....	500	509	520
Parcours moyen par voyageur (en kilomètres) .....	53,1	54,6	58,5

Pour 1957, le nombre total de voyageurs-kilomètre est de 33 milliards.

Ainsi, malgré le développement de la circulation routière, le trafic voyageur du rail continue à se développer régulièrement.

### b) *Exploitation technique.*

Dans ce domaine, on doit signaler en premier lieu la mise en service de la traction électrique en 1956 sur les sections suivantes: Audun-le-Roman—Valleroy, Hagondange—Conflans-Jarny, Thionville—Bening, Metz—Strasbourg, Remilly—Forbach, Pontarlier—les Verrières, Bellegarde—Genève, Dijon—Dole.

D'autre part, en 1957, les lignes ci-après ont été mises en traction électrique: Strasbourg—Dole, Valenciennes—Azincourt, Lens—Ostricourt, Libercourt—Douai.

Enfin, l'électrification de la ligne Lyon—Saint-Etienne sera achevée au début de l'année 1958.

Par ailleurs, la S. N. C. F. a poursuivi le développement de la traction diesel. Outre de nombreux remplacements de trains de voyageurs par des autorails, sur des lignes exploitées normalement en traction vapeur, la S. N. C. F. entreprend, à l'heure actuelle, une politique de reconversion intégrale en traction diesel de certains ensembles de lignes.

Une zone existe déjà dans la région d'Orléans intéressant les lignes secondaires non électrifiées de cette région.

Une autre zone située au Sud de la Loire et à l'Ouest de la ligne Tours—Bordeaux est en cours de dieselisation totale.

De même, la ligne de la grande ceinture Nord de Paris (trains de marchandises) est exploitée, pour partie, en traction diesel, et cette exploitation deviendra complète lorsque la totalité des machines nécessaires aura été livrée.

D'autres zones seront probablement reconverties ultérieurement: zone Bresse-Jura, zone de la frontière luxembourgeoise, zone de Capdenac.

Pour réaliser ces différents programmes, d'importantes commandes de matériel Diesel ont été prévues:

245 locomotives de 400 CV à 2.000 CV;

283 locotracteurs de 150 CV.

Cette reconversion devrait procurer à la S. N. C. F. des économies d'exploitation non négligeables, comme l'indique le tableau ci-après :

	ECONOMIES annuelles d'exploitation.	C O U T des engins Diesel.	C O U T de remplacement des locomotives vapeur supprimées.
(En millions de francs.)			
Zone Orléans (réalisé).....	245	1.000	1.500
Zone Sud-Loire (en cours).....	550	5.900	5.700
Zone Bresse-Jura (prévu).....	223	1.250	1.160

Le tableau ci-dessous donne une comparaison de l'évolution au cours des dernières années des différents modes de traction :

	1951	1954	1955	1956
(En pourcentage des parcours totaux effectués.)				
Traction vapeur.....	46,37	37,83	34,56	32,75
Traction électrique.....	22,91	25,66	26,30	27,16
Traction Diesel.....	30,72	36,51	39,14	40,09
	100	100	100	100

### c) Tarifs.

Les principales modifications tarifaires intervenues à la S. N. C. F. depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1956 ont été les suivantes :

*Pour les voyageurs :*

— le 3 juin 1956 : suppression de la 3<sup>e</sup> classe. Cette mesure, réalisée dans le cadre de l'Union internationale des chemins de fer, s'est, en fait, traduit par la fusion de la 2<sup>e</sup> et de la 1<sup>re</sup> classe ;

— le 1<sup>er</sup> janvier 1957 : majoration de certaines taxes accessoires voyageurs et bagages (location des places, tickets de quai, consigne) ;

— le 31 mai 1957: création d'un tarif spécial pour les voyageurs faisant transporter par fer leur voiture automobile;

— le 6 janvier 1958: relèvement général des tarifs voyageurs. Le prix du kilomètre en 1<sup>re</sup> classe passe de 8 fr. 70 à 10 fr. 50 et en 2<sup>e</sup> classe de 6 fr. 25 à 6 fr. 80.

*Pour les marchandises:*

— le 24 septembre 1956: suppression de la taxe sur les prestations de service. La mesure ne s'est pas traduite, du point de vue de l'usager, par une modification de tarif mais a abouti, pour la Société nationale, à « récupérer » le montant de la taxe (8,5 p. 100 des recettes);

— le 1<sup>er</sup> décembre 1956: majoration de 5 à 10 p. 100 sur les envois express, les envois de détail, les colis et le tarif des groupages. La mesure équivaut, du point de vue des recettes, à une majoration moyenne de 1,4 p. 100 sur l'ensemble des tarifs;

— le 15 février 1957: majoration de 2,5 p. 100 des barèmes applicables aux conditions de tonnage inférieures ou égales à 5 tonnes;

— le 1<sup>er</sup> janvier 1958: relèvement de 10 p. 100 de l'ensemble des tarifs marchandises.

Etant données les hausses générales de tarifs, relativement importantes, auxquelles la S. N. C. F. vient de procéder, il a paru utile à votre Sous-Commission d'examiner quelle position les tarifs des chemins de fer français occupent par rapport à ceux des autres administrations ferroviaires européennes.

1° *Tarifs voyageurs.*

Le tableau ci-après donne la comparaison des tarifs voyageurs actuels (en 2<sup>e</sup> classe) entre la France et différents pays européens. Cette comparaison tient compte de l'augmentation des tarifs de la S. N. C. F. à compter du 6 janvier 1958 ainsi que de la majoration de 20 p. 100 des tarifs étrangers exprimés en francs résultant de l'application du décret du 10 août 1957. Sont comprises, éventuellement, dans les tarifs étrangers, les surtaxes pour trains directs qui existent dans certains pays étrangers.

	50 km.	100 km.	150 km.	200 km.	300 km.	400 km.	500 km.	800 km.	1.000 km.
<b>Allemagne :</b>									
A. ....	554	898	1.224	1.632	2.244	3.060	3.672	5.916	7.344
A.R. ....	1.020	1.652	2.244	2.958	3.978	5.304	6.120	8.976	10.404
<b>Autriche :</b>									
A. ....	211	420	631	840	1.243	1.620	1.956	2.671	3.091
A.R. ....	422	840	1.262	1.680	2.486	3.240	3.912	5.342	6.182
<b>Belgique :</b>									
A. ....	366	715	1.074	1.440	2.164	»	»	»	»
A.R. ....	673	1.312	1.866	2.334	3.127	»	»	»	»
<b>Danemark :</b>									
A. ....	368	706	1.068	1.379	1.841	2.416	2.328	»	»
A.R. ....	649	1.236	1.759	2.396	3.182	3.644	4.006	»	»
<b>Finlande :</b>									
A. ....	466	726	912	1.190	1.637	2.083	2.586	3.925	4.650
A.R. ....	726	1.190	1.637	2.083	3.032	3.925	4.650	6.715	7.608
<b>France :</b>									
A. ....	350	690	1.030	1.390	2.070	2.750	3.430	5.470	6.830
A.R. ....	700	1.380	2.060	2.780	4.140	5.500	6.860	10.940	13.660
A.R. touristique.	»	»	»	»	»	»	»	8.760	9.560
<b>Grande-Bretagne :</b>									
A. ....	313	625	938	1.250	1.875	2.500	3.125	5.000	6.250
A.R. ....	626	1.250	1.876	2.500	3.750	5.000	6.250	10.000	12.500
<b>Italie :</b>									
A. ....	229	452	676	898	1.343	1.810	2.262	3.480	4.037
A.R. ....	413	815	1.216	1.615	1.686	3.619	4.524	6.980	8.074
<b>Luxembourg :</b>									
A. ....	426	860	1.270	»	»	5	»	»	»
A.R. ....	725	1.465	2.155	»	»	»	»	»	»
<b>Norvège :</b>									
A. ....	355	704	1.058	1.408	2.112	2.815	3.520	4.578	5.281
A.R. ....	710	1.408	2.116	2.816	4.224	5.630	7.040	9.156	10.562
<b>Pays-Bas :</b>									
A. ....	248	491	739	902	1.195	1.500	»	»	»
A.R. ....	424	840	1.264	1.579	2.177	2.764	»	»	»
<b>Suède :</b>									
A. ....	728	1.208	1.639	2.070	2.898	3.560	4.057	5.216	5.713
A.R. ....	1.225	1.938	2.650	3.395	4.637	5.796	6.790	8.860	9.770
<b>Suisse :</b>									
A. ....	515	1.021	1.536	1.828	2.236	2.644	3.052	4.277	5.093
A.R. ....	768	1.536	2.304	2.741	3.343	3.956	4.568	6.406	7.631

## 2° Tarifs marchandises.

Il est fort difficile de faire une comparaison précise entre les tarifs marchandises français et étrangers, en raison, d'une part, de la différence des structures tarifaires entre les différents réseaux européens, d'autre part, du retard avec lequel sont obtenues les statistiques concernant les administrations ferroviaires étrangères.

Néanmoins, un ordre de grandeur des coûts respectifs des transports de marchandises sur les principaux réseaux d'Europe peut, semble-t-il, être obtenu d'une comparaison du produit de la recette moyenne à la tonne kilométrique.

Le tableau ci-après donne cette comparaison ainsi que celle de la distance moyenne des transports de marchandises.

ADMINISTRATIONS FERROVIAIRES	EXERCICE 1955 (a).	
	DISTANCE moyenne.	PRODUIT à la tonne-kilomètre (b).
	(En kilomètres.)	(En francs français.)
Allemagne fédérale.....	188	7,55
Belgique .....	95	9,24
France .....	246	6,24
Grande-Bretagne .....	117	9,43
Italie .....	260	5,05
Pays-Bas .....	138	5,75
Suisse .....	131	13,70

(a) Exercice 1956 en ce qui concerne la S. N. C. F.

(b) Au taux de change en vigueur à l'époque.

Les tarifs marchandises français apparaissent donc, en première approximation, comme assez bas par rapport à ceux pratiqués par les administrations de chemins de fer des pays voisins. Cette situation est, du reste, renforcée si l'on tient compte des modifications des taux de change intervenues en France (décret du 10 août 1957) et en contrepartie des majorations des tarifs français réalisées depuis 1956.

Abstraction faite des relèvements tarifaires qui ont pu intervenir récemment à l'étranger, on peut, sur ces bases, évaluer *d'une manière très approximative* le produit actuel de la tonne-kilomètre pour les réseaux considérés à :

	En francs français.
Allemagne fédérale.....	9,15
Belgique .....	11,10
France .....	7,35
Grande-Bretagne .....	11,30
Italie .....	6,05
Pays-Bas .....	6,90
Suisse .....	16,40

Bien entendu, il s'agit là d'extrapolations qui ne sauraient prétendre à une grande rigueur. Par ailleurs, on doit tenir compte du fait que la distance moyenne des transports de marchandises est en France particulièrement importante; or, comme les tarifs de l'espèce sont normalement dégressifs, le produit à la tonne-kilomètre est relativement moins élevé en France.

Quoi qu'il en soit, l'impression qui se dégage de la comparaison tentée est que les tarifs français marchandises se situent plutôt parmi les tarifs européens les moins élevés.

En conclusion, et d'une manière très approximative, il semble que les tarifs actuels de la S. N. C. F. par rapport à ceux pratiqués par les autres réseaux européens sont relativement élevés en ce qui concerne les voyageurs, surtout pour les grandes distances, et, au contraire, modérés pour les marchandises.

d) *Travaux neufs.*

Les dépenses de travaux neufs de la S. N. C. F. pour les exercices 1956 et 1957 sont retracées dans le tableau ci-après:

	1956	1957 (a)
	(En millions de francs.)	
<i>Electrification:</i>		
— programme normal.....	15.176	17.800
— programme spécial (b).....	8.586	5.000
— équipement hydroélectrique.....	1.392	1.060
<i>Autres installations fixes.....</i>	11.240	11.755
<i>Reconstruction .....</i>	11.094	8.320
<i>Participations financières.....</i>	658	550
<i>Frais généraux.....</i>	4.114	3.849
<b>Total .....</b>	<b>52.260</b>	<b>48.334</b>

(a) Chiffres provisoires.

(b) Electrification des lignes Bâle-Reding et Dijon-frontière suisse réalisée au moyen de prêts des banques suisses.

Les travaux d'électrification achevés ou en cours ont porté sur les opérations suivantes:

- Paris—Lille et embranchement;
- Lyon—Tarascon—Nîmes;
- Dole—Reding;
- Dijon—Vallorbe et Frasnés-les-Verrières;
- Paris—Strasbourg et embranchements (vers Reims, Metz, Saint-Dizier, Neufchâteau, etc.).

Par ailleurs, est prévu le lancement, en 1958, des opérations:

- Creil—Aulnoye et Busigny—Somain;
- Banlieue Nord de Paris (lignes de Paris—Chantilly et de Paris—Mitry).

Pour les années ultérieures, la S. N. C. F. envisage l'électrification de Tarascon—Marseille et Dijon—Neufchâteau.

La rentabilité estimée de ces opérations, sur la base du trafic de 1961 est, dans l'ensemble, élevée :

— Est—Paris .....	26 p. 100.
— Creil—Aulnoye et banlieue Nord.....	24 p. 100.
— Tarascon—Marseille .....	45 p. 100.
— Dijon—Neufchâteau .....	14 p. 100.

Les dépenses intéressant l'équipement hydro-électrique concernent des travaux de renforcement des différentes usines pyrénéennes de la S. N. C. F., ainsi que la construction d'un deuxième téléphérique à Artouste.

Les autres dépenses d'installations fixes ont trait principalement à la modernisation, d'une part, de la signalisation et des télécommunications, d'autre part, des triages et des divers établissements ainsi qu'à la construction de logements d'agents.

Le tableau ci-après retrace les modalités de financement de ces dépenses :

	1956	1957 (a)
	(En millions de francs.)	
Acomptes du Trésor (b).....	11.684	6.989
Contribution du compte d'exploitation aux dépenses d'établissement .....	8.971	7.780
Prêts du fonds de développement économique.....	5.000	»
Emprunts .....	26.605	33.565
Totaux.....	52.260	48.334

(a) Prévisions

(b) Au titre de la réparation des dommages de guerre.

e) *Questions de personnel.*

L'effort de compressions des effectifs poursuivi depuis une dizaine d'années par la S. N. C. F. semble avoir, à l'heure actuelle, atteint un maximum :

— 31 décembre 1955.....	368.800 agents.
— 31 décembre 1956.....	366.400 —
— 31 décembre 1957.....	365.600 —

Cette stabilisation des effectifs ne doit, du reste, pas surprendre. Il est évident que les importantes compressions intervenues depuis 1948 (120.000 agents) ne peuvent être poursuivies indéfiniment, surtout en présence d'une forte augmentation du trafic.

Par contre, le nombre des retraités continue à croître :

	31 DECEMBRE 1955.	31 DECEMBRE 1956.	31 DECEMBRE 1957
Pensions directes.....	257.000	259.400	261.500
Pensions de réversion.....	133.000	135.500	137.900
Totaux .....	390.000	394.900	399.400

Le nombre des pensionnés dépasse donc, maintenant, d'environ 10 p. 100 celui des agents en activité.

Ainsi qu'il avait été déjà indiqué dans le rapport de l'année dernière, cette situation anormale est le résultat, d'une part, de la politique de compression des effectifs par non-remplacement des agents partis en retraite et, d'autre part, des limites d'âge particulièrement favorables dont bénéficient les cheminots.

Cette dernière question déborde, du reste, le cadre de la S. N. C. F. et devrait être réglée pour l'ensemble du secteur nationalisé; l'allongement important de la durée de la vie humaine impose et imposera encore plus à l'avenir aux entreprises, dont les limites d'âge sont particulièrement basses et ne concordent plus avec la situation démographique actuelle, des charges de retraites quasi insupportables.

Du point de vue des rémunérations, le personnel de la S. N. C. F. a bénéficié, en 1956, des augmentations de salaires suivantes:

— le 1<sup>er</sup> janvier 1956 est intervenu le déclenchement de la deuxième étape de majoration liée à la productivité prévue dans le programme arrêté en septembre 1955 (parts de productivité), ainsi qu'une majoration des salaires proprement dits. Les deux mesures représentent 3 p. 100 des rémunérations;

— le 1<sup>er</sup> août 1956, la S. N. C. F. a mis en paiement la troisième étape de parts de productivité du programme « septembre 1955 », soit une majoration de rémunération de 1,3 p. 100;

— le 1<sup>er</sup> novembre 1956, la 4<sup>e</sup> et dernière étape de ce programme est entrée en vigueur; il en est résulté une augmentation générale des rémunérations de 1,2 p. 100.

Au cours de l'année 1957, les mesures suivantes, prenant effet du 1<sup>er</sup> janvier 1957, ont été successivement décidées:

— en février 1957, une augmentation des primes de rendement, représentant 1 p. 100 des rémunérations;

— en avril 1957, une augmentation de la part de productivité et de l'indemnité spéciale dégressive, représentant 1,5 p. 100 des rémunérations, avec minimum de 1.000 francs par mois à Paris;

— en juillet 1957, augmentation de la part de productivité représentant une augmentation de 2,75 p. 100 des rémunérations et comportant un léger aménagement des salaires du personnel d'exécution qualifié;

— au 1<sup>er</sup> janvier 1958, mais avec effet du 1<sup>er</sup> avril 1957, augmentation des salaires de 4,6 p. 100.

L'augmentation totale de rémunération ainsi accordée avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1957 ressort donc, à l'heure actuelle, à environ 10 p. 100, compte non tenu de certaines mesures particulières prises en faveur des catégories les moins favorisées.

f) *Situation financière* (1).

Les tableaux ci-après résument la situation financière de la S. N. C. F. pour les exercices 1956 et 1957 :

RECETTES	1956	1957 (a)
	(En milliards de francs.)	
Recettes du trafic	Voyageurs et bagages..... 128,5 Marchandises ..... 311 Poste ..... 4,2	141,9 334,2 (b) 7,1
	443,7	483,2
Remboursement et contributions diverses :		
Article 18 de la convention.....	9,2	18,1
Article 18 <i>ter</i> de la convention.....	4,7	9,3
Article 20 <i>bis</i> de la convention.....	28,6	31,5
Conventions spéciales.....	1,3	0,8
Contribution de l'Etat aux charges de retraite.....	29,6	32
Contribution de l'Etat aux dépenses d'infrastructure et de gardiennage des passages à niveau.....	54,1	57,5
Subvention d'équilibre.....	59,9	22,4
Suppression d'éléments d'actif.....	6,5	5,5
Recettes diverses.....	36,6	34,9
<b>Totaux .....</b>	<b>674,2</b>	<b>695,2</b>

(a) Chiffres provisoires.

(b) Y compris une somme de 2,2 milliards concernant le règlement pour les exercices 1945 à 1955 du litige opposant les P. T. T. à la S. N. C. F.

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Société nationale des chemins de fer français figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 420.

D E P E N S E S	1956	1957
	(En milliards.)	
Frais de personnel:		
Salaires .....	212	237,6
Charges patronales.....	158,4	169,3
	} 370,4	} 406,9
Energie et traction.....	47,8	48,4
Travaux d'entretien et de réparations:		
Matériel .....	44,8	49,7
Voie, bâtiments.....	53	53,9
	} 97,8	} 103,6
Impôts .....	33,5	17,9
Charges de renouvellement.....	44	46,2
Charges financières.....	25,2	25,1
Dépenses diverses (frais de gares et de trains, frais d'ateliers, de magasin, frais généraux, etc.).....	38,4	47,1
Redevance d'usage de la voie.....	47,1	0
Total.....	674,2	695,2

La comparaison entre les exercices 1956 et 1957 nécessite une double correction. En 1956, la S. N. C. F. a eu à supporter des charges fiscales qui n'existent plus en 1957: la taxe sur les prestations de service pour les transports de marchandises supprimée à compter du 24 septembre 1956, et la redevance d'usage de la voie supprimée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1957, en application de l'avenant du 25 octobre 1956 à la Convention du 31 août 1935.

Pour les deux exercices considérés, le montant des subventions de toutes natures dues par l'Etat à la S. N. C. F. s'est élevé à :

NATURE DE LA SUBVENTION	1956	1957 (a)
	(En millions de francs.)	
1) Contribution de l'Etat aux dépenses d'infrastructure, de gardiennage des passages à niveau et des retraites (b).....	66.594	89.500
2) Subvention d'équilibre.....	59.908	22.400
3) Indemnités compensatrices pour refus de hausses de tarifs..	9.200	18.100
4) Indemnités compensatrices pour réductions tarifaires imposées .....	34.554	41.600
Total.....	170.256	171.600

(a) Chiffres provisoires.

(b) Déduction faite, pour 1956, de la redevance d'usage de la voie (supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957).

Les indemnités compensatrices de réductions tarifaires imposées constituent, en réalité, des subventions économiques ou sociales d'ordre général dont la S. N. C. F. ne tire aucun bénéfice. Seules les subventions figurant sur les numéros 1, 2 et 3 constituent des subventions directes aux chemins de fer. Il convient, à ce propos, de faire observer qu'*a priori* les indemnités compensatrices pour refus de hausses des tarifs pourraient être considérées comme constituant, elles aussi, des subventions générales à l'économie; ceci serait vrai si l'on se trouvait dans un régime de libéralisme économique, mais à une époque où les prix font, dans leur ensemble, l'objet de mesures de blocage, le fait de compenser pour la S. N. C. F. les conséquences d'une réglementation des prix qui est de droit commun constitue bien, semble-t-il, une subvention directe à la Société nationale.

Dans ces conditions, le total des subventions de l'Etat à la S. N. C. F. peut être estimé à 135,7 milliards pour 1956 et 130 milliards pour 1957.

En ce qui concerne l'exercice 1958, compte tenu des augmentations générales de tarifs intervenues au début de l'année, les prévisions budgétaires de la Société nationale sont les suivantes :

Recettes .....	732 milliards.
Dépenses .....	742 —
<hr/>	
Déficit résiduel.....	10 milliards.

Dans les recettes sont comprises notamment :

- les contributions de l'Etat..... 94,7 milliards,
  - les indemnités compensatrices pour refus de hausses de tarifs (1)..... 20 milliards,
- auxquels il convient d'ajouter l'indemnité compensatrice de 10 milliards destinée à couvrir le déficit résiduel. Le total des subventions s'élèvera donc à 125 milliards.

Ainsi, malgré le relèvement des tarifs, malgré l'accroissement de trafic très important constaté ces dernières années, la

---

(1) Les augmentations générales demandées par la S. N. C. F. étaient supérieures à celles qui ont été accordées.

situation financière de la S. N. C. F. reste toujours très sérieuse. Il serait toutefois injuste de ne pas reconnaître que la Direction générale de la Société a fait, depuis dix ans, de gros efforts pour tenter d'améliorer cette situation. Les effectifs, et ce en dépit de l'importance croissante du trafic, ont été réduits de 120.000 unités, les frais de traction et les dépenses de travaux ont été également abaissés dans une proportion importante. Bien que toute évaluation soit en la matière délicate, on peut estimer que sans ces mesures de redressement le déficit net de la S. N. C. F. serait aujourd'hui certainement supérieur de plus de 100 milliards à ce qu'il est.

Il n'en reste pas moins que le déséquilibre financier du chemin de fer reste très préoccupant puisque le déficit prévu pour 1958 représentera encore 20 p. 100 des recettes.

Votre Sous-Commission croit donc devoir attirer tout particulièrement l'attention sur la nécessité de poursuivre l'effort de redressement entrepris depuis dix ans.

## II. — Régie Autonome des Transports Parisiens.

### a) *Exploitation générale.*

La structure des réseaux de la Régie autonome des Transports parisiens n'a subi, au cours des années 1956 et 1957, que des modifications minimales (renforcement sur certains points du réseau de banlieue). En ce qui concerne le réseau ferré, seul est à signaler l'équipement de la ligne n° 11 (Châtelet—Lilas) pour la circulation du matériel sur pneumatiques.

Le trafic de la Régie n'a cessé de progresser au cours des derniers exercices. Cette augmentation est particulièrement nette pour 1956 et 1957, la R. A. T. P. ayant indirectement profité des restrictions imposées à la circulation automobile par le rationnement de l'essence.

**Trafic de la R. A. T. P.**

ANNÉES	METROPOLITAIN	LIGNE de Sceaux.	RESEAU routier.	TOTAL
(En millions de voyageurs.)				
1955.....	1.078	35,3	862	1.965,3
1956.....	1.115	37,9	869	2.021,9
1957.....	1.130	38,8	900	2.068,8

(a) Prévisions.

Enfin, on doit signaler que les tarifs qui n'avaient pas été augmentés depuis 1951 ont été majorés, au début de l'année 1958, de 50 p. 100, à l'exclusion des cartes hebdomadaires.

*b) Investissements et travaux neufs.*

En 1956 et 1957, les travaux de premier établissement entrepris par la R. A. T. P. ont consisté, principalement, dans une série d'opérations de modernisation d'importance limitée: ouvrages d'aération, amélioration d'accès, aménagements d'ateliers et de sous-stations, installation de postes de régulation, etc., ainsi que certaines extensions des lignes de trolleybus.

Les tableaux ci-après indiquent le montant et la répartition des dépenses de premier établissement de la R. A. T. P. pour les exercices 1956 et 1957.

**I. — Exercice 1956.**

*A) Montant des dépenses suivant le programme d'origine.*

	EN MILLIONS de francs.
Programme 1954 et antérieurs.....	1.748,5
Programme 1955.....	250
Programme 1956.....	177,5
Total.....	2.176

B) *Montant des dépenses suivant leur nature.*

	EN MILLIONS de francs.
Acquisition de terrains (sous-stations).....	126
Constructions d'ateliers et d'une centrale médicale.....	576
Voies et ouvrages d'art (notamment équipement de la ligne n° 11 pour la circulation des voitures sur pneumatiques)....	467
Amélioration des accès de diverses stations.....	419
Équipement électrique des stations.....	162
Distribution de l'énergie et sous-stations.....	111
Installations sur la voie publique (terminus routiers, abris)....	9
Matériel roulant:	
Réseau ferré.....	32
Réseau routier.....	68
Outillage et matériel divers.....	189
Œuvres sociales.....	17
<b>TOTAL.....</b>	<b>2.176</b>

II. — **Exercice 1957.**

A) *Montant des dépenses suivant le programme d'origine.*

	EN MILLIONS de francs.
Programme 1955 et antérieurs.....	1.453,6
Programme 1956.....	625,4
Programme 1957.....	101,5
<b>Total.....</b>	<b>2.180,5</b>

B) *Montant des dépenses suivant leur nature.*

	EN MILLIONS de francs.
Acquisition de terrains.....	154,8
Constructions .....	1.259,1
Matériels de transport.....	323,6
Matériels industriels.....	176,1
Autres immobilisations.....	266,9
Total.....	2.180,5

— 1956:

Le financement de ces dépenses a été assuré dans les conditions suivantes:

Au 1<sup>er</sup> janvier 1956, les autorisations d'emprunts accordées au titre des exercices 1955 et antérieurs présentaient, par rapport aux paiements, un reliquat de 1.279 millions. La nouvelle autorisation d'emprunt accordée au titre de 1956 a porté ce disponible à 2.339 millions.

Deux tranches d'emprunt ont été réalisées dans le courant de l'exercice 1956 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à raison de 90 millions le 2 juillet et de 960 millions le 17 décembre.

— 1957:

A la fin de l'exercice 1956, la situation de trésorerie du compte de premier établissement présentait un solde positif de 63 millions; par ailleurs, la Régie disposait d'un reliquat d'autorisations d'emprunt de 100 millions. Une nouvelle autorisation d'emprunt de 2.440 millions, au titre de l'exercice 1957, a été accordée à la Régie qui se trouve ainsi disposer d'un montant total de 2.603 millions de francs pour couvrir les paiements de l'exercice 1957.

Une tranche d'emprunt de 100 millions (reliquat des autorisations « 1956 ») a été réalisée le 1<sup>er</sup> avril 1957 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et au mois d'octobre un second emprunt de 2.300 millions a été contracté auprès de la Caisse.

c) *Questions de personnel.*

Les effectifs de la Régie ont légèrement augmenté au cours de l'exercice 1956, passant de 34.435 agents au 31 décembre 1955 à 35.099 agents au 31 décembre 1956 et 35.097 au 31 décembre 1957. Cette augmentation est due aux renforcements de service intervenus tant sur le réseau ferré que sur le réseau routier.

L'augmentation du nombre des retraités déjà constatée les années passées a continué à progresser, comme le montre le tableau ci-après :

D A T E S	PENSION directe.	PENSION DE REVERSION		TOTAL
		Veuves.	Orphelins.	
1 <sup>er</sup> novembre 1951.....	18.395	7.246	1.129	26.770
1 <sup>er</sup> novembre 1953.....	20.517	7.956	1.302	29.775
1 <sup>er</sup> novembre 1955.....	21.982	8.545	1.230	31.757
1 <sup>er</sup> novembre 1956.....	23.072	8.795	1.148	33.015
1 <sup>er</sup> novembre 1957.....	24.134	9.055	1.058	34.247

Le personnel de la R. A. T. P. a, au cours des deux exercices considérés, bénéficié de diverses augmentations de traitement qui ont principalement consisté en des relèvements de la valeur du « point coefficient » servant à la détermination des salaires.

Cette valeur, qui était de 246 fr. 60 au 31 décembre 1955, est passée à :

- 245 fr. 30 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956;
- 246 fr. 60 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1956;
- 249 fr. 90 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1956;
- 265 fr. 90 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957;
- 279 francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1958.

En outre, les agents de la R. A. T. P. ont obtenu différents autres aménagements de leur rémunération représentant environ 1 p. 100 de la masse des salaires.

d) *Situation financière* (1).

Les deux tableaux ci-après résument le compte d'exploitation de la Régie pour l'exercice 1956 et les prévisions relatives aux exercices 1957 et 1958 :

**Dépenses.**

	1956	1957 (Chiffres provisoires)	1958 (Prévisions)
	(En millions de francs.)		
Frais de personnel :			
Salaires et habillement.....	23.885	25.910	27.650
Charges sociales.....	6.447	6.918	7.375
Charges fiscales sur salaires et pensions....	2.252	2.474	675 (a)
Insuffisance du compte retraites.....	6.482	7.320	8.830
Impôts et taxes.....	3.986	4.175	8.165 (a)
Frais pour biens meubles et immeubles.....	1.935	2.270	2.400
Carburants .....	2.450	2.800	3.065
Matières .....	2.452	2.550	2.500
Transports et déplacements.....	73	75	70
Energie électrique.....	2.398	2.455	2.665
Fournitures diverses.....	90	100	100
Frais de gestion générale.....	513	555	585
Charges financières.....	2.168	2.275	2.575
Dotations de l'exercice :			
Annuité de renouvellement.....	3.250	4.500	2.500
Dotation du fonds de réserve.....	397	407	531
Autres dotations.....	250	194	459
Provisions .....	»	72	150
Total .....	59.028	65.040	70.295

(a) La répartition des contributions entre « charges fiscales sur salaires » et impôts et taxes » a été modifiée en 1958.

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Régie autonome des transports parisiens figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 414.

**Recettes.**

	1956	1957	1958
		(Chiffres provisoires.)	(Prévisions.)
(En millions de francs.)			
Recettes du trafic.....	39.717	40.700	53.070
Produits hors trafic.....	1.036	1.105	1.210
Produits financiers.....	44	30	50
Subventions prévues par la loi du 21 mars 1948:			
Art. 26 (subventions particulières).....	15	15	6.560 (b)
Art. 22 (participations de l'Etat et des collectivités locales) (a).....	6.105	6.270	7.670
Recettes en atténuation de dépenses.....	1.222	1.250	1.205
Total des recettes.....	48.139	49.370	69.765
Insuffisance .....	10.889	15.670	530
Subvention exceptionnelle (loi du décem- bre 1957).....	»	10.800	»
Prélèvement sur la dotation du Fonds et réserve .....	397	407	530
Déficit reporté.....	10.492	4.463	»
	59.028	65.040	70.295

(a) Cette subvention égale à 15 p. 100 des recettes est destinée à compenser forfaitairement à la Régie le manque à gagner provenant de l'existence de tarifs dits sociaux (familles nombreuses, etc.).

(b) La quasi-totalité de ces subventions sera financée par la taxe instituée par l'article 3 de la loi du 30 décembre 1957.

L'exercice 1956 s'est donc soldé à la Régie par un déficit de près de 11 milliards. Ce déficit a été compensé en trésorerie, d'une part, au moyen d'avances du Trésor d'un montant total de 6.500 millions, d'autre part, en différant le paiement des impôts dûs à l'Etat par la R. A. T. P.

En 1957, le déficit aurait dépassé 15,6 milliards si une subvention exceptionnelle de 10.800 millions n'avait été accordée à la Régie par la loi du 28 décembre 1957. Le déficit résiduel, soit 4.870 millions, a été supporté par la trésorerie de la R. A. T. P. grâce à une avance de l'Etat de 5.000 millions.

En ce qui concerne les prévisions de l'exercice 1958, on note en premier lieu une importante majoration des recettes de trafic résultant de l'augmentation tarifaire de 50 p. 100 intervenue au début de l'année, augmentation dont, on le rappelle, les cartes d'abonnement de travail ont été exclues.

Par ailleurs, l'article 3 de la loi du 30 décembre 1957 a institué à la charge des employeurs de la région parisienne une taxe spéciale de 600 francs par mois et par salarié. Le produit de cette taxe, qui est évalué à environ 15 milliards, doit être affecté aux transports en commun de la région parisienne, et servira notamment, à financer le versement à la R. A. T. P. d'une indemnité compensatrice de la perte de recette résultant pour la Régie de la non-augmentation des cartes hebdomadaires. Le montant de cette indemnité sera de l'ordre de 6.550 millions (1).

Le budget de la R. A. T. P. pour 1958 s'annonce donc en équilibre, mais cet équilibre ne doit pas faire oublier que la Régie reste débitrice vis-à-vis du Trésor de 11.500 millions d'avances, auxquelles s'ajoutent environ 10.500 millions d'impôts et de cotisations sociales impayées (2).

e) *Etude de certaines réformes possibles.*

Bien que la situation financière de la R. A. T. P. paraisse à l'heure actuelle rétablie grâce à une importante augmentation de tarifs et à des mesures fiscales, votre Sous-Commission s'est néanmoins préoccupée de savoir si des réformes susceptibles de permettre la réalisation d'économies importantes pouvaient être envisagées.

Ne voulant pas dans le cadre du présent rapport aborder l'étude des problèmes d'ensemble posés par la R. A. T. P. (statut de la Régie, régime des retraites, etc.), votre Sous-Commission s'est limitée à l'examen de deux questions techniques intéressant le réseau ferré :

- le contrôle automatique de la perception du prix des places;
- la conduite automatique des trains.

---

(1) Il est rappelé que le surplus du produit de la taxe doit normalement être affecté à la couverture du déficit des lignes de banlieue de la S. N. C. F.

(2) Contribution au titre de la surcompensation des prestations familiales.

### 1° *Contrôle automatique de la perception du prix des places.*

A l'heure actuelle, environ 2.100 agents de la Régie sont utilisés pour le contrôle des billets; or, on pourrait envisager leur suppression, l'admission des voyageurs étant effectuée par des tourniquets automatiques assurant la perception du prix du transport. Ce système est déjà en fonctionnement aux Etats-Unis et à Rome et son extension au métropolitain de Paris n'est donc pas *a priori* irréalisable.

La seule difficulté sérieuse à laquelle on se heurte est l'existence, à l'heure actuelle, sur le réseau de la R. A. T. P., de tarifs réduits en faveur de certaines catégories de voyageurs (mutilés, familles nombreuses, etc.); la mise en service d'appareils automatiques entraînerait fatalement l'unification tarifaire; il serait toutefois possible, au prix d'une complication technique, d'appliquer un tarif réduit à certaines heures, selon un système voisin de celui pratiqué avant la guerre (billets d'aller-retour de travail), et qui permettrait de conserver aux travailleurs des avantages comparables à ceux dont ils bénéficient à l'heure actuelle. Par contre, les autres tarifs sociaux ne pourraient être maintenus sur le réseau ferré.

Il est à noter que l'exploitation des premières classes pourrait être conservée grâce à des appareils distributeurs de suppléments datés automatiquement.

L'économie annuelle qui résulterait de la seule institution de « tourniquets » serait d'environ 1.750 millions. Elle serait toutefois sensiblement plus importante si la mesure était complétée par la mise en service de distributeurs automatiques de jetons, ce qui permettrait une réduction du nombre des « caisses », seules seraient maintenues dans les stations les plus importantes, ou aux heures d'affluence, des caisses destinées au change de la monnaie.

En contre-partie, les investissements nécessaires seraient de l'ordre de 11 milliards.

### 2° *Conduite automatique des trains:*

La marche des trains du métropolitain est assurée actuellement par des équipes de deux agents: un conducteur et un chef de train, ce dernier est chargé de la fermeture des portes et

donne l'ordre de départ; il assure en marche le respect de la sécurité, notamment en cas de défaillance de la signalisation.

L'évolution de la technique permet d'envisager la suppression d'un des deux agents; il est, en effet, possible d'assurer de façon automatique la commande technique de la marche du train: démarrage, coupure du courant de traction, freinage aux stations, respect de la signalisation. Le rôle de l'agent unique serait alors réduit à la commande du départ et à l'intervention en cas d'incident. Les essais poursuivis depuis plusieurs années sur la ligne expérimentale « Porte des Lilas—Pré Saint-Gervais » ont montré que le principe était viable (1); des essais approfondis doivent être effectués sur la ligne n° 11 pour vérifier le fonctionnement du dispositif dans les différentes conditions de charge et de vitesse de l'exploitation.

La mise en œuvre d'un tel dispositif permettrait d'économiser 1.400 agents.

Sans être considérables, les économies qui pourraient résulter de l'application de ces réformes seraient, du seul point de vue financier, loin d'être négligeables; par ailleurs, ces mesures permettraient de libérer un nombre important d'agents, ce qui étant donné les difficultés de recrutement rencontrées à l'heure actuelle par la R. A. T.P., présenterait également un sérieux avantage.

Dans ces conditions, votre Sous-Commission croit devoir attirer tout spécialement sur ces problèmes l'attention des Pouvoirs Publics.

### III. — Office national de la Navigation.

Dans sa séance du 12 février 1958, votre Sous-Commission a procédé à l'audition de M. Peltier, Directeur de l'Office National de la Navigation.

L'Office National de la Navigation (O. N. N.) est régi à l'heure actuelle par la loi du 11 novembre 1940. Il est administré par un Conseil de Direction composé du Directeur de l'Office, d'un Inspecteur général des Ponts et Chaussées et d'un Conseiller d'Etat.

---

(1) Le principe de ce système repose sur l'obéissance du train aux indications d'un fil inducteur matérialisant sur la voie les indications des signaux et la marche à effectuer

a) *Activités de l'Office.*

Les activités de l'O. N. N. peuvent se ranger en deux catégories, d'une part l'Office gère pour son compte certaines exploitations, d'autre part il effectue en tant que mandataire de l'Etat diverses opérations. C'est, du reste, cette dernière branche d'activités qui est de beaucoup la plus importante.

1. *L'O. N. N. mandataire de l'Etat.*

A ce titre, l'Office assure en premier lieu *l'exploitation réglementée des voies navigables.*

On se rappelle que pour éviter une concurrence trop vive en matière de navigation fluviale, les Pouvoirs Publics ont été amenés à instituer le système du « tour de rôle », c'est-à-dire que les bateaux disponibles sont inscrits successivement sur une liste et que les usagers doivent en principe prendre le premier bateau se trouvant en tête de liste. Pour l'exécution de ce service, l'Office dispose d'une soixantaine de « bureaux d'affrètement » chargés de la tenue des listes et du contrôle du système.

Les dépenses entraînées par l'exploitation réglementée des voies navigables sont remboursées à l'Office par l'Etat. Leur montant pour 1957 est de l'ordre de 410 millions.

Par ailleurs, l'O. N. N. exécute les opérations suivantes :

— *Gestion des bacs du Hode et de Quillebeuf sur la Seine.*

Cette exploitation est déficitaire, et le déficit est couvert par l'Etat et les départements intéressés.

— *Cession de la flotte rhénane dite d'extension.*

Cette flotte, construite au titre du premier plan d'équipement et de modernisation, a fait l'objet, au cours des années 1956 et 1957, de contrats de cession et les armements s'acquittent de leur dette au moyen d'annuités calculées sur la base d'un taux d'intérêt de 2,5 p. 100 et échelonnées sur une durée de trente ans, à partir du jour de la mise en service effective du bâtiment.

Le montant de ces annuités forme un total de 250 millions de francs environ, sur lequel l'Office prélève une légère commission d'intervention.

— *Réparation et modernisation du parc fluvial.*

La reconstruction du parc fluvial détruit par faits de guerre est actuellement pratiquement terminée, et seules quelques régularisations comptables restent encore à opérer.

La Société pour la Reconstruction et le Renouveau du Parc fluvial (S. R. P. F.) est donc passé en 1957 à la partie « Renouveau » de son programme et a lancé une commande de 100 unités, en vue du remplacement de bateaux en bois appartenant à des artisans. L'O. N. N., chargé d'assurer le financement de cette opération, a négocié un emprunt de 480 millions de francs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sur lequel 280 millions ont été prélevés et versés à la S. R. P. F. au cours de l'année 1957.

Enfin, dans ce domaine, l'Office assure également le service de la bonification d'intérêts prévue par la loi du 27 avril 1946, en faveur de la batellerie, de façon à ramener le taux des prêts consentis aux sinistrés à 3 p. 100 ou 4 p. 100, suivant qu'il s'agit ou non d'artisans, et celui des prêts destinés à financer le renouvellement à 4 p. 100 et 5 p. 100.

— *Recouvrement des fonds destinés à l'amélioration des voies navigables.*

La loi du 9 avril 1953 a institué une taxe sur la navigation intérieure dont le produit est destiné à l'amélioration et à la modernisation des voies navigables. A ce titre, l'O. N. N. retient environ 1 p. 100 du montant des frets perçus par les bateliers sur les sommes versées à ces derniers au titre de l'aide exceptionnelle à la batellerie.

— *Versement de subventions à la batellerie.*

L'O. N. N. attribue pour le compte de l'Etat certaines subventions d'ordre économique.

En 1957, ces subventions ont été notamment: les primes compensatrices destinées à atténuer l'insuffisance du taux de certains frets (300 millions environ), l'aide exceptionnelle allouée

pour tenir compte du mauvais état d'entretien des canaux (600 millions environ), les primes aux sociétés concessionnaires de traction sur les voies navigables pour leur permettre de couvrir l'intégralité de leurs dépenses (300 millions environ).

## 2. Activités propres de l'Office.

Ces activités résident dans la gestion de ports fluviaux et de centrales électriques ainsi que dans la location de matériel.

### — Ports fluviaux.

L'Office exploite les ports de Bonneuil-sur-Marne, de Conflans-Fin-d'Oise et de Vitry-le-François.

Le trafic annuel de ces ports est d'environ :

	TRAFIC TOTAL	TRAFIC PAR EAU
	(entrées et sorties).	
	(En milliers de tonnes.)	
Bonneuil .....	400	160
Conflans .....	160	80
Vitry .....	60	15

### — Centrales électriques.

L'O. N. N. exploite deux petites centrales hydro-électriques à Bourg-et-Comin et à Condé-sur-Marne; la production totale de ces usines est d'environ 15 millions de kilowatts-heure par an.

### — Locations.

L'Office loue à la navigation intérieure divers matériels, notamment des pontons-grues. Pour chacun des deux exercices 1956 et 1957, le montant de ces locations est de l'ordre de 150 millions de francs (y compris le produit des locations-ventes).

### b) Personnel.

L'effectif du personnel de l'Office National de la Navigation est de 443 agents, dont 212 sont employés dans les services extérieurs. Ces agents sont, soit des fonctionnaires en

service détaché, soit placés sous le régime d'une convention collective qui leur confère des traitements analogues à ceux de la fonction publique.

c) *Situation financière.*

L'Office National de la Navigation est remboursé par l'Etat des différentes dépenses qu'il effectue pour son compte à titre de mandataire. En ce qui concerne ses exploitations propres, celles-ci lui ont laissé en 1956 un bénéfice de 69 millions. Pour 1957, les résultats ne sont pas encore connus, mais le bénéfice sera visiblement inférieur.

d) *Observations.*

Si la gestion de l'O. N. N. n'appelle pas en elle-même de réserves, on peut se demander, par contre, si le maintien de l'autonomie de l'Office est justifié, étant donné que la majeure partie des tâches qu'il exécute ont un caractère administratif. Dans ces conditions, et en application de l'article 23-V de la loi du 3 avril 1955, votre Sous-Commission a demandé à la Cour des Comptes, qui joue à l'égard de l'O. N. N. le rôle de la Commission de Vérification des comptes des entreprises publiques, de bien vouloir procéder à une enquête à ce sujet.

D'autre part, votre Sous-Commission a été frappée par le fait que le Directeur de l'Office était en même temps Directeur des Voies navigables au Ministère des Travaux Publics; cette dualité de fonction, qui semble, du reste, un cas unique dans l'ensemble du secteur semi-public, n'est pas sans appeler certaines réserves, puisqu'il en résulte une confusion entre la direction de l'Office et la tutelle du Ministère technique. Votre Sous-Commission pense donc qu'il serait souhaitable de modifier cette situation.

## CINQUIEME PARTIE

### MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME (AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE)

---

#### I. — Compagnie Nationale Air France.

##### a) *Exploitation générale.*

La consistance du réseau d'Air France n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 1956. Par contre, le trafic total de la Compagnie a progressé d'une manière importante, passant de 296 millions de tonnes kilométriques transportées en 1955 à 360 millions en 1956, soit une augmentation de 22 p. 100.

La progression du trafic d'un exercice à l'autre a été la suivante sur les différents réseaux :

— réseaux long-courriers internationaux.....	+ 17 %
— réseau long-courriers d'Union française.....	+ 17 %
— réseau Europe .....	+ 31 %
— réseau Méditerranée .....	+ 32 %
— réseau local A. O. F. ....	+ 10 %
— réseau local A. E. F. ....	— 3 %
— réseau local malgache.....	+ 13 %
— réseau local des Antilles.....	+ 20 %
— réseau local Algérie et Sahara.....	+ 76 %
— centre d'exploitation postal métropolitain.....	+ 23 %

En ce qui concerne l'exercice 1957, les dernières statistiques connues permettent d'évaluer le trafic de l'année à près de 400 millions de tonnes kilomètres transportées, soit une nouvelle progression d'environ 10 p. 100 par rapport à 1956.

b) *Investissements.*

Au 1<sup>er</sup> janvier 1957, l'effectif des principaux éléments de la flotte d'Air France était le suivant :

- 21 Lockheed 1049 Superconstellation ;
- 17 Lockheed Constellation ;
- 23 Douglas D C - 4 (a) ;
- 11 Vickers « Viscount » ;
- 12 Bréguet « Deux-Ponts » ;
- 40 Douglas D. C - 3.

Par ailleurs, ont été livrés en cours d'année les appareils ci-après :

- 2 Lockheed 1049 Super G « Constellation » ;
- 8 Lockheed 1649 A « Superstarliner ».

D'autre part, les commandes en cours portent sur :

- 2 Lockheed 1649 « Superstarliner » livrables début 1958 ;
- 24 SE-210 « Caravelle », dont les livraisons doivent s'échelonner entre la fin de 1958 et 1961 ;
- 17 Boeing 707-328 « Intercontinental » (quadriréacteur), livrables en 1959 et 1960.

Pour les deux exercices 1956 et 1957, les dépenses d'investissements de la Compagnie se sont élevées à :

	1956	1957
	(En millions de francs.)	
Matériel volant.....	7.047	13.385
Installations au sol.....	1.800	2.305
Intérêts intercalaires.....	225	285
Totaux .....	9.072	15.975

(a) Dont un en location à Tunis Air.

Ces dépenses ont été couvertes de la manière suivante :

	1956	1957
	(En millions de francs.)	
Prêt du fonds de développement économique.....	4.700	2.900
Emprunts aux U. S. A.....	»	3.150
Emprunts garantis.....	2.000	2.000
Prêt de la Caisse des dépôts et consignations.....	»	2.000
Ressources propres de l'entreprise.....	2.372	5.925
Totaux .....	9.072	15.975

c) *Questions de personnel.*

L'évolution des effectifs de la Compagnie est retracée dans le tableau ci-après :

	PERSONNEL navigant.	PERSONNEL au sol.	TOTAL
1 <sup>er</sup> janvier 1955.....	1.519	14.396	15.915
1 <sup>er</sup> janvier 1956.....	1.771	14.793	16.564
1 <sup>er</sup> janvier 1957.....	1.947	15.931	17.878
1 <sup>er</sup> septembre 1957.....	2.011	17.465	19.476
1 <sup>er</sup> janvier 1958.....	1.986	17.460	19.446

Du point de vue rémunération, le personnel d'Air France tant navigant qu'au sol n'a pas bénéficié d'augmentation générale de salaires en 1956. Par contre, en 1957, les mesures suivantes sont à signaler :

— *Personnel au sol:*

Au mois d'avril (avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1957), réforme du système de primes de productivité. (Cette mesure ne doit pas entraîner pour l'exercice en cours de dépenses supplémentaires pour la Compagnie).

Au mois de mai (effet du 1<sup>er</sup> juin), intégration d'une partie de la prime de productivité dans le traitement principal, ce qui conduit à une majoration de 1,7 p. 100 des rémunérations brutes.

Au mois de juillet (avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier), aménagement des primes de productivité, soit une augmentation de 3,2 p. 100 des rémunérations.

— *Personnel navigant* :

Aux mêmes dates que pour le personnel au sol et dans des conditions analogues, le personnel navigant a obtenu des augmentations se chiffrant respectivement à 2 p. 100, 0,27 p. 100 et 2 p. 100 des rémunérations.

d) *Situation financière* (1).

Le tableau ci-après résume le compte d'exploitation de la Compagnie Nationale Air France pour les exercices 1956 (chiffres comptables) et 1957 (prévisions).

D E B I T	1956	1957 (Prévisions).	C R E D I T	1956	1957 (Prévisions).
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Stock au début de l'exercice .....	8.775	8.854	Stock en fin d'exercice .....	8.854	8.500
Achat de matières et marchandises .....	13.822	16.428	Recettes commerciales .....	56.394	65.403
Personnel .....	25.105	29.656	Contrats avec l'Etat pour sujétions spéciales .....	4.759	3.623
Impôt et taxes.....	3.058	3.300	Ventes de déchets et d'emballages .....	67	70
Frais pour biens meubles et immeubles..	4.942	5.430	Prestations de services divers .....	4.910	6.460
Transports et déplacements .....	1.201	1.355	Production d'immobilisations .....	475	846
Fournitures extérieures et commissions.	7.491	8.475	Produits accessoires...	727	2.965
Frais de gestion générale .....	3.605	3.960	Produits financiers....	345	290
Frais financiers.....	1.772	1.817	Ristourne, rabais et remises obtenues et débits sur ventes...	79	195
Amortissements et provisions .....	6.127	7.352			
Solde créditeur.....	622	1.725			
	76.610	88.352		76.610	88.352

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Compagnie Nationale Air France figure à l'annexe II (vol. 3) au projet de loi de finances pour 1958, page 474.

Comme il a été indiqué dans le précédent rapport annuel de votre Sous-Commission les obligations d'intérêt général imposées à la Compagnie Nationale Air France ont fait l'objet de trois contrats, intervenus en application du décret n° 55-32 du 7 janvier 1955, et concernant respectivement la formation du personnel navigant, l'achat et l'exploitation des appareils Bréguet 763 (Deux-Ponts), l'exploitation des lignes aériennes internationales.

C'est en application de ces contrats que des subventions sont versées à la Compagnie Air France.

Le tableau ci-après retrace pour les années 1956 et 1957 le montant des subventions dues à ces différents titres à la Compagnie nationale.

CONTRATS	1956	1957
	(En millions de francs.)	
Formation du personnel navigant.....	985	740
Bréguet .....	352	405
Lignes internationales.....	3.389	3.750

e) *Les filiales de la Compagnie Nationale Air France.*

La Compagnie Nationale Air France a été amenée à prendre des participations, généralement non majoritaires, dans diverses compagnies aériennes françaises ou étrangères.

*Air Liban :*

Date de création : 1945.

Participation d'Air France : 48,3 p. 100.

L'activité de la Compagnie a été caractérisée par deux faits dominants qui sont :

- un certain ralentissement dû à l'instabilité politique régnant dans le Proche-Orient ;
- une concurrence accrue avec les compagnies exploitant des services réguliers dans ces régions.

Les résultats d'ensemble sont, toutefois, satisfaisants, et le trafic a marqué, par rapport à 1955, une progression de 4 p. 100 et de 3 p. 100 en ce qui concerne respectivement les passagers-Km et les tonnes-Km transportés.

L'acquisition par Air Liban de deux DC.6 doit lui permettre de développer son réseau international et de mieux résister aux pressions de la concurrence.

Chiffre d'affaires de 1956: 1.078.357.530 francs.

#### *Air Laos :*

Date de création : 21 octobre 1952.

Participation d'Air France : 20 p. 100.

Les services de la Compagnie à destination de l'étranger : Thaïland, Viet-Nam, Cambodge et Hong-Kong, de même que ceux qu'elle effectue sur son réseau intérieur, se sont développés selon les prévisions au cours de l'année 1956. Cette société ne possède pas encore de flotte propre et, actuellement, affrète les appareils de la société Aigle Azur Extrême-Orient.

Sa situation financière au terme de l'exercice 1956 est satisfaisante. Une augmentation de capital a pu être réalisée par incorporation de réserves, à l'occasion d'une Assemblée Extraordinaire qui s'est tenue au mois de juin dernier (le capital a été porté de 67.500.000 francs à 101.250.000 francs).

Chiffre d'affaires : 1.974.127.930 francs.

#### *Air Viet-Nam :*

Date de création : 15 octobre 1951.

Participation d'Air France : 33,5 p. 100.

L'année 1956 a été pour Air Viet-Nam une année de transition. En effet, la baisse importante de trafic consécutive à la cessation des hostilités en Indochine a fait réduire de manière considérable, il y a deux ans, l'activité de la société. Toutefois, une certaine progression du trafic due à l'accroissement de l'activité économique au Viet-Nam a pu être constatée au cours des derniers mois.

La société a continué d'exploiter son réseau intérieur. D'autre part, l'exploitation d'un service régulier sur Hong-Kong se poursuit de façon

satisfaisante. Air Viet-Nam envisage, dans les prochains mois, de créer sous son propre pavillon un service régulier à destination de la France.

De nouveaux ateliers de revision et d'entretien de matériel ont été créés. Les moyens techniques dont dispose ainsi la société lui permettront d'effectuer la revision et la réparation de ses propres appareils ainsi que celles des appareils de l'armée.

Chiffre d'affaires de 1956 : 1.973.293.277 francs.

#### *Air Cambodge :*

Date de création : 15 octobre 1956.

Participation d'Air France : 24 p. 100.

Cette société qui vient seulement d'être créée s'est fixé, pour sa phase de démarrage, des objectifs très limités. Les points principaux de son réseau comprennent les liaisons Phnom-Penh—Bangkok, Phnom-Penh—Siem et Phnom-Penh—Saïgon.

Ne possédant pas de flotte propre, elle affrète, comme Air Laos, les appareils de la Société Aigle Azur Extrême-Orient.

C'est seulement au terme de l'exercice en cours qu'il sera possible d'apprécier son activité.

#### *Royal Air Maroc :*

Date de création : 1<sup>er</sup> octobre 1953.

Participation d'Air France : 27 p. 100.

Une progression notable du trafic de la société a été enregistrée au cours de l'exercice 1956, tant sur son réseau intérieur que sur son réseau international, et plus particulièrement sur les liaisons Maroc-France. La situation politique régnant en Afrique du Nord a, d'ailleurs, donné une physionomie particulière à l'exploitation des services aériens entre le Maroc et la France métropolitaine. En effet, les coefficients de remplissage étaient beaucoup plus élevés dans le sens Maroc-France que dans le sens France-Maroc.

La structure interne de la société a été modifiée par deux protocoles signés les 2 et 3 mai 1957 entre Air France et le Gouvernement marocain d'une part, et Air France et les actionnaires du groupe « Paquet », d'autre part. Le premier de ces deux protocoles constate la cession à Air France des actions détenues par le groupe « Paquet ». Le second a

pour but de définir la répartition des actions ainsi rachetées entre les actionnaires restant. Les intérêts marocains détiennent désormais 57,5 p. 100 du capital total.

Chiffre d'affaires de 1956 : 1.915 millions de francs.

*Tunis Air :*

Date de création : 7 février 1948.

Participation d'Air France : 51 p. 100.

Une très importante progression du trafic tant passagers que fret a été enregistrée. La physionomie du trafic a, toutefois, comme pour la société Royal Air Maroc, été marquée par la situation générale en Afrique du Nord.

Chiffre d'affaires de 1956 : 842.843.285 francs.

*Sageta :*

Date de création : 27 mai 1953.

Participation d'Air France : 33 p. 100.

Rappelons que c'est à cette société qu'a été confiée l'exploitation des appareils Armagnac SE 2010 appartenant à la Défense nationale. Grâce à ces appareils, de nombreux vols réguliers et spéciaux ont été effectués pour le compte des compagnies françaises, et particulièrement pour celui d'Air France.

La flotte se compose actuellement de six Armagnac.

*Air Inter :*

Cette société, destinée à exploiter un réseau aérien métropolitain, n'a pas exercé d'activité au cours du dernier exercice.

*Relais Aériens Français :*

Date de création : 10 août 1950.

Participation d'Air France : 49,75 p. 100.

La société Les Relais Aériens Français, seule des principales filiales d'Air France, n'exploite pas un réseau aérien mais une chaîne d'hôtels situés dans l'ensemble de l'Union Française.

L'ensemble des établissements exploités en Union Française ont enregistré, au cours du dernier exercice, des résultats bénéficiaires. Les Relais Aériens poursuivent leur programme d'installation de nouveaux hôtels dans les centres les plus actifs d'Afrique. C'est ainsi qu'ont été inaugurés les établissements de Lambaréné et Douala.

Chiffre d'affaires de 1956 : 826.600.000 francs.

## II. — Aéroport de Paris.

### a) *Exploitation générale.*

Le trafic de l'aéroport de Paris, pour les exercices 1956 et 1957, s'est élevé à :

	1956	1957	1957/1956
Mouvements d'appareils.....	103.909	113.000	+ 8,7 %
Mouvements de passagers.....	2.416.876	2.700.000	+ 11,6 %
Fret (en tonnes).....	42.160	43.000	+ 2,4 %
Poste (en tonnes).....	12.669	13.800	+ 9 %

L'aéroport de Paris a conservé la seconde place parmi les aéroports européens, après Londres et devant Zurich et Rome.

Il convient de signaler la création en 1957, par l'aéroport de Paris, de l'héliport de Paris-Ivry. Cet héliport est principalement destiné à faire face au trafic résultant de la mise en exploitation, par la Compagnie belge Sabena, de la ligne Paris-Bruxelles par hélicoptères commerciaux.

Pour 1958, l'aéroport de Paris prévoit un trafic d'environ 125.000 mouvements d'appareils et de 3.200.000 passagers.

### b) *Travaux neufs.*

En 1956 et 1957, l'aéroport de Paris a poursuivi son programme d'extension de l'aérodrome d'Orly et l'amélioration des installations du Bourget. Ainsi que votre Sous-Commission l'avait indiqué dans son

précédent rapport, cet établissement public doit exécuter un programme d'investissements très important pour faire face à la fois à l'expansion croissante du trafic aéronautique et à la mise en service dans les prochaines années d'appareils long-courriers quadriréacteurs, qui nécessiteront une infrastructure particulièrement développée.

Si jusqu'à présent l'aéroport de Paris a fait porter le principal de son effort sur l'aménagement d'Orly, il va, être amené dans un avenir assez proche à prévoir une extension de l'aérodrome du Bourget. En effet, l'accroissement constant du trafic aérien faisant envisager une saturation d'Orly avant 1970, le développement parallèle du Bourget s'impose donc. A cet effet, une nouvelle piste doit être construite au Bourget, ainsi que les voies de circulation et aires de stationnement corrélatives ; de même, des constructions de hangars, d'ateliers, d'installations industrielles et des aménagements de l'aérogare sont prévus. Il est également envisagé d'établir une liaison ferroviaire entre la gare du Nord et le Bourget.

Enfin, l'aéroport de Paris projette d'une part d'améliorer l'équipement de l'héliport de Paris-Issy, d'autre part d'aménager l'aérodrome de Guyancourt comme aéroport de tourisme international.

Le tableau ci-dessous résume les dépenses de travaux neufs de l'aéroport de Paris pour les exercices 1956 et 1957.

	1956	1957
	(En millions de francs.)	
Aérodrome d'Orly.....	1.858	4.147
Aérodrome du Bourget.....	300	1.088
Héliport d'Issy.....	29	100
Autres aérodromes.....	39	48
Opérations communes.....	184	221
<b>Totaux .....</b>	<b>2.410</b>	<b>5.604</b>

Ces travaux ont été financés pour la plus large part au moyen d'emprunts contractés auprès d'organismes publics ou semi-publics.

c) *Questions de personnel.*

Les effectifs de l'aéroport de Paris ont progressé, au cours des exercices 1956 et 1957, dans les conditions suivantes :

	EFFECTIFS		
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1956.	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1957.	Au 1 <sup>er</sup> novembre 1957.
Directeur et agents hors statut.....	5	5	5
Cadres .....	93	104	112
Mensuels .....	434	506	520
Horaires .....	697	667	675
<b>Totaux .....</b>	<b>1.229</b>	<b>1.282</b>	<b>1.312</b>

Du point de vue rémunération, le personnel de l'aéroport de Paris a bénéficié en 1957 des augmentations suivantes :

— à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957, une majoration de 7,5 p. 100 des salaires et traitements de base ;

— à compter du 1<sup>er</sup> mai 1957, un relèvement de 5 p. 100 de la prime de productivité.

Par contre, en 1956, le personnel de l'aéroport n'a eu aucune augmentation de rémunération.

d) *Situation financière (1).*

Le tableau ci-après donne la décomposition du compte d'exploitation de l'aéroport de Paris pour les exercices 1956 et 1957.

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de l'aéroport de Paris figure à l'annexe II (3<sup>e</sup> volume) du projet de loi de finances pour l'exercice 1958, page 480.

**Compte d'exploitation de l'aéroport de Paris.**

CHARGES			PRÉDITS		
Désignation des comptes.	1956 (Résultats).	1957 (Prévisions).	Désignation des comptes.	1956 (Résultats).	1957 (Prévisions).
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Stocks au 1 <sup>er</sup> janvier..	288,6	242,5	Stocks au 31 décembre .....	242,5	250
Achats de matières premières et matières consommables..	316	400	Produits d'exploitation .....	2.641,8	2.750
Frais de personnel...	1.093,9	1.160	Subventions .....	1.250	1.300
Impôts et taxes.....	60,1	75	Ventes de déchets....	10,2	10
Travaux, fournitures services extérieurs..	623,2	725	Travaux faits par l'entreprise pour elle-même .....	278,5	450
Transports et déplacements .....	46,2	25	Produits accessoires.	0,9	Mémoire
Allocations et subventions .....	0,7	70	Produits financiers..	87,7	45
Frais de gestion générale .....	64,2	45			
Frais financiers, y compris le remboursement en capital des emprunts.....	1.396,6	1.450			
Dotations aux amortissements et provisions .....	621,7	550			
<b>Totaux .....</b>	<b>4.511,7</b>	<b>4.742,5</b>	<b>Totaux .....</b>	<b>4.511,7</b>	<b>4.805</b>

Etant donnée l'ampleur des investissements qui lui incombent — investissements financés au moyen d'emprunts dont les annuités viennent sans cesse grossir les charges du compte d'exploitation — l'aéroport de Paris n'a pu jusqu'ici, et ne pourra certainement avant longtemps, assurer son équilibre financier intégral ; il doit donc avoir recours chaque année à des subventions du budget général, dont le montant a été de :

1954 .....	839 millions.
1955 .....	1.050 —
1956 .....	1.250 —
1957 .....	1.300 —

Pour 1958, la subvention prévue est de 1.100 millions.

Néanmoins, la situation financière réelle de l'Aéroport a été en s'améliorant au cours des derniers exercices et en 1956, cet établissement est arrivé pour la première fois à réaliser le « petit équilibre », c'est-à-dire l'équilibre de l'exploitation proprement dite, à l'exclusion des charges financières. Le tableau ci-après résume pour les exercices 1954 à 1956 la situation financière de l'Aéroport :

ANNEES	DEPENSES à l'exclusion des charges financières.	RECETTES à l'exclusion des subventions.	RESULTATS	CHARGES FINANCIERES			SUBVENTIONS budgétaires.
				Amortis- sements.	Intérêts.	Total.	
(En milliers de francs.)							
1954.....	2.002	1.805	- 197	133	534	667	839
1955.....	2.305	2.243	- 63	202	712	914	1.050
1956.....	2.869	3.029	+ 159	511	889	1.400	1.250

Pour l'exercice 1957, l'aéroport de Paris a pu financer au moyen de ses ressources propres les charges financières qui lui incombent à concurrence d'environ 275 millions.

## SIXIEME PARTIE

### MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME (MARINE MARCHANDE)

#### I. — Compagnie générale transatlantique.

##### a) *Exploitation générale.*

Le tableau ci-dessous retrace les résultats comparés de l'exploitation de la Compagnie Générale Transatlantique pour les exercices 1955 et 1956.

LIGNES	PASSAGERS		FRET	
	1955	1956	1955	1956
			(En tonnes.)	
Atlantique-Nord .....	73.356	70.711	782.035	878.697
Antilles - Pacifique-Sud.....	30.555	30.239	1.013.954	1.140.637
Algérie-Tunisie .....	468.259	598.438	605.208	602.581
Maroc .....	41.540	42.039	157.733	188.689
Corse .....	234.542	249.535	182.896	86.862
Divers .....	3.678	4.642	145.728	170.505
<b>Total .....</b>	<b>851.920</b>	<b>995.694</b>	<b>2.887.554</b>	<b>3.067.973</b>

Pour 1957, le trafic passagers est en augmentation et s'élève à 1.048.000 passagers. Cette augmentation tient, du reste, principalement aux résultats enregistrés par la ligne de la Méditerranée et la ligne de Corse. La ligne de New-York, par contre, présente une diminution du nombre des passagers.

D'autre part, on constate une légère diminution du trafic fret (2.892.000 tonnes).

Du point de vue des tarifs, il convient d'indiquer à la fois l'évolution du marché des frets de tramping et celle des taux de fret fixés par les conférences de trafic.

*Le marché des frets de tramping*, après avoir connu une forte poussée de hausse au cours de l'année 1956, due tant à une conjoncture économique particulièrement favorable qu'à la perturbation causée dans l'économie maritime par la fermeture du canal de Suez, a enregistré une baisse considérable depuis le début de l'année 1957, par suite d'un renversement de l'équilibre du marché (accroissement de l'offre de tonnage et stagnation ou diminution de la demande), et est revenu aux taux les plus bas depuis 1954.

*Les tarifs de conférences* ont subi une majoration de 10 p. 100 à 15 p. 100 au cours de l'année 1956, mais la baisse constatée sur le marché des affrètements entraînera très probablement une prochaine diminution de ces tarifs.

#### b) *Matériel naval.*

Au 31 décembre 1956, la flotte de la Compagnie Générale Transatlantique et de ses filiales comprenait 79 navires représentant au total 507.267 tonneaux de jauge brute, et se répartissant comme suit:

54 navires appartenant à la Compagnie Générale Transatlantique et jaugeant au total 382.203 tonneaux;

8 navires appartenant à sa filiale la Compagnie Générale d'Armements et représentant 19.591 tonneaux de jauge brute;

17 navires (125.068 tonneaux) appartenant à l'Etat et loués « coque-nue » à la Transatlantique.

Au cours de l'année 1957, est entré en flotte le *Saint-Raphaël*, cargo de 4.600 tonneaux (appartenant à la Compagnie Générale d'Armements Maritimes). En revanche sont sortis de flotte:

— le cargo *Indochinois* de 6.806 tonneaux;

— les trois remorqueurs *Titan*, *Minotaure* et *Ursus*. (La Transatlantique a, en effet, décidé de supprimer son service de remorquage.)

Sont à l'heure actuelle en construction ou en commande les navires suivants:

Deux *paquebots*: « France » (ligne de New-York), « Napoléon » (ligne de Corse);

Deux *bananiers* de 5.000 tonneaux de jauge brute;

Quatre *cargos* de 8.700 tonneaux de jauge brute;

Deux *cargos* de 7.000 tonneaux de jauge brute;

Deux *minéraliers* de 17.000 tonneaux de jauge brute;

Deux *pétroliers* de 33.000 et 48.000 tonnes de port en lourd (commandés par la Compagnie générale d'Armement maritime).

c) *Questions de personnel.*

Au 31 décembre 1956, les effectifs de la Compagnie générale transatlantique étaient les suivants:

*Personnel navigant:*

Officiers .....	851
Assistants .....	111
Equipage .....	4.848
	<hr/>
Total .....	5.810
	<hr/> <hr/>

*Personnel sédentaire:*

Personnel statutaire:

— ouvriers .....	1.172
— personnel subalterne .....	1.989
— cadres .....	876
Personnel hors statut.....	1.000
	<hr/>
Total .....	5.037

On constate que la Compagnie a fait, au cours de ces dernières années, un gros effort pour comprimer l'effectif de son

personnel sédentaire; celui-ci, qui était de 5.577 en 1950, a été réduit progressivement à 5.208 en 1954, 5.046 en 1955 et n'était plus au 30 juin 1957 que de 4.983.

Du point de vue *rémunération*, les principales augmentations accordées au personnel navigant par l'ensemble de l'armement français, au cours des exercices 1956 et 1957, ont été les suivantes:

*1<sup>er</sup> janvier 1956.* — Pour les Etats-Majors et le Personnel subalterne, augmentation de:

- 8 % au cabotage;
- 10 % au long cours  
sur les soldes et accessoires de solde.

— plafond de l'ancienneté de brevet porté de 20 à 25 ans et majoration de 50 % pour les six premières années et de 25 % de la 6<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> année.

*1<sup>er</sup> avril 1957.* — Augmentation des salaires et accessoires des Etats-Majors et du Personnel subalterne de:

- 6 % au cabotage;
- 9 % au long cours.

*1<sup>er</sup> novembre 1957.* — Augmentation générale de 11 % et attribution d'une indemnité de brevet pour les Officiers.

De son côté le personnel sédentaire a bénéficié des augmentations suivantes:

— à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1956, majoration de 2,07 % sur le barème de traitement du 1<sup>er</sup> novembre 1955;

— à compter du 1<sup>er</sup> août 1956, majoration de 1,10 % sur le barème de traitement du 1<sup>er</sup> janvier 1956;

— à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1956, majoration de 1,50 % sur le barème de traitement du 1<sup>er</sup> août 1956;

— à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957, majoration de 2,90 % sur le barème de traitement du 1<sup>er</sup> novembre 1956;

— à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957, majoration de 3,20 % sur le barème de traitement précédemment majoré.

Enfin, le 1<sup>er</sup> janvier 1958, les traitements ont été majorés d'environ 4,5 % avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> avril 1957.

Il est rappelé que le personnel sédentaire des Compagnies de navigation maritime subventionnées est traditionnellement assimilé aux agents de la filière « bureaux » de la S. N. C. F.; les augmentations dont il s'agit sont donc analogues aux mesures prises en faveur des cheminots.

d) *Situation financière* (1).

Pour l'exercice 1956, le déficit du compte contractuel d'exploitation de la Compagnie générale transatlantique s'est élevé à 3.218.628.045 francs, le maximum de subvention ayant été fixé pour les exercices 1956 et 1957 à 3.300 millions en application de la loi n° 57-882 du 2 août 1957 la Compagnie a droit de ce fait, conformément aux dispositions générales de sa convention, d'une part, à la couverture de ce déficit, d'autre part, à une « allocation complémentaire » (prime de gestion) égale à la moitié de la différence entre le déficit et le maximum de subvention, soit: 40.685.977 francs.

Par ailleurs, la Compagnie a bénéficié de deux autres contributions de l'Etat:

- 3 millions du Gouvernement général de l'Algérie;
- 280 millions à titre de subvention forfaitaire pour l'exploitation des lignes de Corse.

Le compte social de l'exercice fait apparaître un solde créditeur de 285 millions. Après application des profits et pertes exceptionnels et sur exercices antérieurs, l'exercice se traduit finalement par un bénéfice net total de 218 millions qui a été réparti de la manière suivante:

— réserve légale.....	10.900.000 F.
— dividende à répartir.....	203.931.000
— report à nouveau.....	3.169.000

Le dividende de l'exercice 1956 a représenté 500 francs brut par action.

---

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Compagnie Générale Transatlantique figure à l'Annexe II (vol. 3) du projet de loi de finances pour 1958, page 486.

**Compte social de la Compagnie générale transatlantique pour l'exercice 1956.**

DEPENSES			RECETTES		
	1955	1956		1955	1956
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Frais de personnel...	10.962	11.462	Recettes de frets et de passages .....	35.368	39.570
Impôts et taxes.....	173	211	Subventions .....	3.166	3.542
Assurances, loyers, entretien des navires et construction.....	6.289	8.335	Produits accessoires...	633	558
Transports et déplacements .....	152	165	Produits financiers....	594	792
Fournitures aux navires et frais maritimes .....	16.835	18.710	Remises .....	45	33
Frais de gestion générale .....	825	773	Produits des exploitations annexes à terre .....	229	102
Frais financiers .....	81	76			
Amortissements .....	4.175	4.116			
Provisions .....	428	463			
Solde créditeur .....	115	286			
<b>Total.....</b>	<b>40.035</b>	<b>44.597</b>	<b>Total.....</b>	<b>40.035</b>	<b>44.597</b>

Pour l'exercice 1957, le compte contractuel de la Compagnie Générale Transatlantique se soldera vraisemblablement par un déficit de l'ordre de 3.700 millions, le plafond de la subvention étant de 3.300 millions, la Compagnie aura donc droit à la subvention maximum.

e) *Filiales.*

Les principales filiales de la Compagnie Générale Transatlantique sont:

1. — *La Compagnie générale d'Armements maritimes*, société anonyme au capital de 100 millions de francs dont la Transatlantique détient 99,5 p. 100 des actions et qui a pour objet l'exploitation de lignes de navigation.

Cette société, dont l'organisation, plus souple que celle de la Transatlantique, se prête mieux à l'exploitation des navires de petit tonnage, est spécialisée dans les liaisons entre l'Afrique du Nord et les ports métropolitains de l'Atlantique, c'est également elle qui assure le service de la ligne des grands lacs d'Amérique du Nord.

En 1956, le chiffre d'affaires de la Compagnie s'est élevé à 1.975 millions. Ses effectifs sont d'environ 210 personnes.

La Compagnie générale d'Armements possède elle-même une filiale: la Compagnie générale marocaine d'Armements.

### 2. — *La Compagnie franco-chérifienne de Navigation.*

Cette société est au capital de 200 millions de francs et la participation de la Transatlantique est de 34 p. 100. Elle a pour objet le commerce maritime.

Son chiffre d'affaires a été en 1956 de 565 millions et ses effectifs sont d'une centaine de personnes.

### 3. — *La Compagnie générale de Transports aériens Air-Algérie.*

Cette société, au capital de 1.250 millions de francs et dans laquelle la Transatlantique détient 61,5 p. 100 des actions, est spécialisée dans les transports aériens entre la métropole et l'Algérie. Son activité a, au cours des trois dernières années, très fortement progressé, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-après.

ANNEES	PASSAGERS transportés.	FRET	CHIFFRE
		transporté. (En tonnes.)	d'affaires. (En millions de francs.)
1954 .....	405.139	1.726	1.401
1955 .....	163.993	1.832	1.630
1956 .....	232.469	3.535	2.820

Au 31 décembre 1956, les effectifs de la Compagnie s'élevaient à 569 personnes.

#### 4. — *Société des voyages et hôtels nord-africains.*

Cette société qui a pour but l'exploitation d'hôtels en Afrique du Nord a permis, au lendemain de la première guerre mondiale, le développement du grand tourisme dans le Maghreb, apportant ainsi indirectement à la Compagnie Transatlantique une clientèle supplémentaire particulièrement intéressante. A l'heure actuelle, la société est pratiquement en sommeil en raison de l'insécurité qui règne en Afrique du Nord.

Indépendamment des sociétés ci-dessus, la Compagnie générale transatlantique possède un certain nombre de filiales de moindre importance qui ont généralement pour objet l'exploitation, d'une manière autonome, de certaines des agences de la Compagnie à l'étranger.

\*  
\* \*

## II. — **Compagnie des Messageries maritimes.**

### a) *Exploitation générale.*

L'exercice 1956 a été fortement marqué à la Compagnie des Messageries maritimes par les événements de Suez. Si la première partie de l'année s'était présentée d'une manière normale, bien que la diminution des transports sur la ligne de l'Indochine ait amené une baisse de trafic sensible par rapport à 1955, par contre la fermeture du canal a eu des conséquences très sérieuses pour la Compagnie. Les navires assurant les communications avec les ports de l'Océan Indien, de l'Extrême-Orient et du Pacifique ont dû être déroutés par le Cap, d'où une augmentation importante des frais d'exploitation que la « surcharge provisoire », ajoutée aux taux de fret, a été loin de compenser.

D'autre part, certains de ses navires ayant été réquisitionnés par la Défense Nationale, la Compagnie a dû procéder à des affrètements onéreux. Enfin la desserte de la Méditerranée a été particulièrement difficile, en raison de la fermeture des ports égyptiens, précédée, du reste, dès le mois de mai 1956, du boycottage des navires français par les dockers de Port-Saïd et d'Alexandrie.

Les tableaux ci-après donnent la décomposition par lignes du trafic passagers et frets de la Compagnie des Messageries Maritimes au cours de l'année 1956 :

**Passagers transportés en 1956.**

LIGNES	NOMBRE de voyages.	TOTAL des passagers transportés.
Proche-Orient :		
Croisières .....	8	4.621
	3	975
Indochine-Extrême-Orient :		
Paquebots .....	13	14.965
Paquebots-troopers .....	1	1.211
Voyages spéciaux.....	11	11.659
Cargo-boats.....	15	139
Océan indien :		
Paquebots .....	25	25.620
Cargo-boats.....	9	58
Annexe Côte Est.....	8	1.835
Annexe Côte Ouest.....	7	1.319
Pacifique :		
Paquebots .....	8	7.069
Cargo-boats.....	10	184
Annexe Nouvelles-Hébrides.....	14	1.841
Australie via Suez :		
Paquebots .....	3 allers	3.053
Indes :		
Cargo-boats.....	4	30
Pèlerinage à la Mecque.....	1	1.347
Marseille-Afrique du Nord aller et retour..	4	28.853
		<hr/> 104.779
Pasteur: Indochine .....	2	7.148
— Afrique du Nord.....	3	29.850
		<hr/> 141.777

**Tonnage transporté en 1956.**

L I G N E S	N O M B R E de voyages.	T O N N A G E total transporté.
Océan Indien .....	34	250.428
Océan Indien-Indochine-Japon.....	4	33.064
Annexes Madagascar.....	15	37.081
Madagascar-Afrique du Sud.....	6	95.676
Australie .....	9	124.781
Nouvelle-Calédonie .....	10	114.772
Annexe Australie-Nouvelles-Hébrides.....	14	19.837
Pakistan, Indes, Ceylan-Birmanie.....	10	179.905
Annexe Indochine.....	6	14.371
Annexe Madagascar-Indochine-Japon.....	17	118.586
Marseille-Proche-Orient .....	8	7.691
Méditerranée Nord.....	11	100.902
Voyages spéciaux.....	22	45.855
		1.847.553

Pour 1957, le trafic passagers s'élève seulement à 46.000 passagers transportés. Cette diminution est due principalement à l'achèvement du retour des troupes d'Indochine, à la fermeture du canal de Suez pendant une partie de l'année, et surtout au fait que les transports militaires vers l'Afrique du Nord sont effectués maintenant au moyen de navires affrétés à la Compagnie par l'Administration et n'entrent plus, par conséquent, en compte, dans les statistiques des Messageries Maritimes.

En ce qui concerne le fret, le trafic de 1957 s'est élevé à 1.970.000 tonnes, en augmentation de 6 p. 100 sur celui de l'exercice précédent.

b) *Matériel naval.*

Au 31 décembre 1956, la flotte de la Compagnie des Messageries Maritimes comprenait 53 navires, se décomposant comme suit:

	N O M B R E d'unités.	J A U G E B R U T E	P O R T en lourd.
		(en tonneaux).	(en tonnes).
Paquebots .....	3	44.275	21.260
Paquebots mixtes.....	10	112.240	65.006
Cargos .....	40	277.209	383.135
Total .....	53	433.724	469.401

Pendant les huit premiers mois de l'année 1957 sont sortis de la flotte:

- un paquebot de 17.300 tonneaux (*La Marseillaise*);
- un cargo de 8.149 tonneaux.

Sont, par contre, entrés en service pendant cette période, 2 cargos de 7.000 tonneaux.

En outre, étaient en commande à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1957:

- trois cargos de 8.300 tonnes ;
- dix cargos de 9.300 tonnes ;
- un pétrolier de 47.000 tonnes.

c) *Questions de personnel.*

Les exercices 1956 et 1957 ont été marqués par une légère diminution des effectifs du personnel des Messageries Maritimes:

	31 DECEMBRE 1955	31 DECEMBRE 1956	1 <sup>er</sup> AOUT 1957
Personnel sédentaire .....	2.001	1.929	1.898
Personnel navigant .....	5.021	5.013	4.672
Total.....	7.022	6.942	6.570

Les rémunérations du personnel tant navigant que sédentaire ont varié dans des conditions identiques à celles indiquées pour le personnel de la Compagnie Générale Transatlantique.

d) *Situation financière* (1).

Pour l'exercice 1956, le compte contractuel d'exploitation de la Compagnie s'est soldé par un déficit de 3.051 millions, le plafond de la subvention étant fixé pour cet exercice à 3.000 millions, la subvention maximum a donc été versée à la Compagnie.

Quant au compte social de l'année 1956, son solde débiteur est de 830 millions. Mais compte tenu des pertes et profits exceptionnels, les résultats de l'exercice se traduisent, en définitive, par un bénéfice de 214.540.593 francs (contre 391 l'année précédente), auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice 1955, soit 13.626.676 francs.

Ce bénéfice a été réparti :

10.727.030 francs à la réserve légale;

200.000.000 de francs à titre de dividende statutaire aux actions;

Le solde, soit 17.440.239 francs, a été reporté à nouveau.

**Compte social des exercices 1955 et 1956.**

DEPENSES			RECETTES		
	1955	1956		1955	1956
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Dépenses des navires.	24.976	20.720	Produits d'exploitation des navires .....	31.543	23.062
Frais généraux .....	2.937	2.811	Produits des consignations .....	55	85
Intérêts et agios.....	119	95	Intérêts et agios.....	343	300
Dépenses diverses ...	580	386	Recettes diverses ....	291	291
Amortissements .....	3.602	3.556	Contribution de l'Etat.	535	3.000
Solde créditeur .....	572	»	Solde débiteur .....	»	830
Total.....	32.787	27.568	Total.....	32.787	27.568

(1) Le bilan au 31 décembre 1956 de la Compagnie des Messageries Maritimes figure à l'Annexe II (vol. 3) du projet de loi de finances pour 1958, page 506.

On constate donc d'un exercice à l'autre une sensible réduction de l'activité de la société, puisque le chiffre d'affaires total diminue de plus de 5 milliards; le produit de l'exploitation des navires marque une réduction particulièrement sensible (plus de 8,5 milliards) qui n'est que partiellement compensée par la compression des dépenses. Aussi, malgré un relèvement de la subvention de l'Etat qui atteint le plafond de 3.000 millions, l'exercice 1956 se solde-t-il, au compte d'exploitation, par un déficit important.

En ce qui concerne les exercices 1957 et 1958, le tableau ci-après résume les prévisions du compte d'exploitation des Messageries Maritimes, prévisions qui ne font pas état des subventions auxquelles la Compagnie aura droit en application des dispositions de la convention du 23 décembre 1948. Il y a lieu de noter que l'exercice 1957 a eu à supporter les charges exceptionnelles résultant du déroutement des navires par la voie du Cap, à la suite de la fermeture du canal de Suez, et qui sont évaluées à environ 1 milliard.

DEPENSES			RECETTES		
	1957	1958		1957	1958
	(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Dépenses des navires.	21.677	21.240	Recettes des navires..	22.991	25.378
Frais généraux.....	3.125	3.484	Produits des consignations .....	71	71
Intérêts et agios.....	»	110	Intérêts et agios.....	»	»
Dépenses diverses.....	»	165	Dépenses diverses.....	103	»
Amortissements :			Liquidations .....	»	»
Constructions ....	77	78	Profits exceptionnels..	230	»
Matériel naval....	2.748	2.796	Excédent des dépenses.	4.569	3.198
Matériel à bord...	88	91			
Matériel et mobilier. - Rechanges en magasin.....	95	99			
Liquidations .....	154	309			
Pertes exceptionnelles.	»	275			
<b>Totaux .....</b>	<b>27.964</b>	<b>28.647</b>	<b>Totaux .....</b>	<b>27.964</b>	<b>28.647</b>

Le plafond de la subvention doit, par ailleurs, conformément aux dispositions d'un nouvel avenant à la Convention qui est à l'heure actuelle soumis au Parlement pour ratification, être porté à 3.300 millions. A ce montant doit s'ajouter pour l'exercice 1957 une subvention exceptionnelle destinée à compenser les charges supplémentaires résultant de la fermeture du canal de Suez.

e) *Filiales.*

La Compagnie des Messageries Maritimes ne possède qu'une seule filiale: la Société des Messageries Aériennes Intercontinentales (M. A. I.), société à responsabilité limitée au capital de 210 millions de francs. La participation de la Compagnie des Messageries dans le capital de cette société est de 50 p. 100.

Les M. A. I. ont pour objet l'exploitation de services aériens mais n'ont pas eu, jusqu'ici, d'activité commerciale, non plus que de personnel.

## SEPTIEME PARTIE

### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE (AIR) (1)

---

#### I. — Société Nationale de Constructions aéronautiques du Nord.

##### a) *Activité générale.*

La Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Nord (S. N. C. A. N.) a, comme il a été déjà indiqué dans le précédent rapport, concentré sa production dans ses usines de Bourges, les Mureaux, Méaulte et Châtillon, après la cession à une autre industrie de l'usine de Villeurbanne ; cette concentration s'est accompagnée en revanche d'un renforcement des moyens des usines restées dans le patrimoine de la société. C'est ainsi que l'effectif global du personnel est maintenant supérieur à ce qu'il était avant la cession de l'usine de Villeurbanne. Par ailleurs, un programme d'investissements à long terme a été lancé en vue de moderniser les installations techniques et notamment de renouveler le parc de machines, à l'heure actuelle, d'un âge moyen trop élevé.

*Dans le domaine des fabrications aéronautiques, la production en série de l'avion cargo Nord 2501 est demeurée au cours des exercices 1956 et 1957 l'activité de base des usines de la S. N. C. A. N. ; outre les commandes de l'armée de l'air française, un nombre important d'exemplaires de cet appareil ainsi que des rechanges ont été commandés par le Gouvernement*

---

(1) L'étude de la situation de la société « Sud-Aviation » a fait l'objet d'un examen partiel dans le rapport d'information n° 306 de votre Sous-Commission.

fédéral allemand qui a, par ailleurs, acquis le droit de le faire construire sous licence, par une firme allemande (1).

D'autre part, la S. N. C. A. N. a participé comme sous-traitant à la construction des appareils Mystère IV B2, Vautour et Aquilon et des réacteurs Atar.

En ce qui concerne les études et les prototypes, la S. N. C. A. N. s'est en premier lieu intéressée aux dérivés du Nord 2501, en particulier l'appareil de défense antisous-marin Nord 2504 et le cargo d'assaut Nord 2506. (Ce dernier prototype continue ses essais bien que la société ait été avisée qu'elle ne devait pas compter sur une commande de série.)

Par ailleurs, dans le domaine des avions légers, des résultats intéressants ont été enregistrés avec le Nord 3200, avion-école, qui a été adopté par l'armée de l'air et doit être construit en série, et le Nord 3400, appareil d'observation d'artillerie. Enfin, la société a terminé les essais du Gerfaut (qui a battu plusieurs records internationaux de vitesse ascensionnelle) et a poursuivi ceux d'un dérivé du Gerfaut, le Griffon, seul appareil au monde à être équipé à la fois d'un stato et d'un turbo-réacteur.

Parallèlement à son activité dans le domaine aéronautique, la S. N. C. A. N. a poursuivi ses *études et fabrications d'engins spéciaux téléguidés*. A la suite des succès techniques obtenus en la matière, la société a, en accord avec les Pouvoirs Publics, obtenu le concours financier du gouvernement américain pour la construction à Bourges d'une usine de fabrication en grande série de ces engins. Par ailleurs, la S. N. C. A. N. poursuit d'importantes études dans ce domaine pour le compte du Ministère de la Défense Nationale.

La production en série de l'engin SS-10 et de l'avion-cible CT-10 se poursuit normalement ; celle des engins SS-11 et Air-Air 5103 et de la cible CT-20 a ou va commencer.

A l'avenir, la société a l'intention de développer le plus possible son activité en matière d'engins tant en ce qui concerne la production en série que les études. En matière aéronautique proprement dite, la production de la S. N. C. A. N. continuera

---

(1) La cadence de fabrication est à l'heure actuelle d'environ 3 avions par mois.

en 1958 et même en 1959 à être axée sur le Nord 2501. Le projet d'un nouveau cargo est, en outre, à l'étude et sa fabrication en série, si elle était décidée, pourrait ultérieurement relayer celle du Nord 2501.

Le tableau ci-dessous indique les heures productives effectuées dans les différents établissements de la S. N. C. A. N. en 1956 et 1957.

	1956	1957	POURCENTAGE d'accroissement en 1957.
			p. 100.
Usines de séries :			
Bourges .....	1.849.830	2.400.000	30
Les Mureaux.....	1.945.328	2.150.000	11
Méaulte .....	1.662.865	1.730.000	4
<b>Total séries.....</b>	<b>5.458.023</b>	<b>6.280.000</b>	<b>15</b>
Etudes avions.....	839.930	870.000	4
Etudes engins.....	426.460	482.000	13
<b>Total études.....</b>	<b>1.266.390</b>	<b>1.352.000</b>	<b>7</b>
Usine prototypes et engins (Châtillon-les Gâtines) .....	2.324.162	2.648.000	14
Essais en vol (Villaroche-Istres).....	303.429	330.000	8
Divers (spécialistes détachés - Toussus-le Noble) .....	188.395	140.000	— 25
<b>Total général.....</b>	<b>9.540.399</b>	<b>10.750.000</b>	<b>13</b>

b) *Questions de personnel.*

Les effectifs du personnel de la S. N. C. A. N. ont progressé d'une manière importante au cours des exercices 1956 et 1957 et tout spécialement à partir du quatrième trimestre 1956. De 7.433 au 30 septembre 1955 (contre 7.399 au 1<sup>er</sup> janvier 1956), ils sont passés au 31 août 1957 à 8.438.

	AU 31 DECEMBRE 1956	AU 31 AOUT 1957
Siège social.....	130	145
Services généraux rattachés au siège social....	125	130
Groupe technique de Châtillon.....	2.909	3.204
Usine de Bourges.....	1.625	1.852
Usine des Mureaux.....	1.699	1.643
Usine de Méaulte.....	1.420	1.458
Divers .....	11	6
<b>Total .....</b>	<b>7.909</b>	<b>8.438</b>

En ce qui concerne les rémunérations, la S. N. C. A. N., d'une manière générale, a suivi les mesures qui ont été prises dans l'industrie aéronautique. Dans les usines de province, les traitements et les salaires ont été également mis en harmonie avec ceux qui résultaient des accords locaux, conclus entre les organisations patronales et les organisations syndicales.

Le tableau ci-après résume les différentes augmentations de salaires intervenues à la S. N. C. A. N. depuis le début de 1956.

ETABLISSEMENTS	DATE	CADRES	MENSUELS non cadre.	OUVRIERS
		P. 100.	P. 100.	P. 100.
Châtillon .....	1 <sup>er</sup> avril 1956.....	+ 6	+ 3	+ 5,62
	1 <sup>er</sup> août 1956.....	+ 4	+ 4,3	+ 5,41
	1 <sup>er</sup> juin 1957.....	+ 2	+ 2	+ 2
	1 <sup>er</sup> juillet 1957.....	»	+ 0,86	»
Les Mureaux.....	26 mars 1956.....	»	»	+ 6,80
	1 <sup>er</sup> avril 1956.....	+ 6	+ 2	»
	1 <sup>er</sup> août 1956.....	+ 4	+ 4,7	+ 6
	1 <sup>er</sup> mars 1957.....	»	+ 2,5	+ 3,5
	1 <sup>er</sup> juin 1957.....	+ 2	+ 2	+ 2
	1 <sup>er</sup> juillet 1957.....	»	+ 0,84	»
Bourges .....	21 mars 1956.....	»	»	+ 6
	1 <sup>er</sup> avril 1956.....	+ 6	»	»
	1 <sup>er</sup> mai 1956.....	»	+ 7,46	+ 4
	1 <sup>er</sup> août 1956.....	+ 4	»	»
Méaulte.....	1 <sup>er</sup> juin 1957.....	+ 2	+ 2	+ 2
	1 <sup>er</sup> avril 1956.....	+ 6	»	»
	1 <sup>er</sup> mai 1956.....	»	+ 9,4	»
	1 <sup>er</sup> août 1956.....	+ 4	»	+ 6,9
	8 août 1956.....	»	»	»
	1 <sup>er</sup> juin 1957.....	+ 2	+ 2	+ 2
	1 <sup>er</sup> juillet 1957.....	»	+ 10,8	»

c) *Situation financière.*

A la fin de 1956, le capital de la S. N. C. A. N. a été porté de 2.500.244.600 francs à 3.500.341.600 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 1956. Cette augmentation a été réalisée par voie d'émission d'actions nouvelles souscrites en numéraire. La première moitié de cette souscription a été libérée fin décembre 1956 et la seconde moitié a été appelée en mai 1957. L'Etat détenant la quasi-totalité du capital de la société, c'est en définitive le Trésor qui a supporté cette augmentation de capital. Cette opération était rendue indispensable par la nécessité de reconstituer un fonds de roulement.

ment amputé d'environ 700 millions par les pertes des exercices antérieurs.

Le compte d'exploitation de l'exercice 1956 s'est soldé par un bénéfice de 133 millions qui, après application des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs, se traduit au compte des pertes et profits par un solde créditeur net de 39 millions.

**Compte d'exploitation générale de la S. N. C. A. N. pour l'exercice 1956.**

DEBIT		CREDIT	
Stock en début d'exercice	11.702.573.544	Stock en fin d'exercice..	13.805.749.921
Achats de matières et de marchandises .....	5.581.295.514	Vente de marchandises et de produits.....	19.331.570.747
Frais de personnel.....	7.999.781.289	Production d'immobilisations .....	170.930.401
Impôts .....	3.006.343.731	Produits accessoires.....	47.072.226
Frais pour biens meubles et immeubles....	264.215.980	Produits financiers.....	25.230.180
Transports et déplacement .....	351.736.932	Ristournes .....	3.472.165
Fournitures extérieures.	1.731.413.261	Produits divers.....	110.964.794
Frais de gestion générale .....	158.521.674	Transfert à P. P. exceptionnels des dépenses de liquidation d'usines.	109.574.406
Frais financiers.....	230.594.458	Transfert des charges par nature incombant aux exercices antérieurs .....	1.870.756
Dotation au compte d'amortissements ....	562.323.262	Provisions antérieures utilisées .....	727.674.387
Dotation au compte de provisions.....	1.611.518.273		
Autres dotations.....	133.792.065		
	34.334.109.983		34.334.109.983

En ce qui concerne l'exercice 1957, on peut escompter que la S. N. C. A. N. réalisera un certain bénéfice d'exploitation ; en revanche, le compte « Pertes et Profits » fera certainement apparaître de nouvelles provisions en raison, d'une part, de l'existence d'une créance de 131 millions sur la Société « R. B. V.-R. I. », créance qui risque d'être irrécouvrable, d'autre part, des aléas résultant d'affaires contentieuses en cours ; le solde créditeur de l'exercice sera donc en définitive assez faible.

Par ailleurs, la Société risque en 1938 de se trouver en face de difficultés de trésorerie importantes. En effet, la S. C. A. N. pense vendre à la clientèle privée ou étrangère un nombre important d'appareils « Nord 2501 » ; or ces ventes posent un problème de préfinancement, car étant donné la durée de fabrication de ces avions (plus d'un an) il ne sera pas possible d'obtenir de la clientèle le versement d'acomptes suffisants assez longtemps à l'avance. Il serait normalement dans le rôle des banques d'assurer ce financement, mais en raison des restrictions de crédit, les banquiers de la S. N. C. A. N. ne paraissent pas en mesure d'assurer la bonne fin de l'opération. Or, si une solution n'est pas trouvée en temps utile la Société risque d'être amenée à arrêter sa chaîne de Nord 2501. Il y a là un problème grave sur lequel votre Commission doit devoir attirer spécialement l'attention du Ministère des Finances

En outre, malgré l'aide du gouvernement américain, la S. N. C. A. N. n'a pu, sur ses seules ressources, faire face à la construction de l'usine d'engins téléguidés qu'elle a entreprise à Bourges. Elle a trouvé pour cet objet des crédits bancaires, mais ceux-ci risquent d'être insuffisants si certaines hausses de prix actuellement envisagées se confirmaient et s'aggravaient.

En conclusion, la Société du Nord, qui a connu au cours des années passées une situation difficile, est parvenue maintenant à réaliser l'équilibre de son exploitation. Par contre, un problème de trésorerie sérieux risque de se poser pour le financement tant des commandes en cours que des nouvelles immobilisations.

## II. — Société Nationale d'études et de Construction de moteurs d'aviation.

### a) *Activité générale.*

Répondant à sa double mission d'organisme de recherche et de fabrication, la Société Nationale d'Etudes et de Construction de Moteurs d'Aviation a, au cours des exercices 1956 et 1957, poursuivi, d'une part, la production de ses matériels de série, d'autre part, la mise au point de moteurs nouveaux tant en ce qui concerne les turbo-machines que les moteurs à pistons.

Dans le domaine des *turbo-réacteurs*, la S. N. E. C. M. A. a, en 1956, terminé la fabrication en série de l'Atar D destiné

à l'équipement des avions M. D. « Mystère II » de l'armée de l'air et l'a remplacée par la production des Atar E (3.500 et 3.700 kgs de poussée) et des Atar F (4.400 kgs de poussée avec post-combustion) équipant respectivement en série les avions SO. 4050 « Vautour » et M. D. « Super-Mystère ».

A été également commencée la fabrication des turbo-réacteurs Atar 8 (4.400 kgs de poussée) et Atar 9 (6.000 kgs de poussée avec post-combustion) dont le premier est prévu pour l'équipement d'une version « marine » de l'avion MD « Eten-dard IV » et le second, qui doit, grâce à sa structure mixte acier-alliages légers, être capable d'assurer des vitesses de l'ordre de Mach 2, est destiné à l'équipement du MD « Mirage III » A.

En matière de *moteurs à pistons*, la S. N. E. C. M. A. a poursuivi la fabrication des moteurs « Hercules » de 2.068 CV qui équipent les avions Nord 2501 ; ces moteurs équiperont également la série de ces appareils que l'Allemagne fédérale doit produire sous licence. D'autre part, la S. N. E. C. M. A. a achevé en 1956 la fabrication du moteur 12 S de 575 CV et a mis au point pour le remplacer un moteur de 600 CV, le 12 T.

Du point de vue des *recherches*, la S. N. E. C. M. A. fait à l'heure actuelle porter ses efforts sur la mise au point de turbo-réacteurs, tout acier, prévus pour des vitesses de l'ordre de Mach 3. L'emploi de l'acier semble, en effet, indispensable si l'on veut réaliser en vol continu de très grandes vitesses, en raison des contraintes thermiques élevées, auxquelles sont, dans ce cas, soumises les machines.

Par ailleurs, la S. N. E. C. M. A. a continué ses essais relatifs du décollage et de l'atterrissage verticaux. L'« Atar volant » qui, en 1955, avait fait l'objet de vols expérimentaux téléguidés poursuit maintenant ses essais en pilotage libre. D'autre part, un nouvel appareil expérimental à aile annulaire est en cours de construction.

Le but recherché dans ce domaine est triple. Sur le plan économique la mise au point du décollage vertical permettrait de réduire considérablement les dépenses d'infrastructure aérienne ; d'autre part, du point de vue militaire, cette technique permet une mise en œuvre rapide des avions d'intervention et simplifie la protection au sol de ces appareils ; enfin l'« Atar volant » permet d'envisager la réalisation d'affûts volants récupérables, pilotés ou télécommandés, capables de faire traverser

à des engins de toute nature la couche dense de la basse atmosphère et d'en diminuer par conséquent, d'une manière très importante, les frais de lancement.

Au cours des deux exercices considérés, les heures productives de la S. N. E. C. M. A. ont été respectivement de 10 millions 986.000 en 1956 et de 11.293.000 en 1957, soit une progression de 2,8 p. 100 environ.

b) *Questions de personnel.*

Les effectifs du personnel de la S. N. E. C. M. A. ont progressé d'une manière sensible au cours des exercices 1956 et 1957.

Evolution des effectifs du personnel de la S. N. E. C. M. A. en 1956 et 1957.

	31 DECEMBRE 1955	31 DECEMBRE 1956	31 OCTOBRE 1957
Horaires .....	5.063	5.287	5.188
Employés .....	3.157	3.183	3.375
Maîtrise .....	797	838	856
Cadres .....	791	816	884
	9.808	10.124	10.303

Du point de vue des rémunérations, le personnel de la S. N. E. C. M. A. a bénéficié au cours des deux exercices considérés des augmentations suivantes :

	PERSONNEL horaire et cadres.	PERSONNEL mensuel.
	Pourcentage.	Pourcentage.
Au 1 <sup>er</sup> janvier 1956.....	2	2
Au 1 <sup>er</sup> mai 1956.....	2	2
Au 1 <sup>er</sup> novembre 1956.....	2	2
Au 1 <sup>er</sup> avril 1957.....	2	2
Au 1 <sup>er</sup> juillet 1957.....	»	0,7
Au 1 <sup>er</sup> novembre 1957.....	2	2

c) *Situation financière.*

Le compte d'exploitation de la S. N. E. C. M. A. pour l'exercice 1956 s'est soldé par un produit net de 438 millions.

**Compte d'exploitation générale de la S. N. E. C. M. A.  
pour l'exercice 1956.**

DEBIT	CREDIT
Stock en début d'exercice ..... 20.156.296.808	Stock en fin d'exercice ..... 21.191.381.749
Achats de matières et de marchandises..... 11.426.248.425	Vente de marchandises et de produits..... 29.884.471.834
Frais de personnel..... 11.362.990.599	Production d'immobilisation ..... 288.940.363
Impôts ..... 4.949.762.040	Produits accessoires..... 74.584.438
Frais pour biens meubles et immeubles..... 938.994.958	Produits financiers..... 135.300.330
Transports et déplacement ..... 131.548.946	Ristournes ..... 23.460.786
Fournitures extérieures. 521.565.736	Produits divers..... 1.037.079
Frais de gestion générale ..... 226.974.975	Utilisation de provision pour risques..... 23.185.063
Frais financiers..... 16.506.310	
Dotation aux amortissements ..... 717.048.157	
Provisions ..... 605.657.091	
51.053.593.765	51.622.361.642
A déduire:	A déduire:
Charges ne concernant pas l'exploitation et reprises au compte de pertes et profits..... 144.082.671	Produits ne concernant pas l'exploitation et repris au compte de pertes et profits..... 274.879.790
50.909.511.094	
Produit net d'exploitation ..... 437.970.758	
51.347.481.852	51.347.481.852

Compte tenu des pertes et profits exceptionnels et sur exercices antérieurs, l'exercice 1956 de la S. N. E. C. M. A. se traduit par un bénéfice net de 500.279.731 francs.

Ce bénéfice a été réparti comme suit :

- à la réserve légale, 25.013.987 francs ;
- aux actions (dividende cumulatif arriéré pour la période 28 août 1945-31 mars 1950), 96.737.220 francs ;
- le solde, soit 378.528.524 francs, a été reporté à nouveau.

On trouvera ci-dessous un résumé du bilan de la S. N. E. C. M. A. au 31 décembre 1956.

ACTIF	PASSIF
(En millions de francs.)	
Immobilisations ..... 4.406	Capital et réserves..... 11.003
Autres valeurs immobilières.... 418	Report à nouveau..... 375
Valeurs d'exploitation..... 17.472	Fonds de reconstitution du stock ..... 1.032
Produits livrés à facturer..... 3.719	Provisions pour risques..... 233
Valeurs à court terme ou disponibles ..... 10.596	Dettes à long terme..... 1.366
	Dettes à court terme..... 22.102
	Résultats ..... 500
Total..... 36.611	Total..... 36.611

Pour l'exercice 1957, le compte d'exploitation s'établira approximativement comme suit :

DEBIT	CREDIT
(En milliards de francs.)	
Stock en début d'exercice..... 21,2	Stock en fin d'exercice..... 23
Frais de personnel..... 12,5	Ventes et produits..... 36,5
Frais financiers et gestion générale ..... 1,3	
Impôts et taxes..... 3,5	
Amortissements et provisions... 1,5	
Bénéfice..... 0,5	
59,5	59,5

ce qui représente une progression d'environ 15 p. 100 de l'activité de la société.

Par contre, il semble que l'exercice 1958 doive se traduire par une certaine régression de l'activité de la S. N. E. C. M. A., le chiffre d'affaires prévu devant être de l'ordre de 32 milliards, soit une diminution de plus de 10 p. 100 par rapport à 1957. Cette situation est, du reste, la conséquence des restrictions apportées aux programmes aéronautiques. Malgré cette baisse de sa production, la société espère que le compte d'exploitation de 1958 se soldera par un léger bénéfice.

## A N N E X E

---

### **Bilans au 31 décembre 1956 des entreprises suivantes :**

- Sociétés d'assurances nationalisées (bilan résumé).
  - Crédit lyonnais.
  - Société générale.
  - Comptoir National d'Escompte.
  - Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.
  - Bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières.
-

**Bilan, résumé au 31 décembre 1956,  
de l'ensemble des entreprises d'assurances nationalisées.**

ACTIF		PASSIF	
	Millions de francs.		Millions de francs.
Placements		Capital social.....	3.550,0
Valeurs mobilières.....	16.729,7	Fonds d'établissement.....	»
Immeubles .....	2.188,8	Réserves techniques.....	17.385,9
Prêts hypothécaires.....	29,9	Réserves réglementées:	
Autres placements.....	1.184,4	Réserve de garantie.....	581,5
Valeurs remises par les réassureurs et valeurs détenues .....	935,8	Réserve de réévaluation mobilière et immobilière .....	46,1
Espèces en caisse et en banque .....	1.616,0	Réserve pour cautionnement .....	81,6
Créances pour valeurs ou espèces remises aux cédants.	3.134,4	Réserve pour cautionnements à l'étranger.....	75,0
Primes à recevoir et créances sur agents et courtiers.....	3.711,4	Réserve pour fluctuations de change.....	135,7
Autres créances.....	81,8	Réserve de capitalisation.	»
Commissions d'acquisition à amortir .....	»	Réserve de prévoyance en faveur du personnel...	487,4
		Réserve pour amortissement des emprunts....	»
		Réserves libres et provisions.	6.124,0
		Autres dettes.....	1.175,0
<b>Total .....</b>	<b>29.612,2</b>	<b>Total .....</b>	<b>29.612,2</b>

**CREDIT LYONNAIS**

**Bilan au 31 décembre 1958.**

ACTIF		PASSIF	
	Francs.		Francs.
Caisse, Trésor public, banques d'émission...	24.879.239.897	Comptes de chèques....	175.180.335.748
Banques et correspon- dants .....	31.985.066.551	Comptes courants.....	328.207.314.461
Portefeuille effets.....	494.244.908.960	Banques et correspon- dants .....	35.955.076.365
Coupons .....	2.039.762.972	Comptes exigibles après encaissement .....	13.592.329.957
Comptes courants.....	98.731.007.309	Créditeurs divers.....	70.598.623.361
Avances garanties.....	12.788.601.172	Acceptations à payer....	15.657.074.823
Avances et débiteurs divers .....	6.571.359.608	Bons et comptes à échéance fixe.....	35.609.321.634
Débiteurs par accepta- tions .....	15.657.074.823	Comptes d'ordre et divers .....	10.191.119.743
Titres .....	6.206.083.509	Réserves .....	1.523.023.560
Comptes d'ordre et divers .....	16.269.214	Capital .....	6.000.000.000
Immeubles et mobilier..	35.000.000	Report à nouveau.....	1.156.389
		Résultats de l'exercice..	638.997.474
<b>Total de l'actif....</b>	<b>693.154.374.015</b>	<b>Total du passif....</b>	<b>693.154.374.015</b>

*Engagements hors-bilan.*

Engagements par cautions et avals.....	89.567.123.135 F.
Effets escomptés circulant sous notre endos.	142.446.668.393
Ouvertures de crédits confirmés.....	31.301.467.989

**SOCIETE GENERALE**

**Bilan au 31 décembre 1956.**

ACTIF		PASSIF	
	Francs.		Francs.
Caisse, Trésor public, banques d'émission...	14.491.958.542	Comptes de chèques....	130.070.414.440
Banques et correspon- dants .....	31.218.671.867	Comptes courants.....	315.777.256.241
Portefeuille effets.....	419.143.319.531	Banques et correspon- dants .....	54.579.772.038
Coupons .....	671.185.558	Créditeurs divers.....	44.975.497.966
Comptes courants.....	77.956.822.534	Acceptations à payer....	12.890.160.550
Avances garanties.....	16.344.632.583	Dividendes restant à payer .....	15.774.271
Avances et débiteurs divers .....	7.545.445.691	Bons et comptes à éché- ance fixe.....	1.959.060.000
Débiteurs par accepta- tions .....	12.890.160.550	Comptes d'ordre et divers .....	8.256.175.694
Titres .....	451.511.145	Réserves .....	1.024.000.000
Comptes d'ordre et divers .....	873.137.096	Capital .....	5.000.000.000
Immeubles et mobilier..	63.300.156	Report à nouveau.....	491.181.566
		Exercice 1956:	
		Dividende légal aux parts bénéficiai- res .....	91.591.297
		Bénéfices de l'exercice avant ré- partition. 519.261.190	610.852.487
<b>Total de l'actif....</b>	<b>575.650.145.253</b>	<b>Total du passif....</b>	<b>575.650.145.253</b>

*Engagements hors-bilan.*

Engagements par cautions et avals.....	81.166.938.340 F.
Effets escomptés circulant sous notre endos.	116.818.925.003
Ouvertures de crédits confirmés.....	13.683.190.809

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

**Bilan au 31 décembre 1956.**

A C T I F		P A S S I F	
	Francs.		Francs.
Caisse, Trésor public, banques d'émission...	16.004.049.929	Comptes de chèques....	92.596.214.526
Banques et correspon- dants .....	24.100.222.352	Comptes courants.....	131.726.549.666
Portefeuille effets.....	224.701.764.269	Banques et correspon- dants .....	32.262.551.281
Coupons .....	805.079.384	Comptes exigibles après encaissement .....	13.126.888.645
Comptes courants.....	39.743.350.239	Créditeurs divers.....	26.541.396.298
Avances garanties.....	8.324.009.904	Acceptations à payer....	8.918.842.589
Avances et débiteurs divers .....	4.169.428.461	Dividendes restant à payer .....	5.083.453
Débiteurs par accepta- tions .....	8.918.842.589	Bons et comptes à éché- ance fixe.....	14.413.700.894
Titres .....	1.624.474.818	Comptes d'ordre et divers .....	6.000.278.588
Comptes d'ordre et divers .....	1.145.505.963	Réserves .....	516.841.413
Immeubles et mobilier..	45.000.000	Capital .....	3.000.000.000
		Report à nouveau.....	146.483.819
		Bénéfices de l'exercice.	326.896.736
<b>Total .....</b>	<b>329.581.727.908</b>	<b>Total .....</b>	<b>329.581.727.908</b>

*Engagements hors-bilan.*

Engagements par cautions et avals.....	47.632.499.766 F.
Effets escomptés circulant sous notre endos..	86.473.411.759
Ouvertures de crédits confirmés.....	33.141.549.580

**BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

**Bilan au 31 décembre 1956.**

A C T I F		P A S S I F	
	Francs.		Francs.
Caisse, Trésor public, banques d'émission...	20.042.892.311	Comptes de chèques....	111.609.520.266
Banques et correspon- dants .....	27.140.311.839	Comptes courants.....	252.197.482.311
Portefeuille effets.....	340.698.306.089	Banques et correspon- dants .....	24.694.321.979
Coupons .....	1.234.954.815	Comptes exigibles après encaissement .....	42.052.007.894
Comptes courants.....	71.620.282.403	Créditeurs divers.....	30.699.367.776
Avances garanties.....	4.960.366.605	Acceptations à payer....	8.851.591.276
Avances et débiteurs divers .....	11.004.502.014	Bons et comptes à éché- ance fixe.....	38.782.518.584
Débiteurs par accepta- tions .....	8.851.591.276	Comptes d'ordre et divers .....	6.980.403.596
Titres .....	1.500.000.000	Réserves .....	812.000.000
Comptes d'ordre et divers .....	2.812.704.827	Capital .....	4.000.000.000
Immeubles et mobilier..	1.200.000.000	Résultats .....	308.206.175
<b>Total .....</b>	<b>491.065.911.879</b>	Report à nouveau.....	78.492.022
		<b>Total .....</b>	<b>491.065.911.879</b>

*Engagements hors-bilan.*

Engagements par cautions et avals.....	104.163.411.089 F.
Effets escomptés circulant sous notre endos.	142.422.564.951
Ouvertures de crédits confirmés.....	9.232.933.410

**BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES, GEOPHYSIQUES ET MINIERES**

**Bilan au 31 décembre 1956.**

ACTIF		PASSIF	
<i>Immobilisations :</i>			
Constructions .....	11.691.854	Fonds de dotation.....	1.273.189.890
Moins amortissements .....	2.006.106	Réserve spéciale de ré-évaluation .....	1.355.008
	<u>9.685.748</u>	Report à nouveau.....	4.405.532
Matériel, outillage, mobilier et installations .....	323.388.734	Provisions pour recherches à amortir.....	19.435.230
Moins amortissements .....	57.267.251		
	<u>266.121.483</u>	<i>Dettes à court terme :</i>	
Immobilisations incorporelles...	296.481	Fournisseurs..	72.321.451
	<u>276.103.712</u>	Autres créanciers .....	48.548.599
<i>Immobilisations en cours :</i>			<u>120.870.050</u>
Travaux de recherches en cours.	699.337.206	<i>Comptes de régularisation :</i>	
Avances sur commandes d'immobilisations .....	3.671.013	Charges à payer.....	45.659.741
	<u>703.008.219</u>		
<i>Autres valeurs immobilières :</i>			
Prêts à plus d'un an.....	144.333.928		
Titres de participations.....	64.840.000		
Dépôts et cautionnement.....	670.000		
	<u>209.843.928</u>		
<i>Valeurs d'exploitation :</i>			
Matières consommables .....	36.325.356		
Travaux en cours et divers .....	24.017.334		
	<u>60.342.690</u>		
	60.342.690		
<i>Valeurs réalisables à court terme ou disponibles :</i>			
Clients .....	83.467.225		
Autres débiteurs.....	30.526.674		
	<u>113.993.899</u>		
Prêts à moins d'un an.....	52.000.000		
Banques et chèques postaux....	48.789.758		
Caisse .....	470.378		
Régies d'avance.....	363.776		
	<u>101.623.912</u>		
	<u>1.464.916.360</u>		
			<u>1.464.916.360</u>